

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



Union - Discipline - Travail

Plan d'Action National multisectoriel de lutte contre les Résistances aux Anti-microbiens (PAN-RAM) 2019-2020

AVANT PROPOS

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) considère que la résistance aux anti-microbiens (RAM) est une menace majeure pour la sécurité sanitaire mondiale.

En Côte d'Ivoire le rapport de l'Evaluation Externe Conjointe (ECC) réalisée en novembre 2016 avec l'outil de l'OMS, révèle que les capacités du domaine technique de la RAM sont insuffisantes pour chacun des quatre indicateurs. Le premier indicateur porte sur la détection de la résistance aux anti-microbiens. Le second est relatif à la surveillance des infections par des agents pathogènes résistants aux anti-microbiens. Le troisième concerne le programme de prévention et de contrôle des infections associées aux soins de santé. Le quatrième et dernier indicateur est axé sur les activités de gestion des anti-microbiens.

C'est dans ce contexte que le gouvernement ivoirien à travers son Groupe Technique de Travail multisectoriel de lutte contre la RAM s'est engagé à développer le Plan d'Action National afin de répondre aux exigences décrites dans le Règlement Sanitaire International (RSI) de l'OMS.

Conscient des conséquences graves de cette menace dans plusieurs secteurs (santé humaine, santé animale, environnement ...) le gouvernement de Côte d'Ivoire a instauré la plateforme nationale « une seule santé » par la signature du décret N° 2019-293 du 03 avril 2019. Ce mécanisme légal de coordination multisectorielle est en charge de la prévention, la détection et la riposte pour faire face à tous types de menaces en santé publique.

Le premier ministre, Président de la plateforme nationale « une seule santé » témoigne sa reconnaissance à tous les partenaires et parties prenantes de la lutte contre la résistance aux anti-microbiens qui ont accompagné l'élaboration du présent plan et sollicite davantage leur adhésion et leur soutien technique et financier pour sa mise en œuvre effective.

Le Premier Ministre

Amadou GON COULIBALY

PREFACE

Le Plan d'Action National multisectoriel de lutte contre les Résistances aux Anti-microbiens (PAN-RAM) est un document de référence qui aborde les mesures à prendre pour adresser la problématique de la résistance aux anti-microbiens dans les secteurs humain, animal et environnemental en Côte d'Ivoire. Ainsi, les différents laboratoires, les centres de recherche et les laboratoires des Unités de Formation et de Recherche (UFR) des Universités ont fait l'objet d'un état des lieux de la capacité de détection et de surveillance des RAM, et de la recherche fondamentale et opérationnelle sur les RAM à l'aide du questionnaire d'évaluation de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Dans le cadre de cette lutte, il est impératif de sensibiliser à la résistance aux anti-microbiens et de promouvoir un changement de comportement par le biais de programmes de communication de masse ciblant la santé humaine, animale et environnementale. Il en est de même pour l'intégration de la thématique liée à l'utilisation d'agents anti-microbiens et des résistances dans les programmes scolaires pour une meilleure compréhension et sensibilisation dès le plus jeune âge.

Les connaissances, la surveillance et la recherche sur la résistance aux anti-microbiens seront renforcées entre autres par, (i) la mise en place d'un système national de surveillance de la résistance aux anti-microbiens, (ii) le renforcement des capacités du laboratoire national de référence et des laboratoires régionaux désignés pour la surveillance de la résistance aux anti-microbiens, (iii) l'élaboration d'un programme de recherche national sur la résistance aux anti-microbiens, (iv) l'opérationnalisation d'un mécanisme coordonné qui garantira l'harmonisation des directives relatives à la résistance aux anti-microbiens, (v) la gestion des données et des systèmes de partage des données relatives à la santé humaine, animale et environnementale.

De meilleures mesures d'hygiène et de prévention des infections sont essentielles pour limiter le développement et la propagation des agents résistants aux anti-microbiens, y compris les pathogènes multirésistants. Des programmes de Prévention et de Contrôle des Infections (PCI) intégrant une formation approfondie du personnel de santé et une éducation au niveau communautaire sont essentiels pour lutter contre la résistance aux anti-microbiens chez l'homme et les animaux. Conformément à la PCI, l'hygiène individuelle et collective devrait être continuellement préconisée tout au long de la chaîne alimentaire.

L'amélioration du cadre réglementaire pour la préservation des agents anti-microbiens et la révision des politiques, règlements, guides et directives sur l'utilisation des médicaments anti-microbiens dans le pays favoriseront leur gestion rationnelle afin de limiter le développement de la résistance aux anti-microbiens chez les humains et les animaux.

Des plans nationaux efficaces nécessiteront l'appui politique d'autres ministères en plus de celui en charge de la Santé. Le programme de lutte contre la RAM figurera donc parmi les priorités politiques du gouvernement. Le document élaboré dans le cadre de l'approche « One Health / Une Seule Santé » est destinée aux travailleurs de la santé humaine, de la santé animale et aux autres acteurs impliqués dans la gestion des produits anti-microbiens afin de garantir leur utilisation prudente en particulier dans les secteurs humains, agricole et vétérinaire.

Ce PAN-RAM souligne la nécessité d'une approche efficace selon le principe « One Health / Une Seule Santé », impliquant une coordination de nombreux secteurs et acteurs nationaux et internationaux, parmi lesquels la médecine humaine, médecine vétérinaire, l'agriculture, les finances, l'environnement et les consommateurs bien informés.

Le PAN-RAM aborde les principaux problèmes et donne des directives sur les aspects réglementaires, les infrastructures, la gestion de la qualité, le réseau de laboratoires, la formation du personnel, la biosécurité et la biosûreté.

Cet outil, destiné aux différents acteurs de santé humaine, animale, agro-alimentaire et environnementale, définit la politique nationale en matière de lutte contre les RAM, applicable dans tous les secteurs précités.

Le suivi et l'application de ce plan RAM en pratique quotidienne contribueront à améliorer la qualité de vie et la santé des populations.

Je voudrais à cet effet inviter, les acteurs de tous les secteurs impliqués à faire bon usage du présent document pour limiter le développement et la propagation des agents résistants aux anti-microbiens par leur utilisation rationnelle.

Le Président du GMC RAM

Professeur DOSSO Mireille

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les ministères et les institutions nationales pour leur soutien au Comité Technique Multisectoriel de travail.

Nos sincères remerciements vont également à l'endroit de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), de la FAO, de l'OIE, du CDC et de l'USAID pour le soutien technique et financier pour l'élaboration de ce document.

Enfin, notre gratitude s'adresse à l'Observatoire des Résistances des Microorganismes aux anti-Infectieux en Côte d'Ivoire (ORMICI) qui est un partenaire engagé pour la lutte contre la résistance aux antibiotiques et qui a mené une analyse de la situation en 2017.

Le Point focal RAM

Professeur GUESSENND-KOUADIO Nathalie

COMITE DE REDACTION

1	Pr GUESSENND-KOUADIO Nathalie	IPCI
2	Dr DIANE Kouao Maxime	IPCI
3	Pr M'BENGUE GBONON Valérie	IPCI
4	Pr DADIE Adjehi Thomas	SIM / UNA

COMITE DE LECTURE

1	Professeur DOSSO Mireille	IPCI
2	Professeur KETTE Faye Hortence	IPCI
3	Dr AFFOUE Chantalle	DPLM
4	Dr OUEGNIN Seraphin	CIAPOL
5	Dr BEDJE Felicite	LANADA
6	Dr TOURE ADECHOUBOU Ramatou	CDC
7	Dr BISSOUMA -LEDJOU Tania	OMS
8	Dr KONAN KOKO Regina	USAID
9	Dr ACHO Blaise	DMHP
10	Dr DOUMBIA Mariamou CISSE	MSHP/DGS
11	Dr AHIMON Herodias	MTaPS
12	Dr OUFFOUE Ange Fulgence	MTaPS
13	Dr AOUSSEI Serge	IPCI

LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE VALIDATION

N°	Nom et prénoms	Structure	Contact	E-mail
1	Pr GUESSENND Nathalie	IPCI	07 52 45 93	guesсенnd@yahoo.fr
2	SINGO Colette	DPVCQ/ Ministère de l'Agriculture et du développement rural	03 32 69 44 05 09 52 02	colettesingo@yahoo.fr
3	Dr BISSOUMA-LEDJOU Tania	OMS	22 51 72 00	bissoumaledjou@who.int
4	Pr ADINGRA Antoinette	CRO	57 20 23 41	adingraantoinette_ama@yahoo.fr
5	Dr DIANE K. Maxime	IPCI	77 01 26 87	dianekouao@yahoo.fr
6	Dr ACHO Blaise	Direction de la médecine hospitalière et de proximité	57 09 99 44	acho_ybm@yahoo.fr
7	Dr TIEKOURA Konan Bertin	IPCI	07 64 14 03	konantiekoura@yahoo.fr
8	Dr TRA BI IRIE Gérard	INSP	05 87 62 90	gerardtrab@gmail.com
9	Dr SORO Raphaël	DIIS	05 64 15 62	sorodou@yahoo.fr
10	Dr MONEMO Pacôme	CHU BOUAKE	08 26 17 58	pacome_monemo@yahoo.fr
11	Dr OUATTARA Lamine	Service de Santé de l'Armée	01 83 00 63	ouattarra@hotmail.fr
12	M. M'BAHIA KOUASSI Felix	MESRS/DGRI	07 39 89 16	mbahiafelix@yahoo.fr
13	Pr DADIE Adjehi Thomas	SIM / UNA	57 11 13 72	thomasdadie@yahoo.fr
14	Dr KONAN Koko Régina	USAID	54 00 12 29	nkoko@usaid.gov/ korenabland@gmail.com
15	M. GUIEDJI Arcadius	IPCI-PEPFAR	07 20 07 20	arcadius14@yahoo.fr
16	Dr KROMAN Savané Sita	INHP (GHSA)	05 00 22 20	massysavane@gmail.com
17	Dr WOGNIN Affou Séraphin	CIAPOL/MINEDD	07 85 08 75	seraphinwn@yahoo.fr
18	Dr AFFOUE Chantalle	DPML	05 04 51 66	affoue.chantalle@yahoo.fr
19	Dr KOUACOU Amah Patricia epse GORAN	DMS/CHU de Cocody	09 34 50 52 02 42 66 33	kouacou.amah@gmail.com
20	Dr DALI Serge Aimé	Break through action	58 13 34 00	sdali@ccp.ci

21	Pr BEOUROU Sylvain	IPCI	06 26 27 10	sylvainbeourou@pasteur.ci/ be_sylvain@yahoo.fr
22	Ramatou TOURE ADECHOUBOU	CDC	04 83 86 80	hpn2@cdc.gov
23	Dr Serigne NDIAYE	CDC	56 50 13 05	scn3@cdc.gov
24	Pr OUASSA Timothée	CeDReS	02500078	timouassa@yahoo.fr
25	Dr DOUMBIA Mariamou CISSE	MSHP/DGS	07 40 13 65	doumbiamariamou@yahoo.fr
26	Mme TABY Blandine épse KOFFI	IPCI	71696960	tabygnang@hotmail.fr
27	Dr N'DIAYE SANGARE Marie-Dominique	lab manager San Pedro/ CHR San Pedro	07 07 95 22	ndiaye_mariedominique@yahoo.fr
28	Pr M'BENGUE GBONON Valérie	IPCI	01 44 22 22	valeriecarole@yahoo.fr
29	TEHE André	CDC	05 06 47 13	hpi5@cdc@gov
30	TANOH Kouamé Parfait	PNLS	49 12 05 16	kouame.parfait@pnls-ci.com
31	Dr YEO Alain	CNR IST/IPCI	05 60 14 49	alainyeo@yahoo.fr
32	Dr ADEOTI MANSOUR Franck	CHU YOP/RIPAQS	08 40 72 93	info@ripaqs.net
33	Dr DEMBELE Bamory	CNOP CI/ordre des pharmaciens	01 05 07 50	d_bamory@yahoo.fr
34	Dr BEUDJE Félicité	LANADA	01 05 76 62	felicite.beudje@gmail.com
35	Pr BROU Emmanuel	ONCDICI/ Ordre des Chirurgiens-Dentistes	06 12 28 00	broumanuel1@yahoo.fr
36	Dr TOKPA Cyril	Direction des Services Vétérinaires	77 98 22 53	cyrilcacao1@yahoo.fr
37	Dr N'GATTIA Anderson	INHP/Surveillance	07 99 26 58	jeanandersonk@yahoo.fr
38	KOUAKOU Kouassi Denis	IPCI/UTEP	06122800	
39	TOTOKRA Aurélia	IPCI-GHSA	05 68 19 79	kaurel77@hotmail.com

Table des matières

AVANT PROPOS.....	i
PREFACE	ii
REMERCIEMENTS	iv
COMITE DE REDACTION	v
COMITE DE LECTURE	v
LISTE DES PARTICIPANTS A L’ATELIER DE VALIDATION	vi
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	x
LISTE DES TABLEAUX.....	xiv
LISTE DES FIGURES	xiv
RESUME D’ORIENTATION.....	xv
INTRODUCTION.....	1
CONSIDERATIONS GENERALES	3
CONTEXTE SANITAIRE :	6
SECTEUR HUMAIN.....	6
SECTEUR ANIMAL	10
SECTEUR ENVIRONNEMENTAL	13
ANALYSE SITUATIONNELLE ET EVALUATION.....	14
REPONSE DU PAYS	19
GOUVERNANCE.....	19
PLAN STRATEGIQUE	28
Objectif stratégique 1 : Renforcer le cadre organisationnel de la lutte contre la résistance aux anti-microbiens	28

Objectif stratégique 2 : Améliorer la sensibilisation à la RAM et la compréhension du phénomène par la communication, l'éducation et la formation	29
Objectif stratégique 3 : Renforcer les connaissances et les bases factuelles sur la RAM par la surveillance et la recherche	32
Objectif stratégique 4 : Réduire l'incidence des infections par des mesures efficaces d'assainissement, d'hygiène et de prévention.....	35
Objectif stratégique 5 : Optimiser l'utilisation rationnelle des médicaments anti-microbiens en santé humaine, animale et environnementale	37
Objectif stratégique 6 : Promouvoir les investissements durables en fonction des besoins du pays ainsi que la recherche et le développement	39
PLAN OPERATIONNEL ET BUDGET	41
Objectif stratégique 1 : Renforcer le cadre organisationnel de la lutte contre la résistance aux anti-microbiens	41
Objectif stratégique 2 : Améliorer la sensibilisation à la RAM et la compréhension du phénomène par la communication, l'éducation et la formation.....	47
Objectif stratégique 3 : Renforcer les connaissances et les bases factuelles sur la RAM par la surveillance et la recherche	65
Objectif stratégique 4 : Réduire l'incidence des infections par des mesures efficaces d'assainissement, d'hygiène et de prévention.....	82
Objectif stratégique 5 : Optimiser l'utilisation rationnelle des médicaments anti-microbiens en santé humaine, animale et environnementale	92
Objectif stratégique 6 : Promouvoir les investissements durables en fonction des besoins du pays ainsi que la recherche et développement.....	99
PLAN DE SUIVI ET EVALUATION	102
Objectif stratégique 1 : Renforcer le cadre organisationnel de la lutte contre la résistance aux anti-microbiens	102
Objectif stratégique 2 : Améliorer la sensibilisation à la RAM et la compréhension du phénomène par la communication, l'éducation et la formation....	103
Objectif stratégique 3 : Renforcer les connaissances et les bases factuelles sur la RAM par la surveillance et la recherche	105
Objectif stratégique 4 : Réduire l'incidence des infections par des mesures efficaces d'assainissement, d'hygiène et de prévention.....	108
Objectif stratégique 5 : Optimiser l'utilisation rationnelle des médicaments anti-microbiens en santé humaine, animale et environnementale	111
Objectif stratégique 6 : Promouvoir les investissements durables en fonction des besoins du pays ainsi que la recherche et développement.....	113
ANNEXE 1 : L'analyse situationnelle a été résumée dans une analyse SWOT	116
DOCUMENTS CONSULTES	124

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ABC	Association à Base communautaire
AMM	Autorisation de Mise sur le Marché
ANDE	Agence National De l'Environnement
BMR	Bactéries multi résistantes
BNETD	Bureau National d'Etude Technique et de Développement
CCC	Communication pour le Changement de Comportement
CDC	Centers for Diseases Control and Prevention
C-CLIN	Coordination-Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales
CHS	Centre Hospitalier Spécialisé
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CIAPOL	Centre Ivoirien Antipollution
CNESVS	Comité National d'Ethique des Sciences de la Vie et la Santé
CNR	Centre National de Référence
CNTS	Centre National de Transfusion Sanguine
CODINORM	Côte d'Ivoire normalisation
CSU	Centre de Santé Urbain
CTM	Comité Technique Multisectoriel
DD	Direction Départementale
DGSHP	Direction Général de la Santé et de l'Hygiène Publique
DHPSE	Direction de l'Hygiène Publique de la Santé et de l'Environnement
DPC	Développement Personnel Continu
DPLM	Direction de pharmacie, du laboratoire et des médicaments
DR	Direction Régionale
DSV	Direction des Services Vétérinaires
EBLSE	Entérobactérie produisant des Beta Lactamase à Spectre Elargi

EEC	Evaluation Externe conjointe
EEQ	Evaluation Externe de la Qualité
EPH	Etablissement Public Hospitalier
EPN	Etablissement Public National
ESCP	Etablissement sanitaire de premier contact
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FSUCOM	Formation Sanitaire Urbaine à base COMMunautaire
GHSA	Global Health Security Agenda /Agenda mondial de la sécurité sanitaire
GLASS	Global Antimicrobial resistance Surveillance System /Système mondial de surveillance de la résistance aux antimicrobiens
GMC	Groupe Multisectoriel de Coordination
GMC RAM	Groupe Multisectoriel de Coordination -Resistance aux anti microbiens
HPCI	Hygiène Prevention Contrôle des infections
IAS	Infection Associée aux Soins
ICA	Institut de Cardiologie d'Abidjan
INHP	Institut National de l'Hygiène Publique
INS	Institut National de la Statistique
INSP	Institut National de la Santé Publique
IPC	Prévention et de Contrôle des Infections
IPCI	Institut Pasteur de Côte d'Ivoire
IRF	Institut Raoul Follereau
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
LANADA	Laboratoire National de Développement de l'Agriculture
LCE	Laboratoire Central de l'Environnement
LCHAI	Laboratoire Central pour l'Hygiène et l'Agro-Industrie
LCVB	Laboratoire Central Vétérinaire de Bingerville
LNSP	Laboratoire National de la Santé Publique

MESRS	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MIRAH	Ministère des ressources Animales et Halieutiques
MSHP	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
NPSP	Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique
OBC	Organisation à Base communautaire
OIE	Organisation International des Epizooties
OIPR	Office Ivoirien des Parcs et Réserves
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations unies pour le développement industriel
ORMICI	Observatoire de la résistance des anti- infectieux
OTC	Obstacles Techniques au Commerce
PACIR	Programme d'Appui au Commerce et à l'Intégration Régionale
PADECI	Projet d'Appui au Développement de l'Elevage
PAN	Plan d'Action National
PASA-HPV	Projet d'Appui à la Santé Animale et à l'Hygiène Publique Vétérinaire
PCI	Prevention contrôle des Infections
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PFNRSI	Point Focal Nation du Règlement Sanitaire International
PMT	Praticien de Médecine Traditionnelle
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
PNLT	Programme National de Lutte contre la Tuberculose
PNMT	Programme National de la promotion de la Médecine traditionnelle
POLLUMAR	Plan d'urgence de lutte contre les pollutions accidentelles en mer, en lagune et dans les zones côtières

SOP	Standard Operating Procedure
PROGIRS	Projet de gestion Intégré des Ranchs et Stations
PSDEPA	Plan Stratégique de Développement de l’Elevage de la Pêche et de l’Aquaculture
RAM	Résistance aux antimicrobiens
RGPH	Recensement Général de la Population et des Habitats
RSI	Règlement Sanitaire International
SAMU	Service d'Aide Médical d'Urgence
SHHPCI	Service d’Hygiène Hospitalière Prevention contrôle des infections
SPS	Accords de mesures sanitaires et phytosanitaires
SSM	Sécurité Sanitaire Mondiale
SWOT	Strengths – Weaknesses – Opportunities –. Threats / Forces - Faiblesses - Opportunités - Menaces
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
USAID	Agence des Etats Unis pour le développement international

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I. Profil démographique de la Côte d'Ivoire	3
Tableau II. Nombre de laboratoires au niveau local, intermédiaire/district et national	10
Tableau III: Pyramide du système de santé animale.....	12

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Etapes de la transition démographique d'un pays.....	5
Figure 2. Découpage administratif de la Côte d'Ivoire (BNETD, 2012)	6
Figure 3: Pyramide sanitaire de Côte d'Ivoire	7
Figure 4 : Organigramme des structures de gouvernance multisectorielle	20

RESUME D'ORIENTATION

Le plan national de lutte contre la Résistance aux Antimicrobien (RAM) a été inspiré du plan d'action mondial sur la résistance aux anti-microbiens avec les 6 (six) objectifs stratégiques suivants: (i) Renforcer le cadre organisationnel de la lutte contre la résistance aux anti-microbiens ; (ii) Améliorer la sensibilisation à la RAM et la compréhension du phénomène par une communication, éducation, formation; (iii) Renforcer les connaissances et les bases factuelles sur la RAM par la surveillance et la recherche ; (iv) Réduire l'incidence des infections par des mesures efficaces d'assainissement, d'hygiène et de prévention; (v) Optimiser l'utilisation rationnelle des médicaments anti-microbiens en santé humaine, animale et environnementale; (vi) et Promouvoir les investissements durables en fonction des besoins du pays, la recherche et le développement durable qui tiennent compte des besoins de tous les pays et accroître les investissements dans de nouveaux médicaments, outils de diagnostic, vaccins et autres interventions.

L'analyse de la situation décrit l'état actuel de la résistance aux anti-microbiens dans le pays sous forme d'analyse SWOT. Le document résume la structure pour le développement et la mise en œuvre du Plan d'Action National (PAN). Il spécifie la création du Comité National de Coordination de la RAM, des groupes techniques de travail, du secrétariat et du point focal pour la RAM. Il décrit en outre la structure de mise en œuvre à différents niveaux.

Le plan stratégique fournit des détails sur les actions prioritaires, les objectifs spécifiques, les interventions et les activités clés à réaliser pour chaque objectif stratégique. Des objectifs spécifiques ont été identifiées avec les interventions suivantes: Assurer la mise en place du cadre de la lutte ; établir un programme de santé publique axé sur la communication et la santé, ciblant l'homme, les animaux et les végétaux, y compris la chaîne alimentaire; plaider pour la lutte contre la résistance aux anti-microbiens et mener une campagne de sensibilisation; mettre en place un mécanisme de gestion et de partage des connaissances à tous les niveaux; inclure la résistance aux anti-microbiens au cœur de l'éducation, de la formation, et du développement professionnel.

Les connaissances, la surveillance et la recherche sur la résistance aux anti-microbiens seront renforcées grâce à: la mise en place d'un système national de surveillance de la résistance aux anti-microbiens; le renforcement des capacités du laboratoire national de référence (CNR) et de laboratoires régionaux désignés pour la surveillance de la résistance aux anti-microbiens; l'élaboration d'un programme de recherche national sur la résistance aux anti-microbiens; l'établissement au soutien d'un mécanisme coordonné qui garantira l'harmonisation des lignes directrices sur la résistance aux anti-microbiens, de la gestion des données et de leur partage.

Pour améliorer la prévention et le contrôle des soins de santé, il est nécessaire de renforcer le programme national de prévention et de contrôle des infections à tous les niveaux. De plus, l'utilisation de vaccins peut réduire les taux d'infection et la dépendance aux agents anti-microbiens, ainsi que le risque de développement et de propagation d'agents pathogènes résistants aux anti-microbiens dans la chaîne alimentaire. En outre, le renforcement des services et des infrastructures de laboratoire et de diagnostic serait une condition préalable pour répondre au protocole RAM.

Les interventions visent à optimiser l'utilisation des agents anti-microbiens dans la santé humaine et animale. Elles comprendront le renforcement de l'autorité réglementaire pour contrôler la qualité, la distribution et l'utilisation des agents anti-microbiens ; le renforcement de la conformité des patients et des prestations de soins de santé, l'utilisation inappropriée ou non réglementée des agents anti-microbiens en agriculture, le renforcement de la gestion et l'utilisation des anti-microbiens dans les établissements de santé en fournissant des bases factuelles pour la prescription et la dispensation des normes de soins. L'intendance surveillera et évaluera également l'utilisation et la consommation d'anti-microbien à tous les niveaux.

La matrice du plan opérationnel donne des détails sur la manière dont chaque activité sera menée. Elle comprend les sous-activités, la mesure unitaire, la quantité, la période de réalisation d'une sous-activité donnée, le niveau de réalisation, le coût de mise en œuvre, la source de financement et les indicateurs. Le cadre de suivi et d'évaluation comprend des indicateurs qui seront mesurés au cours du processus de mise en œuvre. L'évaluation de fin de mandat aura lieu fin 2020.

INTRODUCTION

Les anti-microbiens jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les maladies infectieuses en médecine humaine et vétérinaire. L'introduction de la pénicilline au XXe siècle a permis de réduire considérablement le nombre de maladies et de décès dus à ces maladies. Inversement, le traitement miracle fourni par les anti-microbiens pour les infections courantes est en train de s'éroder du fait de l'émergence d'une résistance à ces anti-microbiens.

La résistance aux anti-microbiens, telle que définie par l'OMS est la résistance d'un microorganisme à un médicament antimicrobien auquel il était jusque-là sensible. Elle résulte de l'aptitude de certains microorganismes (bactéries, virus, parasites, champignons) à supporter l'attaque de médicaments anti-microbiens tels que les antibiotiques, les antiviraux, les antipaludiques.

La résistance aux anti-microbiens qui constituait un problème de santé publique est aujourd'hui une véritable menace, tant en Côte d'Ivoire en Afrique que dans le monde. Les données de surveillance du Centre National de Référence (CNR) des antibiotiques en Côte d'Ivoire montrent des taux alarmants, avec pour exemple des taux d'entérobactéries productrices de bêta lactamases à spectre élargi chez l'homme qui sont passées de 9% en 2002 à plus de 40% en 2017. Selon l'OIE, il a été démontré à ce jour, chez l'animal, que la résistance est établie pour toutes les formes de préparation à base de tétracycline.

La RAM a de multiples implications, telles qu'un traitement prolongé et plus coûteux pour les patients d'une part, et une réduction de l'arsenal thérapeutique pour les prestataires de soins de santé d'autre part. La RAM a également pour conséquences des séjours hospitaliers prolongés avec pour corolaire, le développement et la propagation de la résistance des microorganismes et des taux de mortalité plus élevés. De ce fait la RAM a un impact négatif sur l'économie nationale et sur la population dont elle contribue fortement à l'appauvrissement.

Le Plan d'Action Mondial a été développé en étroite collaboration avec la Tripartite (FAO, OMS et OIE) qui reconnaît que la menace de la RAM exige d'abord une approche efficace, ensuite une coordination impliquant de nombreux secteurs tant au niveau national qu'international et enfin un engagement des pays traduit dans un Plan d'Action National de lutte contre la RAM (PAN-RAM).

Pour remédier à cette situation, le programme de la soixante-huitième assemblée mondiale de la santé de mai 2015 dont le plan d'action mondial de lutte contre la résistance aux anti-microbiens exhortant les États membres à élaborer leurs plans d'action nationaux par l'approche « ONE HEALTH ou UNE SEULE SANTE » a été adopté par le gouvernement ivoirien.

Les objectifs du PAN sont les suivants :

- i. renforcer le cadre organisationnel de la lutte contre la résistance aux anti-microbiens
- ii. améliorer la sensibilisation et la compréhension de la résistance aux anti-microbiens grâce à une communication, une éducation et une formation efficaces ;
- iii. renforcer les connaissances et de preuves par la surveillance et la recherche ;
- iv. réduire l'incidence de l'infection grâce à des mesures efficaces d'assainissement, d'hygiène et de prévention des infections ;
- v. optimiser l'utilisation des agents anti-microbiens en santé humaine et animale ;
- vi. promouvoir les investissements durables en fonction des besoins du pays et la recherche et développement durable qui tienne compte des besoins de tous les pays et accroître l'investissement dans de nouveaux médicaments, outils de diagnostic, vaccins et autres interventions.

Dans le processus d'élaboration de ce plan, des points focaux sectoriels ont été formés avec l'appui de l'OMS.

Le PAN fournit une matrice organisationnelle et structurelle pour une gestion inclusive et coordonnée des secteurs tels que la médecine humaine et vétérinaire, l'agriculture, l'environnement, la finance, et des acteurs tels que les consommateurs et les ONG.

Le plan d'action national définit les principaux objectifs stratégiques, opérationnels et de suivi-évaluation. Sa mise en œuvre va permettre de réduire le développement et la propagation de la RAM aussi bien dans les secteurs humain, animal que dans l'environnement, de façon à améliorer significativement la qualité de vie de nos populations.

CONSIDERATIONS GENERALES

Présentation la Côte d'Ivoire (Afrique de l'Ouest)

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014 indique une population totale de 22 671 331 habitants avec une densité de 70,3 habitants/km². Elle est composée de 11 708 244 d'hommes soit 51,7% et de 10 963 087 de femmes soit 48,3%. Le tableau ci-dessous en présente les principales caractéristiques.

Tableau I. Profil démographique de la Côte d'Ivoire

	Population RGPH 2014	
	Effectif	Pourcentage (%)
Population totale	22 671 331	100
Population féminine	10 963 087	48,4
Population masculine	11 708 244	51,6
Population active (15-64 ans)	12 491 695	56
Population urbaine	11 370 347	50,2
Population rurale	11 300 984	49,8
Population étrangère	5 491 972	24,2
Population âgée de moins de 15 ans	9 408 602	41,5
Densité moyenne (habitants/ km ²)	70,3	-
Taux de dépendance		78,6
Taux d'accroissement annuel moyen	-	2,6
Indice synthétique de fécondité (enfant/femme)	5	-

Source : INS, 2014

La population vivant en milieu urbain est de 11 370 347 soit 50,2% contre 11 300 984 en milieu rural soit 49,8%. La Côte d'Ivoire connaît un fort taux d'immigration, la population étrangère était de 5 490 222 personnes soit 24,2% de la population totale.

L'espérance de vie à la naissance tenant compte de l'impact du VIH/sida sur la mortalité donnée par Spectrum pour la Côte d'Ivoire est de 54,3 ans en 2015 avec respectivement 53,4 ans pour les hommes et 55,2 ans pour les femmes¹. La population est très jeune avec un nombre de dépendants élevé puisqu'un habitant sur deux à moins de 20 ans et deux sur trois ont moins de 25 ans (Figure 1). La diminution rapide des taux de dépendance suite à la maîtrise de leurs niveaux de fécondité, a permis aux pays émergents d'ouvrir une « fenêtre d'opportunité démographique » plus favorable à l'épargne, aux investissements productifs et aux investissements dans le capital humain, ce qui leur a permis de bénéficier du dividende démographique. Le Dividende Démographique est le bénéfice que peuvent tirer les pays au cours de la période unique de leur histoire où ils réalisent leur transition démographique, c'est-à-dire le passage de niveaux élevés de mortalité et de fécondité à des niveaux moindres maîtrisés.

¹ PNDS 2016-2020

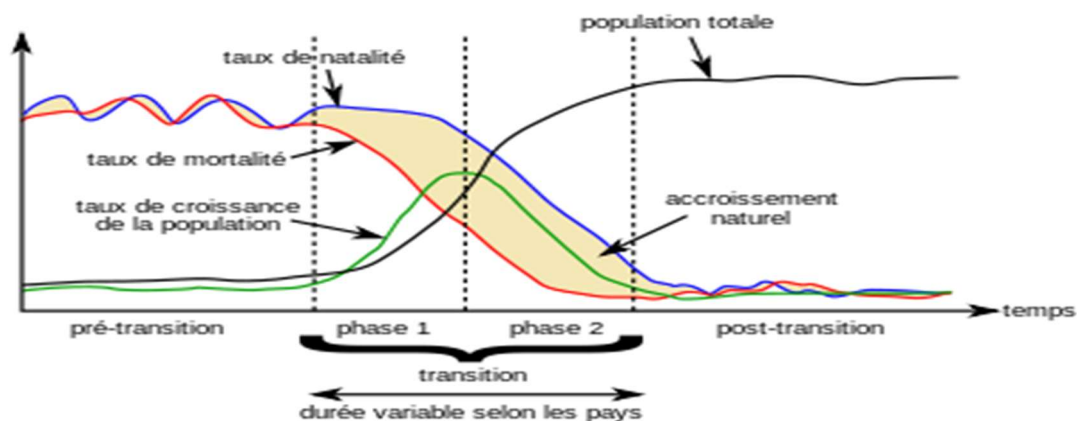


Figure 1. Etapes de la transition démographique d'un pays

La maîtrise progressive de la mortalité puis de la fécondité se traduit par une diminution du pourcentage de jeunes à charge des actifs, ce qui permet de mieux maîtriser l'augmentation des dépenses en santé et en éducation imputables auparavant à l'augmentation continue du nombre d'enfants et de jeunes. La réalisation de la transition démographique (en panne en Côte d'Ivoire depuis les années 1990) est l'une des transformations majeures nécessaire pour atteindre l'émergence et bénéficier du dividende démographique. Dans les pays émergents, la croissance démographique se situe aujourd'hui entre 0,5% et 1,5% par an (contre 2,6% en Côte d'Ivoire), les femmes ont en moyenne au plus 3 enfants (contre 5 enfants en Côte d'Ivoire), et 60 à 85 % d'entre elles utilisent une méthode de contraception ce qui favorise leur insertion sur le marché du travail (contre 18% seulement en Côte d'Ivoire en 2012).

Contexte administratif

Le découpage administratif du territoire du 27 mars 2012 comprend 02 Districts autonomes (Abidjan et Yamoussoukro), 31 régions, 107 départements, 423 Sous-préfectures, 197 collectivités municipales et plus de 8600 villages (www.gouv.ci).

La capitale politique, Yamoussoukro se trouve au centre du pays, à 248 km d'Abidjan, la capitale économique.



Figure 2. Découpage administratif de la Côte d'Ivoire (BNETD, 2012)

CONTEXTE SANITAIRE :

SECTEUR HUMAIN

Politique sanitaire

Le PNDS 2016-2020 met un accent particulier sur l'amélioration de l'assainissement et de l'hygiène de l'environnement dans la lutte contre la maladie.

Depuis quelques années, la Côte d'Ivoire a entrepris de nouvelles réformes dans le secteur de la santé. Il s'agit principalement (i) de la réforme hospitalière, (ii) du financement basé sur la performance, (iii) de la décentralisation sanitaire, (iv) de l'organisation des interventions à base

communautaire, (v) de l'organisation et de la réorganisation des services des urgences dans les Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) et les Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) et (vi) la couverture sanitaire universelle (CSU).

Organisation du système sanitaire ivoirien

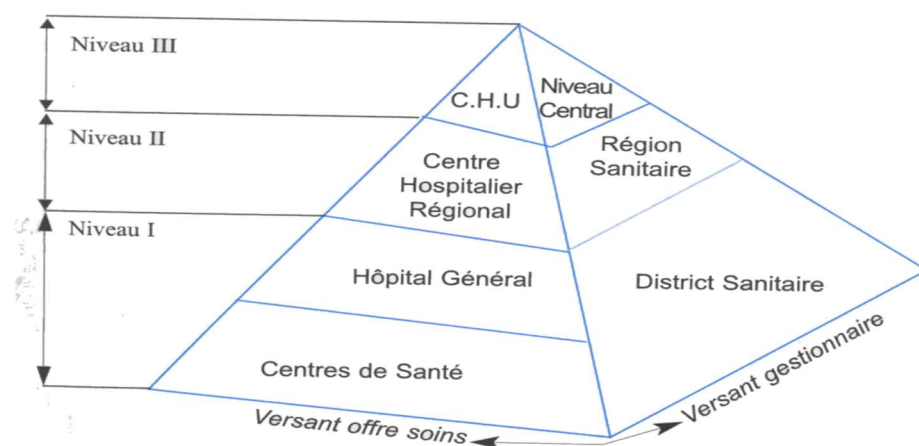


Figure 3. Pyramide sanitaire de Côte d'Ivoire

Le système de santé ivoirien comprend l'offre publique de soins, l'offre privée de soins et l'administration sanitaire. Il est de type pyramidal avec trois (3) échelons et deux versants : l'un gestionnaire et l'autre prestataire (Figure 3).

Il comprend trois (03) niveaux dans sa structuration administrative :

- Le niveau central, avec le cabinet du Ministre, les Directions, les Services centraux et les Programmes de santé, est chargé de la définition de la Politique, de l'appui et de la coordination globale ;

- Le niveau intermédiaire est composé de 20 Directions Régionales ayant une mission d'appui aux districts sanitaires pour la mise en œuvre de la politique sanitaire ;
- Le niveau périphérique est composé de 82 Directions Départementales ou Districts Sanitaires, chargés de coordonner l'activité sanitaire dépendant de leur ressort territorial et de fournir un support opérationnel et logistique aux services de santé. Le district sanitaire, unité opérationnelle du système de santé est lui-même subdivisé en aires sanitaires ou bassins de desserte des ESPC.

Offre de soins

Le système de santé ivoirien est dominé par un secteur public prépondérant et un secteur privé en plein essor, à côté desquels existe la médecine traditionnelle qui occupe une place relativement importante.

Secteur sanitaire public

Le secteur public de soins est organisé en trois niveaux :

- le niveau primaire représenté par 1910 Etablissements Sanitaires de Premiers Contacts (ESPC);
- le niveau secondaire constitué des établissements sanitaires de recours pour la première référence avec 68 Hôpitaux Généraux (HG), 17 Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) et 02 Centres Hospitaliers Spécialisés (CHS) ;
- le niveau tertiaire composé des établissements sanitaires de recours pour la deuxième référence avec 04 Centres Hospitaliers Universitaires (CHU), 05 Instituts Nationaux Spécialisés² (INS) et 04 autres Etablissements Publics Nationaux³ (EPN) d'appui.

Il est à noter que d'autres ministères tels que ceux de la Défense, de l'Économie et des Finances, de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, de l'Éducation Nationale et de l'Intérieur participent à l'offre de soins à travers leurs infrastructures sanitaires.

²Institut National de Santé Publique (INSP), Institut National d'Hygiène Publique (INHP), Institut Raoul Follereau (IRF), Institut Pierre Richet (IPR), Institut de Cardiologie d'Abidjan (ICA)

³Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), Laboratoire National de Santé Publique (LNSP), Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique (N-PSP), Service d'Aide Médicale d'Urgence (SAMU)

Secteur sanitaire privé

Le secteur sanitaire privé s'est développé ces dernières années avec l'émergence d'établissements sanitaires privés de toutes classes et de toutes catégories (polycliniques, cliniques, centres et cabinets médicaux, officines de pharmacie et infirmeries privées). Il est essentiellement présent dans les grandes agglomérations ou les pôles économiques. En 2011, le pays comptait pour ce secteur, 2036 établissements de santé privés dont 1482 (soit 73%) non autorisés par le MSHP.

Avec 49 établissements sanitaires, le secteur confessionnel, les Associations et les Organisations à Base communautaire (ABC/OBC) participent également à l'offre de soins surtout au niveau primaire⁴.

En 2014⁵, le secteur pharmaceutique privé occupe une place très importante dans le système de santé et couvre entre 80 et 90% de l'offre en médicament. Ce secteur pharmaceutique privé comprend essentiellement :

- quatre (04) grossistes-répartiteurs;
- 1 100 officines privées de pharmacie ;
- huit (08) unités de production de médicaments, dont quatre (04) en activité. La production locale est évaluée à 6% du marché pharmaceutique national.

Médecine traditionnelle

L'exercice et l'organisation de la médecine et la pharmacopée traditionnelles sont réglementés par la loi n°2015-536 du 20 juillet 2015 et le Décret n°2016-24 du 27 janvier 2016 portant Code d'Ethique et de Déontologie des praticiens de médecine et pharmacopée traditionnelles. La médecine traditionnelle compte plus de 8 500 Praticiens de Médecine Traditionnelle (PMT) recensés par le Programme National de Promotion de la Médecine Traditionnelle (PNPMT). En 2010, 1204 PMT ont été formés ; certains en anatomie et en hygiène conventionnelle, et d'autres en droits de propriété intellectuelle.

⁴Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, RCI : PNDS 2016-2020

⁵Etude pour le Développement des Industries pharmaceutiques locales en Côte d'Ivoire- ONUDI-PACIR- Projet EE/IVC/010/001- 2014

Données sur les laboratoires

Comme la pyramide sanitaire, le réseau des laboratoires est organisé de façon pyramidale. Le décret n°96-876 du 25 octobre 1996 portant classification des établissements sanitaires publics donne la composition du plateau technique de chaque établissement sanitaire public et précise la disponibilité de laboratoires d'analyses de biologie médicale dans chaque type d'établissement depuis le centre de santé rural jusqu'au CHU.

Les données statistiques sur la répartition des laboratoires se présentent comme suit :

Tableau II. Nombre de laboratoires au niveau local, intermédiaire/district et national

Niveau	Nombre
I : Laboratoires des Etablissements Sanitaires de Premier Contact (ESPC)	625
II : Laboratoires des Hôpitaux Généraux et Centres Hospitaliers Régionaux	100
III : Laboratoires centraux :	11
Total	736

Source : Rapport d'évaluation du Règlement sanitaire International (RSI) 2005 (OMS)

SECTEUR ANIMAL

La structuration du secteur des ressources animales et halieutiques s'articule en trois niveaux :

- niveau tertiaire composé des directions centrales
- niveau intermédiaire composé des directions régionales et départementales
- niveau primaire composé par les postes d'élevage et postes d'entrée

Les activités au niveau de ce secteur sont prises en compte par le PSDEPA 2016-2022 qui comporte trois grands projets :

- PROGIRS : projet intégré de gestion des ranchs et stations
- PADECI :
- PASA-HPV :

Le PSDEPA 2016-2022 retrace l'amélioration génétique par l'introduction de races nouvelles performantes d'ovins et de caprins et l'introduction de coqs améliorateurs au niveau de la volaille traditionnelle. Ce volet est géré pour le projet intégré de gestion des ranchs et stations (PROGIRS) avec ancrage institutionnel à la DPE.

Il existe également un projet de développement de l'élevage par l'installation de producteurs et des espèces en production à savoir les ovins, les porcins, les volailles et les filières en développement à savoir les escargots, les lapins, les agoutis géré par le PADECI (Projet d'appui au développement de l'élevage en CI) ancré à la DPE.

L'amélioration de la santé animale et de l'hygiène publique vétérinaire qui s'appuie sur les volets de lutte contre les épizooties, de lutte contre la vente de médicaments frauduleux, les inspections des denrées alimentaires d'origine animale et les importations d'animaux sur pied est géré par le PASA-HPV (Projet d'appui à la santé animale et à l'hygiène publique vétérinaire) avec ancrage institutionnel à la DSV.

Au niveau régional et départemental les services de l'état assurent la coordination des opérations édictées par la DSV, notamment le suivi des programmes de prophylaxie de masse. Ces programmes sont exécutés par les vétérinaires installés en clientèle privée titulaires d'un mandat sanitaire.

Au niveau primaire, les postes d'entrée et les postes d'élevage assurent l'exécution de la remontée des informations zoo sanitaires au niveau des fermes via les vétérinaires privés du groupement de défense sanitaires via le DD et le DR.

Dans son organisation, le secteur s'appuie sur les laboratoires du LANADA qui se répartissent seulement aux niveaux tertiaire et secondaire.

Niveau III	Directions Centrales	Direction des Services Vétérinaires (DSV) 01 Direction des Productions d'Elevage (DPE) 01 Direction de l'Aquaculture et des Pêches (DAP) 01	Laboratoire Central Vétérinaire de Bingerville (LCVB) Laboratoire Central d'Hygiène Alimentaire et d'Agro-Industrie (LCHAI) Laboratoire Central d'Agrochimie et d'Ecotoxicologie (LCAE)
Niveau II	Directions Régionales 20	Cabinets vétérinaires	Laboratoire Régional de Korhogo (LRK) Laboratoire Régional de Bouake (LRB)
	Directions Départementales 58	Odienné	
		Boundiali	
		Korhogo	
		Bouna	
		Man	
		Duekoue	
		Séguéla	
		Soubre	
		Divo	
		Bouafle	
		Daloa	
		San pedro	
		Abidjan 1	
		Abidjan 2	
Niveau I	Postes d'élevage 170	Groupeement de défense sanitaire	
	Postes d'entrée terrestres 06	Porcin	
	Maritime 01	Volailles	
	Aéroportuaire 01		

Tableau III: Pyramide du système de santé animale

SECTEUR ENVIRONNEMENTAL

Ce secteur est organisé sur 2 niveaux, central et régional.

Le niveau central comporte la Direction générale de l'environnement (DGE) et trois directions centrales : CIAPOL (Centre Ivoirien Antipollution), Agence Nationale de l'Environnement (ANDE) et l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR)

Le niveau régional est couvert par 31 directions régionales dont 25 sont fonctionnelles dépendant de la DGE et 3 antennes régionales dépendant du CIAPOL.

Ces antennes couvrent le niveau primaire à savoir les matrices environnementales.

La surveillance de la faune sauvage relève de l'OIPR au niveau des parcs et réserves. Pour tout autre espace non protégé, la surveillance est assurée par les agents du ministère des Eaux et Forêts.

ANALYSE SITUATIONNELLE ET EVALUATION

1- CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE

La Côte d'Ivoire dispose d'une plateforme législative, réglementaire et de directives pour la gestion de façon générale de la sécurité sanitaire dans les secteurs de la santé humaine, animale, environnementale et dans le domaine agroalimentaire. Cependant, l'application de ces dispositions réglementaires demeure un défi à relever, ce qui constitue un facteur de maintien d'une situation de risque sanitaire potentiel pour les populations. Dans le cas spécifique de la RAM, un cadre législatif et réglementaire applicable dans les différents secteurs évoqués est à mettre en place.

De façon sommaire et selon les secteurs, on distingue les dispositions suivantes :

-Santé humaine :

Des lois, règlements et directives régissent la qualité, la sécurité et l'efficacité des médicaments de façon générale et des anti-microbiens en particulier. Il existe dans le pays, une réglementation de l'importation et de la mise sur le marché de médicaments en santé humaine, de même qu'un code de déontologie et un référentiel de dispensation de médicaments pour les secteurs de la santé humaine et animale. Cependant, en dehors des programmes nationaux de lutte contre la Tuberculose (PNLT), le VIH (PNLS), le Paludisme (PNLP), les hépatites (PNLH) et des algorithmes de traitement des IST, on note une insuffisance de directives nationales pour l'utilisation des anti-microbiens.

-Santé animale

Les textes législatifs et réglementaires relatifs au secteur de santé animale bien que présentant des dispositions spécifiques à la Côte d'Ivoire, sont harmonisés sur ceux relevant des accords internationaux que le pays a ratifiés. Il s'agit notamment, des accords de mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et des Obstacles techniques au commerce (OTC), des lignes directrices sur la législation vétérinaire de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale au travers de l'Organisation Internationale des épizooties (OIE) et des textes communautaires de l'UEMOA. Parmi ces dispositions législatives, on peut citer celles relatives à l'inspection qualitative des denrées animales, la prévention et le contrôle des infections zoonotiques, l'assurance de la surveillance épidémiologiques des maladies animales et de la sécurité sanitaire des viandes destinées à la consommation. Il faut cependant noter que le système de santé animale en Côte d'Ivoire a besoin d'une réglementation spécifique relative à la RAM.

-Secteur environnement

En Côte d'Ivoire, des instruments juridiques ont été mis en place pour la protection de l'environnement contre les risques de pollution et de dégradation. Il s'agit notamment de la loi n°96-766 du 03 octobre 1996 portant code de l'environnement, du décret n°97-678 du 3 décembre 1997 sur la protection de l'environnement marin et lagunaire contre la pollution et celui du décret n°98-42 du 28 janvier 1998 relatif à l'organisation du plan d'urgence de lutte contre les pollutions accidentelles en mer, en lagune et dans les zones côtières (POLLUMAR). Cependant, de même que

dans les secteurs précédemment évoqués, il y a une absence de dispositions législatives et réglementaires spécifiques aux RAM dans le secteur de l'environnement.

-Secteur agroalimentaire et agroindustriel

Dans le secteur agricole, la loi n° 2015-237 de juillet 2015 d'orientation agricole, définit et met en œuvre une politique visant l'assurance de la sécurité sanitaire des aliments d'origine végétale et animale et la santé publique vétérinaire par la maîtrise des zoonoses. Par ailleurs, Des textes, normes ou règlements régissent la qualité hygiénique pour toute denrée en alimentation humaine et animale (contrôle et obligations pour les professionnels). On peut citer la Loi n°63-323 du 25 juillet 1963 relative à la police sanitaire des animaux en Côte d'Ivoire ; celle de la loi n°63-301 du 26 juin 1963 relative à la répression des fraudes dans la vente des marchandises et falsification des denrées alimentaires et des produits agricoles et le décret n° 79-573 du 4 juillet 1979 portant réglementation des restaurants. Des dispositions normatives sont également mises en place avec la création de Côte d'Ivoire normalisation (CODINORM) dont les objectifs entre autres sont d'élaborer des normes et développer des certifications de conformité.

2-GOUVERNANCE

L'élaboration du Plan d'Action National de Sécurité Sanitaire (PANSS) en 2018, soutenu par les partenaires au développement, a permis à la Côte d'Ivoire, de disposer d'un guide d'application du Règlement Sanitaire International et la Sécurité Sanitaire Mondiale. Divers ministères ont été impliqués dans l'élaboration du PANSS qui prend en compte la lutte contre la RAM. D'un point de vue institutionnel, à l'initiative de tous les ministères impliqués dans le programme de sécurité sanitaire mondiale, le décret n° 2019 – 293 du 03 avril 2019 portant création, attribution, organisation et fonctionnement de la plateforme « nationale une seule santé » a été pris. Par ailleurs, le Point Focal National RSI (PFNRSI) est nommé et le nom de l'Institution qui abrite le PFNRSI est l'Institut National de l'Hygiène Publique (INHP). Des centres nationaux de références pour la lutte contre les maladies transmissibles ont été créés par arrêté interministériel à l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (IPCI). Il existe des organismes pour le contrôle de la qualité des agents anti-microbiens en santé humaine (LNSP), en santé animale et dans l'agriculture (LANADA). Il en est de même pour l'organisme de gestion et de distribution des agents anti-microbiens et de la chaîne d'approvisionnement (NPSP) en santé animale et en agriculture.

3-SURVEILLANCE

En Côte d'Ivoire, la surveillance de la RAM est basée à l'état actuel, sur les systèmes de surveillance des agents pathogènes au travers des Centres Nationaux de Référence (CNR), ainsi qu'un Observatoire de la Résistance de Micro-organismes aux anti-Infectieux en Côte d'Ivoire (ORMICI).

Il existe un réseau de laboratoires de santé publique fonctionnel de certains établissements de premiers contacts jusqu'au laboratoire national de référence, capable de réaliser des analyses prioritaires : bactériologie, virologie, parasitologie, mycologie, sérologie, biochimie, hématologie et biologie moléculaire, y compris l'isolement et le séquençage par RT PCR. Tous ces laboratoires nationaux sont engagés dans un système de management de la qualité.

Il existe également un système EEQ en place coordonné par l'IPCI pour les maladies prioritaires. Malgré ces succès, il y a une absence de système national de surveillance de la résistance aux anti-microbiens chez l'homme, les animaux, l'agriculture et l'environnement. Les données disponibles sur la morbidité, la mortalité et pour la santé liée à la résistance aux anti-microbiens ne sont que partielles et peu fiables. De même, il n'y a pas d'investissement pour la durabilité dans les nouveaux médicaments, les outils de diagnostic, les vaccins et autres interventions et il n'y a pas d'agenda national de recherche sur la résistance aux anti-microbiens.

Cependant, il n'existe pas de mécanisme permettant de collecter systématiquement des données sur les agents pathogènes et la prévalence de la résistance aux antibiotiques chez les agents pathogènes

Santé humaine. L'Observatoire de la Résistance des Microorganismes aux anti-Infectieux en Côte d'Ivoire (ORMICI) a mené une analyse de la situation de la résistance aux anti-microbiens depuis 2011. Elle couvrait la situation et les facteurs de résistance aux maladies animales et humaines ainsi que la résistance des microorganismes dans le milieu environnemental. Le rapport indique dans un premier temps que le groupe d'entérobactéries comprenant *Enterobacter spp*, *Serratia spp*, *Hafnia spp*, *Citrobacter spp* (excepté *koseri*), *Proteus pp* (excepté *P. mirabilis*) ont montré un haut niveau de résistance à l'amoxicilline de 73,7%, 85,7%, 89,1%, 80,2%, 87,8% et 87,3 de 2012 à 2017 ce qui montre une constance au cours des dernières années. Pour les entérobactéries bêta-lactamases à spectre élargi (EBLSE), les bactéries multirésistantes (BMR) les plus isolées, les taux qui sont passés 18,5% en 2012 à près de 38,4% en 2013, 38,5% en 2014, 40,1% en 2015 et 37,4% en 2016. Il devient donc urgent de développer des enquêtes en milieu communautaire afin de disposer des taux de résistance des bactéries en médecine de ville.

Santé animale. Les antibiotiques sont couramment utilisés pour traiter les animaux, tout comme chez l'homme. En Côte d'Ivoire, les maladies transmises par les tiques, le thypoïde de la volaille, la salmonellose, la colibacillose, la coccidiose et d'autres causes de maladies diarrhéiques, sont les maladies d'origine animale et font appel aux antibiotiques. Les études disponibles montrent qu'un certain nombre de bactéries présentent une multirésistance aux antibiotiques. Les bactéries d'origine environnementale étaient essentiellement composées d'entérobactéries (*E. coli*, *Enterobacter aerogenes*, *Enterobacter cloacae* et *Klebsiella spp*), cocci à Gram négatif (*Staphylococcus aureus* et *Enterococcus faecalis*) et *Pseudomonas aeruginosa*. Un taux de résistance élevé a été observé au niveau des céphalosporines de troisième et quatrième génération. Ce taux est de 83% pour la ceftazidime, la ceftriaxone et la céfépime et 50% pour la céfotaxime. Les tests de sensibilité aux antibiotiques des isolats à sept types d'antibiotiques indiquent une résistance élevée à la pénicilline G, au chloramphénicol, à la streptomycine et à l'oxytétracycline chez *Arcanobacter pyogenes*, *Staphylococcus hyicus*, *S. intermedius* et *S. Aureus* de bovins. Des résultats similaires ont été trouvés chez la volaille : où des isolats d'*E. coli* issus de poussins étaient résistants à l'amoxicilline+ clavulanate (85%), au sulfaméthoxazole (36%) et à la néomycine (54%).

Le rapport de l'évaluation de l'agenda mondial de la sécurité sanitaire (GHSA) utilisant l'outil RSI d'évaluation externe conjointe (EEC) réalisée en 2016 selon lequel la résistance aux anti-microbiens est un problème majeur en Côte d'Ivoire. Le rapport indique que la résistance aux anti-microbiens (RAM) croît à un rythme alarmant au point de surpasser la mise au point de nouveaux moyens de lutte capables de contrer les infections chez les humains. Cette situation menace les soins aux patients, la croissance économique, la santé publique, l'agriculture, la sécurité économique et la sécurité nationale.

L'utilisation d'antibiotiques dans la communauté est aveugle et la recommandation de sa restriction est difficilement applicable. En plus de vendre des antibiotiques sans ordonnance, à la demande d'un client, les vendeurs de médicaments font également la promotion de régimes inappropriés. Ainsi, la disponibilité et l'utilisation rationnelle des médicaments représentent un important défi à relever au plan national.

Au niveau du système de santé animale, les soins au niveau communautaire sont fournis par le secteur public, tandis que les centres et les cliniques de soins de santé animale sont fournis par le secteur privé. Le manque de professionnel au niveau des villages a conduit les éleveurs à visiter des pharmacies informelles et des praticiens de la médecine traditionnelle pour obtenir des antibiotiques. Par ailleurs, les éleveurs peuvent administrer des antibiotiques chez les animaux pour compenser leur baisse de production en raison du manque de services vétérinaires officiels et de la prévalence de maladies animales. Il est probable qu'ils ignorent tout effet négatif potentiel des antibiotiques sur l'utilisation chez les animaux

4- PREVENTION

La Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique (DGSHP), en lien avec la Direction de l'Hygiène Publique de la Santé et de l'Environnement (DHPSE) et la Direction de la Médecine Hospitalière et de Proximité (DMHP), a mis en place en juillet 2017, un Comité Pilote de Coordination réunissant des techniciens en hygiène, assainissement et prévention des infections associées aux soins au niveau de la région sanitaire Abidjan 2.

Ce comité à travers la DHPSE a mené en 2018, une analyse de la situation de la prévention et contrôle de l'infection dans 30 établissements sanitaires de la région sanitaire Abidjan 2 avec l'appui financier de L'UNICEF. Cette évaluation conduite par la DMHP a concerné 9 établissements tertiaires publics et privés en août 2018 avec l'appui financier de l'OMS. L'analyse des données a relevé que tous les établissements de soins de premier contact ont un niveau de prévention et de contrôle de l'infection inadéquat excepté la FSUCOM Banco.

Néanmoins, il existe un plan clair et de nombreuses directives pour la prévention et le contrôle des infections qui existent. Parallèlement, il existe des comités de prévention et de contrôle des infections dans les établissements de santé du pays, bien que leurs ressources ne soient pas toujours suffisantes. La gestion des déchets et l'hygiène dans les installations des communautés doit être renforcés.

Une conformité plus stricte aux régimes de traitement aux antibiotiques, aux mesures d'assurance qualité visant à prévenir la consommation de médicaments non conformes aux normes et à la limitation des utilisations non thérapeutiques des antibiotiques dans l'agriculture constitueront un fondement de la gestion des anti-microbiens.

5- SENSIBILISATION

En Côte d'Ivoire, la sensibilisation du public à la résistance aux anti-microbiens reste un défi, car il n'existe actuellement aucun programme de ce type. Les connaissances des patients en matière d'anti-microbiens prescrits, y compris les voies d'administration, la posologie, la fréquence d'administration, la durée d'utilisation et l'importance de l'adhésion au traitement, même s'ils se sentent mieux, sont limitées. Les patients demandent généralement des antibiotiques, même pour ces maladies, la diarrhée de l'eau et la grippe, et se soignent eux-mêmes avec des anti-microbiens.

Cependant, il existe des institutions telles que la Direction de la Santé Communautaire dans le secteur de la santé humaine et l'unité d'éducation des éleveurs au sein du MIRAH, qui ont pour mandat d'informer la communauté sur divers sujets liés à la santé humaine et à la santé animale.

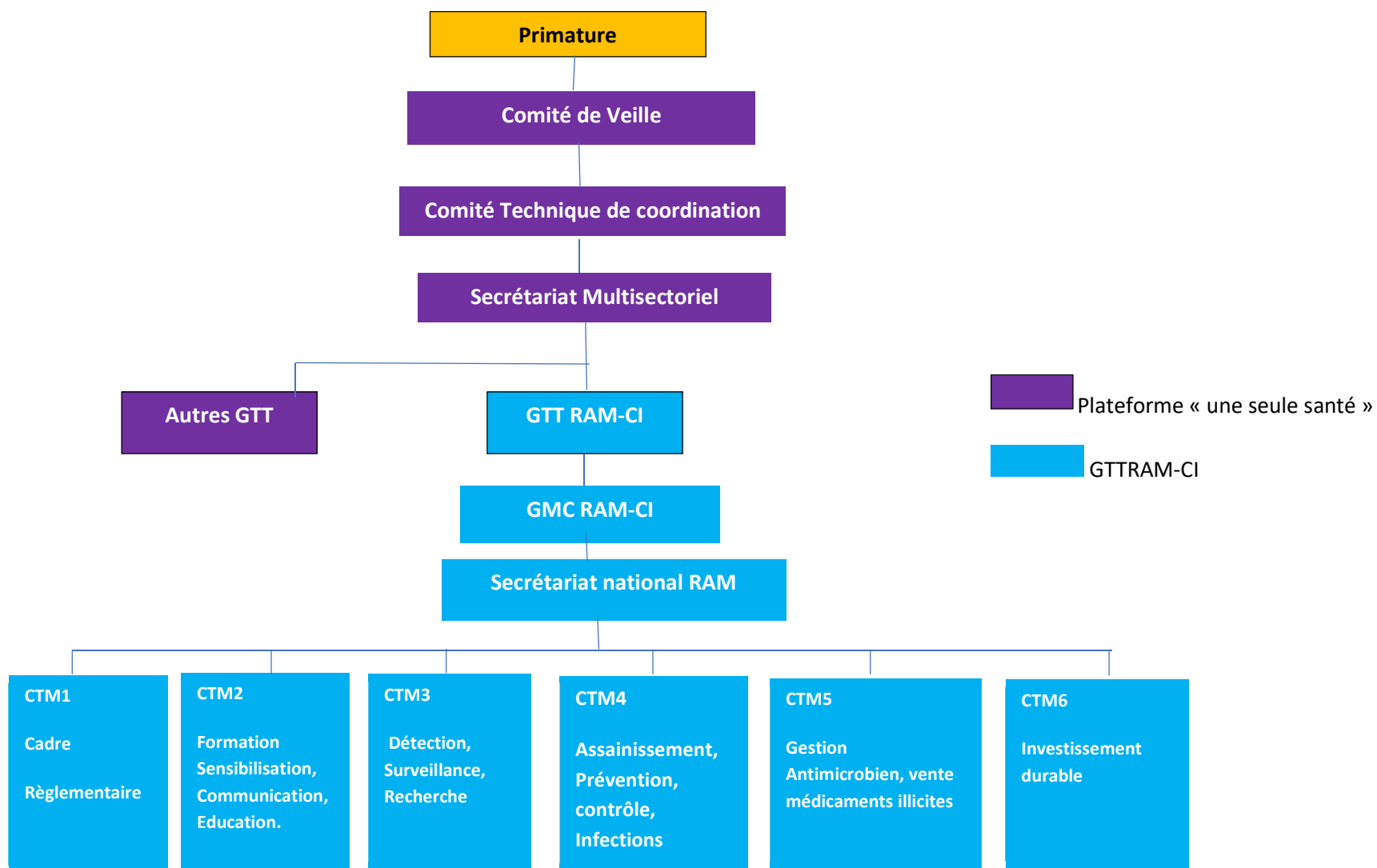
L'analyse situationnelle a été résumée dans une analyse SWOT (Voir Annexe 1).

REPONSE DU PAYS

GOVERNANCE

La gouvernance de la RAM est arrimée à la Plateforme multisectorielle, issue elle-même des Ministères techniques rattachés à la Primature. Un Comité de Coordination assure le lien entre le Groupe Technique de Travail (GTT) RAM et la plateforme multisectorielle. Le GTT est dirigé par un organe central de coordination national multisectoriel dénommé Groupe Multisectoriel de Coordination sur la RAM (GMC-RAM). Le Secrétariat national de la RAM est assuré par l'Observatoire de la Résistance des Microorganismes aux antimicrobien en Côte d'Ivoire (ORMICI). Dans une approche « Une seule santé », le Centre National de Référence de la résistance (CNR) aux antibiotiques de l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (IPCI) est le Point Focal national. Six (6) Comités Techniques Multisectoriels (CTM) sont créés en s'appuyant sur les objectifs stratégiques globaux identifiés pour réaliser le PAN-RAM. Le CTM comprend des experts de spécialités techniques désignés par le GMC-RAM et se réunit de façon ordinaire tous les deux (2) mois (réunion bimestrielle ordinaire). Toutefois, le CTM se réunit de façon extraordinaire en cas de besoin. Le CTM soumet des rapports d'activités deux semaines avant la réunion du GMC. La figure 3 ci-après présente l'Organigramme de gouvernance multisectorielle de la RAM.

Figure 4 : Organigramme des structures de gouvernance multisectorielle de la RAM



II. Rôles et attributions des organes de la gouvernance

Les principaux organes de gouvernance de la lutte contre la RAM comprennent : le Groupe Multisectoriel de Coordination (GMC), le Secrétariat national, le Point Focal national et les Comités Techniques Multisectoriels (CTM). Les modalités de désignation des membres et les fonctions de chaque organe ont été définies.

1- Point focal de la résistance antimicrobienne

Le Point focal de la résistance antimicrobienne est l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire, à travers le responsable du Centre National de Référence pour les anti-microbiens (CNR). Le point focal de la résistance antimicrobienne joue le rôle de secrétaire exécutif du secrétariat national de la RAM.

L'élaboration du PAN-RAM a été réalisée selon l'approche « Une seule santé » et coordonnée par le Ministère en charge de la Santé.

Les Points focaux sectoriels nommés par leurs Ministères respectifs font partie de l'ORMICI, de la santé humaine, de la santé animale, de l'environnement, de l'agriculture et de la recherche scientifique.

Le Point focal est le contact primaire pour l'ensemble des problèmes liés à la RAM dans le pays.

Le Point focal CNR-RAM devra :

1. Mettre en place des partenariats durables et œuvrer au plan national et international en faveur du confinement de la RAM ;
2. Identifier les parties prenantes et faciliter la constitution d'un GMC inclusif ;
3. Diriger et coordonner l'élaboration d'un projet de plan d'action national pour le confinement de la RAM ;
4. Faciliter et superviser la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du PAN-RAM par le biais du GMC.

2- Groupe Multisectoriel de Coordination (GMC)

Un Groupe RAM de Coordination (GMC) sur la RAM est l'organe central de coordination national. Le GMC supervise et coordonne toutes les activités liées à la RAM dans tous les secteurs. Les membres du GMC sont des représentants de différents secteurs et disciplines, en particulier des secteurs responsables de la santé humaine, de la santé animale, de la santé environnementale, ainsi que de l'élevage et de l'alimentation.

La direction du GMC bénéficie d'un soutien politique sous l'autorité de la Primature avec une Présidence consensuelle tournante pour un mandat de 2 ans renouvelable une fois, acté par un document officiel ou arrêté interministériel de nomination (voire Charte GMC-RAM). Le premier mandat sera assuré par un Président issu du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), le second mandat assuré par le Ministère en charge de la santé humaine, le troisième mandat assuré par le Ministère en charge de la santé animale et le dernier mandat par le Ministère en charge de l'environnement. Les opérations du PAN-RAM sont gérées et mises en œuvre par le biais du GMC sous la Présidence de l'autorité supérieure (Premier Ministre). Le responsable du GMC est une personne ressource expérimentée, compétente, suffisamment influente, ayant de l'autorité et très engagée dans la lutte contre la RAM et respectant la parité Hommes/Femmes dans l'homogénéité des membres du groupe qu'il administre. Il est également recommandé que le GMC dispose d'un mécanisme et des attestations appropriées garantissant l'absence de conflit d'intérêts de ces membres et une activité transparente en faveur de la santé publique.

Pour le démarrage des activités, une liste non exhaustive de 54 membres représentant 46 Structures et Institutions de Côte d'Ivoire a été validée (voir liste des membres du GMC). La désignation des membres se fait par un courrier écrit du secrétariat du GMC. Une série de 4 réunions par an, est convoquée le dernier jeudi ouvré du trimestre. Une majorité d'au moins un tiers des membres est exigée pour atteindre le quorum des membres convoqués ou au cas échéant les représentants issus d'au moins deux secteurs clés sur les 4 secteurs (santé humaine et animale, environnement et recherche scientifique). Les invitations sont envoyées un mois avant la date de la réunion avec rappel une semaine avant la date de réunion. Un procès-verbal sanctionne la tenue de chaque réunion avec une transmission au comité de coordination du GTT-RAM suivi d'une large diffusion à chaque représentant des structures et institutions membres.

Le Responsable de l'ORMICI est membre du GMC tout comme des représentants des Ordres nationaux (médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, vétérinaires) et des Comités médicaments des hôpitaux, du partenariat mondial pour la résistance aux anti-microbiens, des Ministres chargés de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche et des Autorités de réglementation. Les Organisations membres du GMC comprennent également des partenaires au développement et des Organisations internationales, notamment l'OMS, l'Organisation des Nations Unies pour

l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) et l'Organisation Mondiale pour la santé animale (OIE). Le GMC comprend également les Universités formant aux métiers de la santé et de l'agriculture.

Rôles et responsabilités du GMC

1. Assurer la responsabilité de la coordination, le cas échéant coordonner la réponse nationale à la menace de la RAM ;
2. Superviser l'élaboration du PAN-RAM et l'approuver ;
3. Coordonner la formulation des programmes / projets nationaux sur la résistance aux anti-microbiens ;
4. Superviser et évaluer la mise en œuvre des activités de gestion du patrimoine dans le pays ;
5. Fournir une structure pour le partage d'informations afin de renforcer mutuellement les activités entre les secteurs ;
6. Faciliter et, le cas échéant, convenir, coordonner les efforts visant à contenir et à réduire la menace de la RAM aux niveaux national, régional, des districts et des communautés ;
7. Établir des liens et une collaboration avec des agences et des organisations internes et externes afin d'améliorer le programme national de lutte contre la RAM ;
8. Renforcer et promouvoir la mise en réseau national des systèmes d'information et des programmes spécifiques aux maladies afin d'assurer une utilisation efficace et efficiente des ressources et le partage de l'information ;
9. Promouvoir le partage d'expertise et de ressources pour la surveillance et la recherche intersectorielle de la résistance aux anti-microbiens ;
10. Convoquer ou organiser des séminaires scientifiques et servir de plate-forme scientifique nationale pour la résistance aux anti-microbiens.
11. Établir des partenariats durables et œuvrer aux niveaux national et international pour endiguer la résistance aux anti-microbiens ;
12. Identifier les parties prenantes et faciliter la formation d'un GMC RAM et multidisciplinaire ;

3- Secrétariat national de la RAM

L'Observatoire des Résistances des Microorganismes aux anti-infectieux en Côte d'Ivoire (ORMICI) joue le rôle de secrétariat du GMC.

Rôles et responsabilités du secrétariat national de la RAM

1. Elaborer et diffuser les documents d'information, rapport et notes consultatives du GMC ;
2. Archiver les actes et les travaux des réunions du GMC ;
3. Standardiser les techniques de détection de la RAM (Procédures Opérationnelles Standardisées) ;

4. Coordonner l'élaboration, la révision, la mise à jour d'un plan d'action national pour lutter contre la résistance aux anti-microbiens ;
5. Faciliter et superviser la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du plan sous la supervision du GMC ;
6. Assurer la collecte régulière de données et le partage d'informations entre toutes les parties prenantes, membres du GMC et leurs groupes constitutifs, secteurs et disciplines ;
7. Coordonner les activités nationales pour la mise en place du système de surveillance de la résistance aux anti-microbiens ; la prévention des infections, la gestion des anti-microbiens
8. Elaborer un rapport sur la prévalence et les tendances de la RAM dans le système mondial de surveillance de la RAM (GLASS) et au niveau national.

4- Comités Techniques Multisectoriels (CTM)

Des critères d'adhésion à un comité technique multisectoriel (CTM) ont été adoptés et validés par le GMC RAM. Un CTM comprend des spécialités techniques pertinentes avec des experts des maladies infectieuses, de la microbiologie, de la prévention et du contrôle des infections, de la santé sociale, de la santé animale, de l'utilisation rationnelle des médicaments, de la lutte contre les médicaments illicites, de la réglementation des aliments et des drogues, du système de surveillance, de la santé environnementale et de la promotion de la santé.

Six (6) CTM ont été validés selon les objectifs :

- 1- CTM sur le cadre réglementaire ;
- 2- CTM pour la sensibilisation, la communication et l'éducation ;
- 3- CTM sur la formation, la détection, la surveillance et la recherche ;
- 4- CTM sur l'assainissement, la prévention et le contrôle des infections ;
- 5- CTM sur la gestion de l'utilisation des anti-microbiens ;
- 6- CTM sur l'investissement durable en matière de RAM.

Chaque CTM comprend un responsable désigné par le GMC et une dizaine (10) au moins d'autres membres ; le recours à d'autres experts sera envisagé selon le sujet traité. Le responsable du CTM est un expert de la thématique du CTM et a le même mandat que celui du GMC. En cas de départ volontaire du président du GMC avant la fin de son mandat, un choix consensuel est admis pour la désignation d'un autre responsable suppléant.

Le responsable propose les membres du CTM à l'approbation du GMC. Les réunions bimestrielles (tous les 2 mois) soit un total de 6 réunions annuelles des CTM se tiendront avant celles du GMC.

Le GMC établit des termes de référence (TdR) pour chaque CTM, spécifiant la portée, les rôles et les responsabilités spécifiques. Les CTM qui sont des groupes nationaux, interagissent avec les représentants des secteurs requis dans les pays, en fonction de l'étendue de leurs travaux et font régulièrement les rapports au GMC.

Les activités des CTM comprennent, sans toutefois s'y limiter :

1. collaborer avec le GMC pour la formulation du PAN-RAM ou autres plans ;
2. mettre en œuvre le PAN-RAM ou autre dans le cadre de leurs objectifs stratégiques ;
3. Elaborer le plan de travail annuel conformément au PAN-RAM ;
4. informer le GMC des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'objectif stratégique correspondant ;
5. développer des documents stratégiques (POS, projets, ...) ;
6. transmettre les rapports d'activités bimestriels à l'ORMICI ;
7. élaborer un programme annuel de réunions des CTM à soumettre à l'ORMICI (au plus tard 2 semaines avant la réunion du GMC) ;
8. orienter le GMC ou le Point focal national de la RAM sur sa thématique ;
9. conseiller le GMC en matière de médicaments et traitements.

5- Comité Médicaments des Hôpitaux (CMH)

Le CMH a pour mandat de garantir l'utilisation rationnelle des médicaments, y compris la gestion des anti-microbiens. Les fonctions du CMH sont telles que stipulées dans les directives sur les médicaments et les traitements, notamment :

- 1- surveiller les pratiques pour se conformer aux directives de traitement standard ;
- 2- surveiller la prescription, la délivrance et l'utilisation d'anti-microbiens par rapport aux directives nationales de traitement ;
- 3- faciliter la recherche opérationnelle pour l'utilisation rationnelle des anti-microbiens ;
- 4- suivre les promotions éthiques des médicaments et des fournitures médicales par les promoteurs des médicaments ;
- 5- assurer une formation continue du personnel et prodiguer des informations sur l'utilisation d'anti-microbiens et la thérapie ;
- 6- assurer la disponibilité du matériel de référence actualisé pour les informations sur les médicaments ;
- 7- conseiller les équipes de gestion et tout le personnel sur les questions relatives aux anti-microbiens.

Les équipes d'amélioration de la qualité et de sécurité des patients et le CMH dirigent les activités de prévention et de contrôle des infections visant à réduire la propagation des infections à l'hôpital.

6- Comité PCI

Le comité PCI est un organe d'orientation, de coordination, d'échanges et d'aide à la prise de décisions au niveau périphérique qui assure le relais de la mise en œuvre de la politique nationale en matière de Prévention et de Contrôle des Infections associées aux soins.

A ce titre, il est chargée de :

1. accompagner le district, l'EPH et les autres établissements sanitaires dans la mise en œuvre des activités d'Hygiène Hospitalière et de Lutte contre les Infections Nosocomiales ;
2. coordonner la diffusion des outils (supports de CCC, documents de référence, matériel de collecte de données, etc.) et la mobilisation de tous les acteurs ;
3. organiser le renforcement des capacités du personnel de santé, des agents des collectivités territoriales et de la communauté en matière d'Hygiène Hospitalière et de Lutte contre les Infections Nosocomiales ;
4. œuvrer à la mise en place d'un système de gestion durable des déchets sanitaires ;
5. assurer la disponibilité et l'utilisation correcte des matériels de sécurité des injections (seringues de sécurité et boîtes de sécurité), des produits de nettoyage et d'hygiène, des équipements de protection individuelle et du matériel de collecte séparée des déchets (poubelles et sacs poubelles) dans les unités de soins ;
6. promouvoir les méthodes de gestion efficace des Accidents d'Exposition aux Liquides Biologiques ;
7. participer à l'élaboration ou à la mise à jour du micro-plan du district sanitaire ou de l'EPH ou de l'établissement sanitaire privé en matière d'Hygiène Hospitalière et de Lutte contre les Infections Nosocomiales ou de tout autre document d'orientation destiné à l'usage de tous les acteurs du district ou de l'EPH ou de l'établissement sanitaire privé ;
8. faire appliquer les normes et directives en matière d'organisation des soins hospitaliers ;
9. utiliser les outils, standards et directives pour l'élaboration des projets d'établissement hospitalier ;

10. accompagner les établissements sanitaires publics et privés dans le processus d'élaboration des projets d'établissement hospitalier ;
11. assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des activités d'Hygiène du district sanitaire ou de l'EPH ou de l'établissement sanitaire privé.

PLAN STRATEGIQUE

Les six objectifs doivent être mis en œuvre afin d'atteindre les résultats escomptés selon le plan. Dans chaque objectif stratégique, les objectifs spécifiques, les actions stratégiques et les activités planifiées ont été identifiés.

Objectif stratégique 1 : Renforcer le cadre organisationnel de la lutte contre la résistance aux anti-microbiens

Le Plan de Sécurité Sanitaire Mondial (GHSA) développé par la tripartite (OMS, FAO et OIE) reconnaît que la menace de la RAM est avérée. C'est pourquoi elle exige une approche efficace et une coordination multisectorielle au niveau national.

Le Groupe Multisectoriel de Coordination (GMC) sur la RAM est l'organe central de coordination nationale. Le GMC supervise et coordonne toutes les activités liées à la RAM dans tous les secteurs. Pour atteindre cet objectif stratégique, les objectifs spécifiques suivants ont été identifiés :

1. Assurer la mise en place du cadre de la lutte contre la RAM,
2. Assurer la pérennisation des financements pour le fonctionnement du secrétariat national de la RAM (ORMICI).

Objectif spécifique 1.1 Assurer la mise en place du cadre de la lutte

Action stratégique	Activités planifiées
1.1.1 Mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire de lutte contre la RAM	1.1.1.1 Mettre en place un cadre institutionnel
	1.1.1.2 Mettre en place un cadre réglementaire
1.1.2 Création des organes de gestion de la RAM	1.1.2.1 Définir les attributions, l'organisation et le fonctionnement du GMC-RAM
	1.1.2.2 Mettre en place les organes de gouvernance du GMC-RAM

Objectif spécifique 1.2. Assurer la pérennisation des financements pour le fonctionnement du secrétariat de la RAM (ORMICI)

Action stratégique	Activités planifiées
1.2.1 Mobilisation des ressources internes et externes pour la mise en œuvre du Plan Stratégique National (PSN)-RAM	1.2.2 Mobiliser des ressources internes pour la lutte contre la RAM

Objectif stratégique 2 : Améliorer la sensibilisation à la RAM et la compréhension du phénomène par la communication, l'éducation et la formation

Des mesures doivent être prises immédiatement pour sensibiliser le public à la résistance aux anti-microbiens et promouvoir le changement de comportement. Cela nécessite la mise en place de programmes de communication publique, visant tous les acteurs de la santé humaine, animale, environnementale et végétale. En outre, l'intégration du bon usage des agents anti-microbiens et de la connaissance de la résistance dans les programmes scolaires favorise une meilleure compréhension et une sensibilisation dès le plus jeune âge.

La mise en place d'un cadre de formation (professionnelle, diplômante et continue) sur la RAM constitue un élément essentiel qui va contribuer à assurer une meilleure compréhension et sensibilisation.

Pour atteindre cet objectif stratégique, les objectifs spécifiques suivants ont été identifiés.

1- Sensibilisation et communication des risques

2- éducation

Les objectifs de ces domaines prioritaires sont d'accroître la sensibilisation nationale et d'améliorer la connaissance de la résistance aux anti-microbiens.

Ces objectifs sont atteints par la mise en œuvre de diverses actions stratégiques, notamment : l'établissement d'un programme de santé fondé sur des bases factuelles en matière de communication et le plaidoyer auprès des autorités pour leur engagement effectif dans la lutte contre la RAM.

La mise en place d'un mécanisme de gestion de la RAM en tant que composante du développement professionnel continu (DPC).

Objectif spécifique 2.1 Organiser l'information et la sensibilisation à la RAM aux niveaux central, régional et communautaire

Action stratégique	Activités planifiées
2.1.1 Réaliser une enquête multisectorielle socio comportementale sur la RAM (cf. enquête socio-comportementale sur la maladie à virus Ebola) et en valoriser les résultats	2.1.1.1 Réaliser une enquête multisectorielle socio comportementale sur la RAM (cf. enquête socio-comportementale sur la maladie à virus Ebola)
	2.1.1.2 Réaliser les activités de valorisation des résultats de l'enquête multisectorielle socio comportementale sur la RAM
2.1.2 Développer un Plan National intégré de Communication sur la RAM	2.1.2.1 Elaborer un Plan National intégré de Communication sur la RAM
	2.1.2.2 Mettre en œuvre le Plan National de Communication sur la RAM

Objectif spécifique 2.2 Renforcer l'éducation et la formation du personnel des secteurs de santé humaine, animale et agroalimentaire sur la RAM

Action stratégique	Activités planifiées
2.2.1 Intégrer les modules sur la RAM dans les programmes d'enseignement général, technique, professionnel et universitaire	2.2.1.1 Faire le plaidoyer auprès des autorités académiques et ministérielles pour l'intégration des modules sur la RAM dans les curricula de formation de base au niveau de l'enseignement secondaire et supérieur
	2.2.1.2 Concevoir les modules de formation de base sur la RAM à tous les niveaux de l'enseignement
	2.2.1.3 Concevoir les modules sur la RAM pour la formation des formateurs

2.2.2 Renforcer les capacités du personnel des secteurs de santé humaine, animale, environnementale et agroalimentaire sur la RAM	2.2.2.1 Organiser des sessions de renforcement des capacités en direction du personnel des secteurs de santé humaine, animale, agroalimentaire et environnementale sur la RAM
	2.2.2.2 Concevoir les manuels et modules sur la RAM pour la formation continue du personnel des secteurs de santé humaine, animale, environnementale et agroalimentaire
	2.2.2.3 Mettre en place un pool de formateurs pour le renforcement des capacités du personnel des secteurs de santé humaine, animale, environnementale et agroalimentaire
2.2.3 Développer une formation diplômante universitaire (Master) sur la RAM	2.2.3.1 Analyser les besoins en formation
	2.2.3.2 Esquisser et présenter le projet de formation en Master sur la RAM
	2.2.3.3 Démarrer la conception du programme de formation sur la RAM (identifier les personnes impliquées dans la responsabilité et la gestion académique et administrative du programme)
	2.2.3.4 Préparer les documents requis pour la conception du programme
	2.2.3.5 Faire approuver les documents requis pour la conception du programme
	2.2.3.6 Mettre en œuvre le programme de formation et le suivi et évaluation

Objectif stratégique 3 : Renforcer les connaissances et les bases factuelles sur la RAM par la surveillance et la recherche

Bien que les agents anti-microbiens soient largement utilisés dans les domaines humain, animal, agricole et environnemental, la Côte d'Ivoire manque de données sur la consommation des anti-microbiens, leur gestion et le partage d'informations relatives aux agents anti-microbiens. En outre, il n'y a pas de programme de recherche national sur la résistance aux anti-microbiens et peu d'informations sur la résistance aux anti-microbiens chez l'homme, les plantes, les animaux et l'environnement sont disponibles dans les hôpitaux tertiaires, les instituts de recherche et les établissements d'enseignement supérieur.

Il n'existe pas de surveillance de la résistance aux anti-microbiens dans le cadre d'une approche « une seule santé », ce qui limite les efforts déployés aux niveaux national et mondial pour lutter contre le problème de la résistance aux anti-microbiens. La plupart des laboratoires manquent de matériel et de réactifs pour les services de détection liés à la RAM et les traitements sont donc rarement fondés sur les résultats de tests de sensibilité microbiologique et antimicrobienne. Il en résulte des données partielles et peu fiables sur la morbidité, la mortalité et d'autres résultats pour la santé qui sont essentiels pour la prise de décision.

Pour faire face à ces défis, les connaissances, la surveillance et la recherche sur la résistance aux anti-microbiens seront renforcées grâce à :

- la mise en place d'un système national de surveillance de la résistance aux anti-microbiens,
- la création et le renforcement des capacités d'un laboratoire national de référence et de laboratoires régionaux / zonaux désignés pour la surveillance de la résistance aux anti-microbiens,
- l'élaboration d'un programme de recherche national sur la résistance aux anti-microbiens,
- l'opérationnalisation d'un mécanisme coordonné qui garantira l'harmonisation des directives sur la résistance aux anti-microbiens, la gestion et le partage des données.

Action stratégique	Activités planifiées
3.2.1 Renforcement des capacités de détection de la RAM dans les laboratoires de santé humaine, animale, environnementale, agroalimentaire (bactérie, virus, parasite, champignon)	3.2.1.1 Mettre aux normes les infrastructures du CNR et des laboratoires identifiés dans le plan de surveillance de la RAM de tous les secteurs
	3.2.1.2 Doter les laboratoires d'équipements pour la détection de la RAM dans tous les secteurs
	3.2.1.3 Approvisionner en continu les laboratoires en réactifs et consommables
	3.2.1.4 Standardiser les méthodes de détection de la RAM dans tous les secteurs
	3.2.1.5 Former le personnel des laboratoires à la détection et à la notification de la RAM (standardisation des techniques de détection, biosécurité et biosûreté, conservation - packaging - transport sécurisé des échantillons) dans tous les secteurs
	3.2.1.6 Développer un mécanisme de gestion des données RAM au sein des laboratoires dans tous les secteurs
	3.2.1.7 Mettre en place un système de transport des échantillons pour la RAM dans tous les secteurs
	3.2.1.8 Identifier les laboratoires participant à la surveillance de la RAM
	3.2.1.9 Enrôler les laboratoires participants à la surveillance de la RAM dans un programme d'évaluation externe de la qualité (EEQ) national et international
3.2.2 Renforcer les capacités du CNR anti microbien de l'ORMICI	3.2.2.1 Approvisionner en continu les laboratoires en réactifs et consommables
	3.2.2.2 Accompagner le CNR ORMICI, le LANADA et le CIAPOL dans le processus d'accréditation selon les normes ISO 15189, 17025 et 14001
	3.2.2.3 Mettre en place le système d'information de laboratoire de tous les secteurs
	3.2.2.4 Développer un programme national d'évaluation externe de la qualité (EEQ) pour la RAM
	3.2.2.5 Enrôler le CNR dans le programme mondial de surveillance de la RAM (GLASS)

3.2.3 Renforcer les capacités des organes en charge de la riposte contre les anti-microbiens (C-CLIN, CLIN, SHH)	3.2.3.1 Réaliser une analyse situationnelle du réseau de services d'hygiène hospitalière ou comité de lutte contre les infections associées aux soins (IAS) en charge de la riposte contre la RAM (C-CLIN, CLIN, SHH)
	3.2.3 .2 Approvisionner en continu les organes de prévention et de lutte contre les IAS en matériels de prélèvements (boîtes de Pétri, écouvillons), réactifs et consommables
	3.2.3 .3 Standardiser les méthodes de surveillance et de prévention de lutte contre la RAM dans le secteur humain et animal
	3.2.3 .4 Former le personnel des sites pilotes retenus à l'exploitation des données de laboratoires et à la mise en place de mesures de prévention appropriée contre la RAM

Objectif spécifique 3.1 Développer un système national multisectoriel de surveillance de la RAM

Action stratégique	Activités planifiées
3.1.1 Mise en place d'une structure de coordination nationale pour la surveillance de la RAM	3.1.1.1 Créer un organe pour la coordination de la surveillance multisectorielle de la RAM (GMC)
3.1.2 Mise en place d'un système national multisectoriel de surveillance de la RAM	3.1.2.1 Mettre en place la surveillance de la RAM au niveau de la santé humaine, animale, environnementale, agroalimentaire, des eaux et des forêts
	3.1.2.2. Intégrer la surveillance de la RAM au niveau de la santé environnementale
	3.1.2.3. Mettre en place le réseau de surveillance de la RAM au niveau de la sécurité agroalimentaire

Objectif spécifique 3.2 Renforcer les capacités des laboratoires en vue de produire des données microbiologiques de haute qualité permettant de prendre en charge les patients et d'appuyer les activités de surveillance dans les secteurs de la santé humaine, animale et environnementale

Objectif spécifique 3.3 Identifier les priorités de la recherche opérationnelle sur la RAM

Action stratégique	Activités planifiées
3.3.1 Recherche et développement	3.3.1.1 Soutenir les projets de Recherche fondamentale sur la RAM
	3.3.1.2 Soutenir les projets de Recherche appliquée sur la RAM

Objectif stratégique 4 : Réduire l'incidence des infections par des mesures efficaces d'assainissement, d'hygiène et de prévention

De meilleures mesures d'hygiène et de prévention des infections sont essentielles pour limiter le développement et la propagation des agents pathogènes résistants aux anti-microbiens. La pharmaco-résistance ne survient pas seulement dans les établissements de santé, mais également au niveau des ménages. La Prévention et le Contrôle des Infections (PCI) avec une formation adéquate du personnel de santé et une éducation au niveau communautaire sont nécessaires pour lutter contre la résistance aux anti-microbiens.

Pour relever ces défis, trois (3) interventions prioritaires ont été identifiées, à savoir :

- mise en place d'un programme national de prévention et de contrôle des infections associées aux soins ;
- appui aux organes de prévention et de contrôle des infections associées aux soins ;
- appui aux laboratoires et aux services de diagnostic ;
- formation continue et développement professionnel par la promotion des compétences des acteurs d'hygiène et de PCI ;
- renforcement de la collaboration et le partenariat sur le plan national et international pour lutter contre la résistance aux anti-microbiens
- renforcement de la couverture vaccinale pour réduire les taux d'infections, voire la dépendance aux agents anti-microbiens ;
- réduction du risque de développement et de propagation d'agents pathogènes résistants aux anti-microbiens dans la chaîne alimentaire et dans l'environnement.

En somme, les mesures efficaces d'assainissement, d'hygiène et de prévention conduiront à l'amélioration de la santé humaine, animale et environnementale, et réduiront les coûts de traitement globaux.

Objectif spécifique 4.1 Mettre en place un programme national de lutte contre les infections dues aux RAM

Action stratégique	Activités planifiées
4.1.1 Mettre en œuvre un plan national de lutte contre les infections associées aux soins en santé humaine, animale et environnementale	4.1.1.1 Mettre en place des comités d'Hygiène, de Prévention et de Contrôle de l'Infection (HPCI) dans tous les secteurs
4.1.2 Gérer les infections à microorganismes multirésistants chez l'homme et l'animal	4.1.2.1 Notifier les infections dues aux RAM
	4.1.2.2 Mettre en place des stratégies de quarantaine et d'isolement des patients infectés par des microorganismes RAM à potentiel épidémique (Cf. Objectif stratégique 3)
	4.1.2.3 Développer la recherche opérationnelle en matière de contrôle et de prévention des infections dues aux RAM
4.1.3 Renforcer le plateau technique en matière de contrôle et prévention des infections dues aux RAM	4.1.3.1 Cf. Programme de biosécurité et de biosûreté
	4.1.3.2 Cf. Programme en charge de la gestion des Infections nosocomiales
4.1.4 Améliorer la sécurité sanitaire des aliments et des eaux par le renforcement de la collaboration multisectorielle	4.1.4.1 Mettre à jour les dispositions législatives et réglementaires relatives à l'inspection selon les normes internationales
	4.1.4.2 Mettre en place un Plan de contrôle et de surveillance des effluents véhiculés des bactéries RAM
	4.1.4.3 Surveiller les denrées de grande consommation (poissons, œufs, lait, pain, ...)

Objectif spécifique 4.2 Introduire des programmes de lutte contre l'infection dans l'exercice de la médecine vétérinaire et dans l'élevage animal

Action stratégique	Activités planifiées
4.2.1 Œuvrer aux changements de comportements et aux bonnes pratiques de santé animale et à l'hygiène	4.2.1 .1 Elaborer les référentiels de bonnes pratiques de santé animale et à l'hygiène
4.2.2 Renforcer les capacités des vétérinaires, les techniciens et les leaders d'association d'éleveurs	4.2.2 .1 Former les vétérinaires, les techniciens et les leaders d'association d'éleveurs dans la lutte contre les infections dans l'exercice de la médecine

Objectif stratégique 5 : Optimiser l'utilisation rationnelle des médicaments anti-microbiens en santé humaine, animale et environnementale

L'utilisation irrationnelle d'anti-microbiens, avec pour conséquence l'émergence des résistances chez l'homme est bien connue et décrite. Cette problématique est de plus en plus d'actualité dans les élevages, du fait de l'utilisation abusive des anti-microbiens comme facteurs de croissance ce qui occasionne des résidus dans les denrées alimentaires d'origine animale (viande, lait, œufs...). La mise en place d'une gestion rationnelle des anti-microbiens permettra de prévenir le développement de cette résistance aussi bien chez l'homme que chez l'animal. Les domaines prioritaires pour résoudre ce problème comprennent l'amélioration du cadre réglementaire pour la préservation des agents anti-microbiens et la révision des politiques et directives relatives à l'utilisation des anti-microbiens dans le pays.

Les interventions comprendront le renforcement de l'autorité de réglementation chargée du contrôle de la qualité, de la distribution et de l'utilisation des agents anti-microbiens. D'autres stratégies consistent à renforcer la sensibilisation des patients et des prestataires de soins de santé, à réduire la prévalence des médicaments non conformes destinés à un usage humain et vétérinaire, et à l'utilisation inappropriée et non réglementée d'agents anti-microbiens en agriculture à renforcer la gestion de l'utilisation d'anti-microbiens dans les établissements de santé, en fournissant une base factuelle de prescription et de délivrance des soins standards. Cette gestion consistera à surveiller et à évaluer l'utilisation et la consommation d'antibiotiques à tous les niveaux. Les objectifs stratégiques de la gestion de l'utilisation d'anti-microbiens ont été définis dans ce document comme suit :

Objectif spécifique 5.1 : Garantir un accès ininterrompu des médicaments anti-microbiens de bonne qualité

Action stratégique	Activités planifiées
5.1.1 Garantir la qualité des anti-microbiens commercialisés sur le territoire national	5.1.1.1 Renforcer le contrôle pré et post Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) des anti-microbiens
	5.1.1.2 Appuyer les laboratoires pour le contrôle des agents anti-microbiens en pré et post AMM

Objectif spécifique 5.2 **Améliorer l'utilisation des agents anti-microbiens en milieux de soins**

Action stratégique	Activités planifiées
5.2.1 Renforcer la formation des prescripteurs des anti-microbiens en santé humaine, animale et environnementale	5.2.1.1 Renforcer la formation des prescripteurs, dispensateurs et autres professionnels de la santé sur l'utilisation rationnelle des agents anti-microbiens en santé humaine, animale et environnementale
5.2.2 Mettre en place un système national de surveillance des anti-microbiens	5.2.2.1 Evaluer l'usage des anti-microbiens dans la population humaine, animale et dans l'environnement (approvisionnement, distribution, prescription, dispensation, consommation)

Objectif stratégique 6 : Promouvoir les investissements durables en fonction des besoins du pays ainsi que la recherche et le développement

Des efforts de recherche ciblés et interdisciplinaires sont nécessaires pour combler les lacunes en matière de compréhension de la survenue de la résistance aux anti-microbiens, de sa propagation et de son impact épidémiologique sur les agents pathogènes et les maladies chez l'homme et chez l'animal. Une meilleure compréhension de la question de la résistance aux anti-microbiens permettra de garantir que des mesures ciblées et efficaces pourront également être prises à l'avenir.

De nouveaux médicaments, outils de diagnostic et vaccins sont nécessaires pour lutter contre les nouveaux agents pathogènes résistants aux anti-microbiens. Pour y parvenir, des études seront menées afin de déterminer les arguments économiques en faveur d'investissements supplémentaires dans la recherche pour la découverte de nouveaux anti-microbiens, la mise au point de nouveaux outils de diagnostic, la vaccination et d'autres interventions.

Afin de préparer les arguments économiques en faveur d'investissements durables dans les interventions de résistance aux anti-microbiens, les investissements nécessaires seront identifiés, les priorités de recherche scientifique fondamentale sur la résistance aux anti-microbiens seront définies et la collaboration internationale sera encouragée afin de soutenir les recherches et les essais de technologies innovantes.

Objectif spécifique 6.1 Evaluer les besoins d'investissements

Action stratégique	Activités planifiées
6.1.1 - Evaluer les besoins en investissements pour la mise en œuvre du PAN sur la RAM	6.1.1.1 Identifier les besoins et les ressources disponibles pour la mise en œuvre du PAN en utilisant une approche une seule santé
6.1.2- Intégrer le PAN sur la RAM dans les plans sectoriels	6.1.2.1 Développer les besoins en investissement RAM
	6.1.2.2 Intégrer le PAN de la RAM dans les plans sectoriels
6.1.3- Impliquer les secteurs public et privé (nationaux et internationaux) et les partenaires de développement sur les besoins en investissements pour la mise en œuvre du PAN sur la résistance aux anti-microbiens	6.1.3.1. Mobiliser les partenaires au développement locaux et internationaux à la mise en œuvre du PAN sur la résistance aux anti-microbiens

Objectif spécifique 6.2 Soutenir et prioriser la recherche sur les maladies infectieuses chez l'homme et l'animal

Action stratégique	Activités planifiées
6.2.1 Identifier les domaines prioritaires de collaboration potentielle dans l'investigation des sources naturelles de biodiversité et des référentiels en tant que source de nouveaux agents anti-microbiens	6.2.1.1 Organiser une réunion des parties prenantes pour identifier les domaines prioritaires de collaboration
	6.2.1.2 Identifier des collaborateurs potentiels locaux et internationaux

Objectif spécifique 6.3 Promouvoir les investissements dans la recherche et le développement (R & D) de nouveaux médicaments, outils de diagnostic, vaccins et autres alternatives thérapeutiques

Action stratégique	Activités planifiées
6.3.1 Développer des innovations thématiques sur les nouveaux médicaments, outils de diagnostic, vaccins et autres alternatives thérapeutiques	6.3.1.1 Réaliser un état des lieux de la recherche sur l'activité antibactérienne des extraits de plantes et d'algues en Côte d'Ivoire
	6.3.1.2 Elaborer et valider un projet de recherche sur les extraits de plantes ou d'algues sur les RAM comme alternative thérapeutique sur les bactéries multi résistantes

PLAN OPERATIONNEL ET BUDGET

La matrice du plan opérationnel comprend les sous-activités, la mesure unitaire, la quantité, la date de réalisation d'une sous-activité, la portée de mise en œuvre, le coût de la mise en œuvre, la source de financement, les indicateurs et les livrables.

Objectif stratégique 1 : Renforcer le cadre organisationnel de la lutte contre la résistance aux anti-microbiens

Objectif spécifique 1.1. : Assurer la mise en place du cadre de la lutte contre la RAM

1.1.1 Mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire de la lutte contre la RAM

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (FCFA)	Source de financement	Indicateur/livrable
1.1.1.1 Mettre en place un cadre institutionnel								
1.1.1.1.1 Elaborer et valider la politique nationale de lutte contre la RAM (2 ateliers de 30 personnes pendant 5 jours à Yamoussoukro)	Atelier	2	2019 T4	Yamoussoukro (national)	Secrétariat GMC	20 620 000	Ministères / Partenaires	Nombre de document de politique sur la RAM validé
1.1.1.1.2 Elaborer et valider le plan stratégique national de lutte contre la RAM (atelier de 30 personnes pendant 5 jours à Yamoussoukro)	Atelier	2	2019 T4	Yamoussoukro (national)	Secrétariat GMC	20 620 000	Ministères / Partenaires	Nombre de document de plan national sur la RAM validé

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (FCFA)	Source de financement	Indicateur/livrable
1.1.1.1.3. Editer et diffuser le plan stratégique de lutte contre la RAM et le document de politique nationale pour la lutte contre la RAM (500 copies par Ministère pour 6 Ministères et Partenaires)	Copies	5000	2019 T4	National	Secrétariat GMC	10 000 000	Ministères / Partenaires	Nombre de Ministères et de Partenaires ayant reçu les documents de Plan national et de politique sur la RAM
1.1.1.1.4 Créer les organes de mise en œuvre incluant le suivi et évaluation de lutte contre la RAM (voir organes de gestion)	Décision /arrêté	1	2019 T4	National	Secrétariat GMC	-	Ministères / Partenaires	Nombre d'organes créés par décision / arrêtés

1.1.1.2 Mettre en place le cadre réglementaire

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (FCFA)	Source de financement	Indicateur/livrable
1.1.1.2 Mettre en place le cadre réglementaire								
1.1.1.2.1 Elaborer et valider les textes réglementaires pour de lutte contre la RAM (atelier de 30 personnes pendant 5 jours à Yamoussoukro)	Atelier	2	2019 T3	National	Secrétariat GMC	20 620 000	Ministères / Partenaires	Nombre de textes réglementaires validés
1.1.1.2.2 Elaborer et valider les directives de lutte contre la RAM (atelier de 30 personnes pendant 5 jours à Yamoussoukro)	Atelier	2	2019 T3	National	Secrétariat GMC	20 620 000	Ministères / Partenaires	Nombre de directives nationales validées

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (FCFA)	Source de financement	Indicateur/liv rable
1.1.1.2.3 Editer et diffuser les directives de lutte contre la RAM (1000 copies par Ministères pour 6 Ministères et Partenaires)	Copie	6000	2019 T4	National	Secrétariat GMC	12 000 000	Ministères / Partenaires	Nombre de Ministères et Partenaires ayant reçu les directives

1.1.2 Création des organes de gestion de la RAM

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (FCFA)	Source de financement	Indicateur
1.1.2.1 Définir les attributions, l'organisation et le fonctionnement du GMC-RAM								
1.1.2.1.1 Organiser un atelier d'élaboration de l'avant-projet d'arrêté interministériel portant attribution, organisation et fonctionnement du GMC-RAM (10 personnes +1per par service juridique du Ministère concerné, 3jrs à Dabou, lead du service juridique/santé)	Atelier	1	2019 T3	National	Point focal RAM	3 630 000	Ministères / Partenaires	Avant-projet d'arrêté interministériel
1.1.2.1.2 Organiser un atelier de validation de l'avant-projet d'arrêté interministériel portant attribution, organisation et fonctionnement du GMC-RAM (30 personnes + 1per par service juridique du Ministère concerné, 1jour Abidjan)	Atelier	1	2019 T3	National	Point focal RAM	1 130 000	Ministères / Partenaires	Avant-projet d'arrêté interministériel

1.1.2.1.3 Faire signer l'arrêté interministériel portant attribution, organisation et fonctionnement du GMC-RAM. (MSHP, MIRAH, MESRS, MINADER, MINEDD)	Arrêté interministériel	1	2019 T3	National	Plateforme « one Health »	-	Plateforme « one Health »	Décisions/arrêté
--	-------------------------	---	---------	----------	---------------------------	---	---------------------------	------------------

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (FCFA)	Source de financement	Indicateur
1.1.2.2 Mettre en place les organes de gouvernance du GMC-RAM								
1.1.2.2.1 Organiser une réunion de mise en place des organes (1jr, 15per Abidjan)	Réunion	1	2019 T3	National	Point focal	300 000	Ministères / Partenaires	Rapport de réunion disponible
1.1.2.2.2 Organiser un atelier de priorisation des activités du plan RAM par le GMC (5j 25per Yamoussoukro)	Atelier	1	2019 T3	National	Point focal	8 680 000	Ministères / Partenaires	-liste des activités prioritaires -rapport d'atelier
1.1.2.2.3 Assurer le fonctionnement des 6 CTM	Fonctionnement	12		National	Point focal	-	Ministères / Partenaires	
1.1.2.2.4 Assurer le fonctionnement du GMC	Fonctionnement	Forfait		National	Point focal	-	Ministères / Partenaires	
1.1.2.2.5 Assurer le fonctionnement du point focal	Fonctionnement	Forfait		National	Point focal	-	Ministères / Partenaires	
1.1.2.2.6 Assurer le fonctionnement du secrétariat	Fonctionnement	Forfait		National	Point focal	-	Ministères / Partenaires	

1.1.2.2.7 Recruter du personnel d'appui : coordonnateur (1) secrétaires permanents (2) conducteur courtier (4) financier (2) suivi évaluateur (1), logisticien (1), salaire, couverture médicale, véhicule 4x4 (4), frais de communication, bureautique, internet, location de siège, gardiennage (1) service entretien (1) frais de fonctionnement du siège, carburant, maintenance logistique,	Fonctionnement	Forfait	2019 T4	National	Point focal	310 620 000	Ministères / Partenaires	Personnel recrute
1.1.2.2.8 Assurer des primes aux fonctionnaires	Primes	Forfait		National	Point focal	90 000 000		Fiches de paie des primes
1.1.2.2.9 Organiser une réunion de présentation du Plan stratégique RAM à tous les Ministères pour appropriation (1 réunion par Ministère) 15per x 6	Réunion	6				(300 000 x 6) = 1 800 000	Ministères / Partenaires	Rapport de réunions

Objectif spécifique 1.2. Assurer la pérennisation des financements pour le fonctionnement du Secrétariat RAM

1.2.1 Mobiliser des ressources internes et externes pour la mise en œuvre du PSN-RAM

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (FCFA)	Source de financement	Indicateur
1.2.1.1 Mobiliser des ressources internes pour la lutte contre la RAM								
1.2.1 .1 .1 Elaborer un document de plaidoyer (Atelier de 20 personnes pendant 5 jours, à Yamoussoukro)	Atelier	1	2019	National	GMC	7 090 000	Ministères / Partenaires	Nombre de document de plaidoyer sur la RAM élaboré
1.2.1.1.2 Valider un document de plaidoyer (Atelier de 40 personnes pendant 5 jours à Yamoussoukro)	Atelier	1	2019	National	GMC	13 530 000	Ministères / Partenaires	Nombre de document de plaidoyer sur la RAM validé

1.2.1.1.3 Editer et diffuser le document de plaidoyer (25 copies par Ministère pour 6 Ministères et Partenaires)	Copies	300	2019	National	GMC	600 000	Ministères / Partenaires	Nombre de partenaires ayant reçu le document de plaidoyer
1.2.1.1.4 Organiser 6 réunions de plaidoyer pour la mise en place d'un fonds de lutte contre la RAM avec les 6 Ministères concernés (1 rencontre par Ministère par 1/2 journée)	Réunion	6	2019	National	GMC	(300 000 x 6) = 1 800 000-	GMC	Nombre de réunions/rapports de réunion
1.2.1.1.5 Organiser une table ronde de plaidoyer pour la mise en place d'un fonds de la lutte contre la RAM auprès des partenaires (1 rencontre avec tous partenaires, ministères et privés ; 1/2 journée, 60 personnes de haut niveau)	Table ronde	1	2019	National	GMC	1 500 000	GMC	Rapport table ronde
1.2.1.1.6 Solliciter la création d'une ligne budgétaire (cf. budget plateforme une seule santé et plaidoyer auprès des Ministères)	Demande	1	2019	National	6 Ministères concernés + Ministères en charge des budgets	-	MSHP, MIRAH/MESRS/ MINADER/MINE DD	Ligne budgétaire créée
					TOTAL OBJECTIF 1	545 160 000		

Objectif stratégique 2 : Améliorer la sensibilisation à la RAM et la compréhension du phénomène par la communication, l'éducation et la formation

Objectif spécifique 2.1 Organiser l'information et la sensibilisation à la RAM au niveau central, régional et communautaire

2.1.1 Réaliser une enquête multisectorielle socio comportementale sur la RAM (cf. Enquête socio-comportementale sur la maladie à virus Ebola) et en valoriser les résultats

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (FCFA)	Source de financement	Indicateur
2.1.1.1 Réaliser une enquête multisectorielle socio comportementale sur la RAM (cf. enquête socio-comportementale sur la maladie à virus Ebola)								
2.1.1.1.1 Elaborer et valider un cahier de charge pour le recrutement d'un cabinet national pour la réalisation de l'enquête multisectorielle socio comportementale sur la RAM. (1 réunion de 10per Abidjan pdt 1 jr)	Réunion GMC	2	2019 T2	Abidjan	GMC	(200 000 x 2) = 400 000	Ministères / Partenaires	Cahier de charges élaboré
2.1.1.1.2 Publier l'appel d'offre de recrutement d'un cabinet national pour la réalisation de l'enquête multisectorielle socio comportementale sur la RAM. (Diffusion dans Frat-mat 3 parutions ; éducarrière 1 publication pendant 2 semaines)	Publication	4	2019 T2	Abidjan	GMC	1 800 000	Ministères / Partenaires	Appel d'offre validé

Honoraire du consultant principal, 2. Honoraire du consultant adjoint 3. Honoraire d'un statisticien, 4. Prime enquêteurs 5. Prime superviseur, 6. Prime pour opérateurs de saisie, 7. Transport/ location de véhicule pour collecte de données sur terrain, 8. Logement pendant la collecte de données, 9. Matériel de collecte y compris l'impression 10. Communication 11. Perdiem pour l'équipe du consultant.	Honoraire des consultants	2		National	GMC	30 000 000	Ministères / Partenaires	Honoraire des consultants
2.1.1.1.3 Recruter un cabinet national pour la réalisation de l'enquête multisectorielle socio comportementale sur la RAM (recueil des candidatures/ dépouillement et analyse/entretien et sélection. (2 réunions de 10per Abidjan 1jr)	Réunion GMC	2	2019 T2	National	GMC	(200 000 x 2) = 400 000	Ministères / Partenaires	Cabinet recruté

2.1.1.1.4 Organiser un atelier de validation du protocole et des autres outils (élaboration du protocole d'enquête et la conception des questionnaires, recrutement des agents, formation des agents, collecte, traitement et analyse des données, production du rapport, etc.) de l'enquête multisectorielle socio comportementale sur la RAM élaborés par le cabinet (30 per pdt 3 jrs à Yamoussoukro)	Atelier	1	2019 T3	Yamoussoukro	GMC secrétariat	7 110 000	Ministères / Partenaires	Protocole d'enquête validé
2.1.1.1.5 Soumettre le protocole de l'enquête multisectorielle socio comportementale sur la RAM au comité national d'éthique des sciences la vie et la santé (CNESVS)	Soumission protocole	1		National	GMC secrétariat	400 000	Ministères / Partenaires	Attestions de validation du CNESVS

2.1.1.1.6 Organiser l'enquête socio comportementale sur les RAM (45jrs ; Honoraire du consultant principal, Honoraire du consultant adjoint ; Honoraire d'un statisticien, Prime 30 enquêteurs ; Prime superviseur, Prime pour 10 opérateurs de saisie, Transport/ location de 10 véhicules pour collecte de données sur terrain, Logement pendant la collecte de données, Matériel de collecte y compris l'impression, Communication, Perdiem pour l'équipe du consultant)	Enquête consultance	1		National	GMC secrétariat	70 750 000	Ministères / Partenaires	Rapport enquête
2.1.1.1.7 Organiser un atelier de validation des résultats de l'enquête multisectorielle socio comportementale sur la RAM (réunion de 20 per pdt 1jr à Abidjan)	Atelier	1		National	GMC secrétariat	200 000	Ministères / Partenaires	Résultat d'enquête

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (FCFA)	Source de financement	Indicateur
2.1.1.2 Réaliser les activités de valorisation des résultats de l'enquête multisectorielle socio comportementale sur la RAM (cf. enquête socio-comportementale sur la maladie à virus Ebola)								
2.1.1.2.1 Organiser une session de restitution des résultats de l'enquête (atelier de 100 per pdt 1jr à Abidjan)	Session de restitution	1		Abidjan	GMC secrétariat	2 600 000	Ministères / Partenaires	Rapport de réunion
2.1.1.2.2 Reproduire le rapport de l'enquête en 1000 (document 100 pages) exemplaires	Exemplaire de rapport	1000		National	GMC secrétariat	2 000 000	Ministères / Partenaires	Nombre d'exemplaire produits

2.1.2 Développer un Plan National intégré de Communication sur la RAM

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (FCFA)	Source de financement	Indicateur
2.1.2.1 Elaborer un Plan National intégré de communication sur la RAM								
2.1.2.1.1 Elaborer et valider les Termes de Références de recrutement d'un consultant national pour l'élaboration d'un projet de Plan de Communication sur la RAM	TDR	1		Abidjan	GMC secrétariat	200 000	GMC secrétariat	TDR validés

2.1.2.1.2 Publier l'appel d'offre de recrutement d'un consultant national pour la réalisation et l'élaboration d'un projet de Plan de Communication sur la RAM (diffusion dans frat-mat 3 parutions ; éducarrière 1 publication pendant 2 semaines)	Publication	4		Abidjan	GMC	1 800 000	GMC	Appel d'offre validé
2.1.2.1.3 Organiser un atelier de validation du Plan National de Communication sur la RAM (atelier de 30 per pdt 3 jrs à Yamoussoukro)	Atelier	1		Yamoussoukro	Secrétariat	7 110 000	Secrétariat	Rapport atelier
2.1.2.1.4 Recruter un consultant national pour l'élaboration du Plan National de Communication sur la RAM (recueil des candidatures/ dépouillement et analyse/entretien et sélection. (2 réunions, 1 jour, 10 personnes, Abidjan)	Réunion CTM	2		National	GMC	200 000	GMC	Cabinet recruté
2.1.2.1.5 Elaborer le Plan National de Communication sur la RAM et le contenu des supports de communication sur la RAM (prévoir 6 mois de suivi et accompagnement) (1 consultant national /30 jrs)	Consultance	1		National	GMC secrétariat	4 500 000	Ministères / Partenaires	Nombre de support et de plan de communication

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (FCFA)	Source de financement	Indicateur
2.1.2.2 Mettre en œuvre le Plan National de Communication sur la RAM								
2.1.2.2.1 Elaborer et valider un cahier de charge pour le recrutement d'un cabinet pour les formations en matière de communication sur RAM (1 réunion de 10 personnes, Abidjan 1jr)	Réunion CTM	1		National	GMC secrétariat	100 000	GMC	Cahier de charges validé
2.1.2.2.2 Publier l'appel d'offre de recrutement du cabinet national pour la réalisation des formations en matière de communication sur RAM (diffusion dans 3 parutions ; educarriere 1 publication pendant 2 semaines)	Publication	4		National	GMC secrétariat	1 800 000	GMC	Appel d'offre validé
2.1.2.2.3 Recruter le cabinet national pour les formations en matière de communication sur RAM (recueil des candidatures/ dépouillement et analyse/entretien et sélection. (2 réunions 1 jr 10 personnes, Abidjan)	Réunion CTM	2		National	GMC secrétariat	200 000	GMC	Consultant recruté
2.1.2.2.4 Organiser 2 sessions de formations des formateurs en matière de communication sur RAM (cabinet)	Consultance cabinet	1		National	GMC secrétariat	10 000 000	GMC	Nombre de sessions
2.1.2.2.5 Organiser 2 sessions de formation des formateurs (professionnels de média et points focaux des ministères clés) en matière de communication sur les risques liés à la RAM au niveau national (5 jrs, 25 personnes, Yamoussoukro 2 sessions)	Atelier de formation	2		National	GMC secrétariat	17 400 000	Ministères / Partenaires	Nombre de formation des formateurs

2.1.2.2.6 Editer le plan de communication et le contenu des supports de communication sur la RAM (flyers, spots, sites web, boîtes à images)	Supports communication	Forfait		National	GMC secrétariat	10 000 000	Ministères / Partenaires	Nombre de support de communication édités
2.1.2.2.7 Diffuser le plan de communication et le contenu des supports de communication sur la RAM (flyers, spots, prêt à diffuser, sites web, boîtes à images)	Supports communications	Forfait		National	GMC secrétariat	30 000 000	Ministères / Partenaires	Nombre de support de communication diffusé
2.1.2.2.8 Organiser chaque année, au plan régional, quatre (4) sessions de renforcement des capacités en direction des journalistes et des points focaux de la plateforme d'information sur la communication des risques (voir Plateforme proposée dans le Plan de Sécurité Sanitaire 2017-2020 volet communication des risques) (2jrs, 25 personnes, Chef-lieu de Région)	Consultance cabinet	4		Régional	Point focal	4 000 000	Ministères / Partenaires	Nombre de sessions
2.1.2.2.9 Organiser une semaine nationale de lutte contre la RAM	Sensibilisation	Forfait		National	Secrétariat	70 000 000	Ministères / Partenaires	Nombre de semaines organisées
2.1.2.2.10 Organiser des sessions de formation des prestataires en communication sur les risques liés à la RAM au niveau national et régional (5jrs, 25 personnes, Yamoussoukro 20 sessions)	Sessions de formation	20		National	Secrétariat	171 000 000	Ministères / Partenaires	Nombre de formation
2.1.2.2.11 Elaborer et valider les cahiers de charge d'un consultant pour l'animation du site web (1 réunion de 10 personnes, Abidjan 1 jour)	Réunion CTM	1		National	GMC secrétariat	100 000	GMC	Cahier de charges validé

2.1.2.2.12 publier l'appel d'offre de recrutement d'un consultant pour l'animation du site web (diffusion dans frat-mat 3 parutions ; educarrière 1 publication pendant 2 semaines)	Publication	4		National	GMC secrétariat	1 800 000	GMC	Appel d'offre validé
2.1.2.2.13 Recruter un consultant pour l'animation du site web. Réception des candidatures/ dépouillement et analyse/entretien et sélection. (2 réunions 1 jour, 10 personnes Abidjan)	Réunion CTM	2		National	GMC secrétariat	200 000	GMC	Consultant recruté
2.1.2.2.14 Créer et héberger un site web pour la RAM (1 création, location du domaine)	Site web	1		International	GMC secrétariat	2 500 000	GMC	Site web
2.1.2.2.15 gérer le site web de la RAM par le web master. (1 personne, Abidjan)	Consultance web master	1		National	GMC secrétariat	3 600 000	GMC	Web master
2.1.2.2.16 Organiser chaque année une campagne multimédia d'information et de sensibilisation sur les risques de la RAM en direction des autorités, leaders communautaires et populations de base (s'appuyer sur les autorités politiques, autorités préfectorales, élus locaux, leaders d'opinions, leaders traditionnels, guides religieux, ONG, artistes, griots, télévision, radio, réseaux sociaux, etc.) (voir semaine de lutte contre la RAM)	Campagne Sensibilisation	Forfait		Régional/ national	Secrétariat	- Déjà pris en compte	GMC	Nombre de campagnes sensibilisation
2.1.2.2.17 Organiser un symposium ou congrès chaque 2 ans en alternance avec la semaine (3jrs, 250 personnes, Yamoussoukro)	Symposium/congrès	1		National	GMC secrétariat	58 000 000	GMC	Nombre de congrès ou symposium
2.1.2.2.18 Elaborer et éditer un bulletin d'information trimestriel sur la RAM (4 parutions annuelles)	Bulletin	5000		National	Secrétariat	2 500 000	GMC	Nombre de parutions

2.1.2.2.19 Diffuser un bulletin d'information trimestriel sur la RAM (4 parutions annuelles, transport public distribution)	Bulletin	5000		National	Secrétariat	2 500 000	GMC	Nombre de bulletins diffusé
2.1.2.2.20 Participer à des émissions sur la RAM lors des émissions radiodiffusées, télévisées et dans la presse écrite.	Programme/émissions	1		National	Secrétariat	-	GMC	Nombre d'émissions ou programme
2.1.2.2.21 Participer aux congrès internationaux sur les RAM (7jrs, 6 congrès, 2 per/secteur congrès au plan international/an)	Participants aux congrès internationaux	12		International	Secrétariat	35 760 000	GMC	Nombre de participant aux activités scientifiques

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (FCFA)	Source de financement	Indicateur
2.2.1.1 Faire le plaidoyer auprès des autorités académiques et ministérielles pour l'intégration des modules sur les RAM dans les curricula de la formation de base au niveau de l'enseignement secondaire et supérieur								
2.2.1.1.1 Elaborer un document de plaidoyers (atelier de 20 personnes pdt 5 jrs à Yamoussoukro)	Atelier	1	2019	National	GMC	7 090 000	Ministères / Partenaires	Document de plaidoyer sur la RAM élaboré
2.2.1.1.2 Valider un document de plaidoyers (atelier de 40 per pdt 5jrs à Yamoussoukro)	Atelier	1	2019	National	GMC	13 530 000	Ministères / Partenaires	Document de plaidoyer sur la RAM validé
2.2.1.1.3 Editer et diffuser le document de plaidoyers (25 copies par Ministère pour 6 Ministères et Partenaires)	Copies	300	2019	National	GMC	600 000	GMC	Nombre de partenaires ayant reçu le document de plaidoyer
2.2.1.1.4 Organiser une session de plaidoyer en direction des autorités académiques (une session de 50 personnes pdt 3 jours Yamoussoukro)	Table ronde	1		National	GMC secrétariat	11 550 000	Ministères / Partenaires	Rapport de réunion
2.2.1.1.5 Organiser une session de plaidoyer en direction des autorités ministérielles (une session de 30 personnes pdt 2 jrs Abidjan)	Table ronde	1		National	Secrétariat	1 800 000	GMC	Rapport de réunion
2.2.1.2 Concevoir les modules sur les RAM de la formation de base à tous les niveaux de l'enseignement								
2.2.1.2.1 Elaborer des Termes de Références de recrutement de 2 consultants (consultant national) pour la conception des modules de formation de base sur les RAM (réunion de 10 personnes pdt 2 jours à Abidjan)	Réunion CTM	1		National	Secrétariat	200 000	GMC	TDR élaboré
2.2.1.2.2 valider des Termes de Références de recrutement de 2 consultants (consultant national) pour la conception des modules de formation de base sur les RAM (réunion de 45 personnes pdt 2 jours à Abidjan)	Réunion GMC	1		National	Secrétariat	2 100 000	GMC	TDR validé

2.2.1.2.3 Recruter deux (2) consultants (recueil des candidatures/dépouillement et analyse/entretien et sélection. (2 réunions 1 jr 10 personnes, Abidjan)	Réunion CTM	2		National	Secrétariat	200 000	GMC	Nombre de consultant
2.2.1.2.4 Elaborer les modules de formation de base sur les RAM développés pour la conception des modules de formation de base sur les RAM (2 consultants nationaux pdt 45 jours)	Consultance	1		National	Secrétariat	13 500 000	GMC	Nombre de module de formation disponible
2.2.1.2.5 Organiser un atelier de validation des modules de formation de base sur les RAM développés (atelier de 30 personnes, pdt 5 jours à Yamoussoukro)	Atelier	1		National	Secrétariat	10 310 000	GMC	Nombre de module de formation disponible
2.2.1.3 Concevoir les modules sur les RAM pour la formation des formateurs								
2.2.1.3.1 Elaborer les Termes de Références de recrutement de 2 consultants (consultants nationaux) pour la conception des modules de formation des formateurs sur les RAM (réunion de 10 per pdt 2 jrs à Abidjan)	Réunion CTM	1		National	Secrétariat	200 000	GMC	TDR rédigé
2.2.1.3.2 Valider des Termes de Références de recrutement de 2 consultants (consultants nationaux) pour la conception des modules de formation des formateurs sur les RAM (réunion de 30 per pdt 2 jrs à Abidjan)	Réunion GMC	1		National	Secrétariat	600 000	GMC	TDR validé

2.2.1.3.3 Recruter deux (2) consultants nationaux pour la conception des modules de formation des formateurs sur les RAM (1jr, 10 per Abidjan)	Réunion CTM	2		National	Secrétariat	200 000	GMC	Nombre de consultants recrutés
2.2.1.3.4 Elaborer les modules de formation des formateurs sur les RAM (2 consultants nationaux pdt 45 jours)	Consultance	2		National	Secrétariat	13 500 000	GMC	Module de formation disponibles et validées
2.2.1.3.5 Organiser un atelier de validation des modules de formation des formateurs sur les RAM développés (atelier de 30 personnes pdt 3 jours à Yamoussoukro)	Atelier	1		National	Secrétariat	7 110 000	GMC	Nombre de module de formation disponibles et validés

Objectif spécifique 2.2 Renforcer l'éducation et la formation du personnel de santé humaine, animale et agroalimentaire sur la RAM

2.2.1 Intégrer les modules sur la RAM dans les programmes d'enseignement général, technique, professionnel et universitaire

2.2.2 Renforcer les capacités des personnels de santé humaine, animale, environnementale et agroalimentaire sur la RAM

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (FCFA)	Source de financement	Indicateur
2.2.2.1 Concevoir les manuels et les modules sur les RAM pour la formation continue des personnels de santé humaine, animale, environnementale et agroalimentaire								
2.2.2. 1 Organiser des sessions de renforcement des capacités en direction des personnels de santé humaine, animale et environnementale sur la RAM								
2.2.2.1.1 Elaborer les Termes de Références de recrutement de 2 consultants (consultants nationaux) pour la conception des manuels et des modules de formation continue sur la RAM (réunion de 10 personnes pendant 2 jours à Abidjan)	Réunion CTM	1		National	Secrétariat	200 000	GMC	TDR élaboré
2.2.2.1 .2 valider les Termes de Références de recrutement de 2 consultants (consultants nationaux) pour la conception des manuels et des modules de formation continue sur la RAM (réunion de 30 per pdt 2 jrs à Abidjan)	Réunion CTM	1				500 000		TDR validé
2.2.2.1 .3 Recruter deux (2) consultants pour la conception des manuels et les modules de formation continue sur la RAM (1jr, 10 per Abidjan)	Réunion CTM	2		National	Secrétariat	200 000	GMC	Nombre de consultant

2.2.2.1.4 Elaborer les manuels et les modules de formation continue sur les RAM (2 consultants nationaux pendant 45 jours)	Consultance	2		National	Secrétariat	13 500 000	GMC	Module et manuel de formation disponible
2.2.2.1.5 Organiser un atelier de validation des manuels et les modules de formation continue sur les RAM développés (atelier de 30 per pdt 3 jrs à Yamoussoukro)	Atelier	1		National	Secrétariat	7 110 000	GMC	Nombre de module et manuel de formation continue disponible
2.2.2.2 Mettre en place un pool de formateurs pour le renforcement des capacités des personnels de santé humaine, animale et environnementale								
2.2.2.2.1 Organiser 4 sessions de formation d'un pool de formateurs dans les 5 secteurs (humain, animal, environnemental, agroalimentaire et eaux et forêts) (atelier de 25 personnes pdt 6 jrs à Yamoussoukro)	Formation d'un pool de formateurs	4		National	Ministère santé humaine	39 600 000	GMC	Nombre de formateurs en santé humaine, animale, environnementale, agroalimentaire et des eaux et forêts
2.2.2.2.2 Organiser chaque année 20 sessions (1 par région sanitaire) de renforcement des capacités en direction des personnels des 5 secteurs (humain 8, animal 6, environnemental 2, agroalimentaire 3 et eaux et forêts 1) (2 formateurs, atelier de 25 personnes pdt 5 jrs à Yamoussoukro)	Formation des personnels	20		Régional	Ministère santé humaine	181 000 000	GMC	Nombre de personnels de région de santé formé

2.2.3 Développer un Diplôme universitaire sur la RAM

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (FCFA)	Source de financement	Indicateur
2.2.3.1 Analyser les besoins								
2.2.3.1.1 Identifier les éléments justifiant la création d'un nouveau cursus : pertinence et attractivité	Cursus	1		National	CTM	-	GMC	Nombre de curricula
2.2.3.1.2 Estimer le nombre et les critères de sélections des étudiants potentiellement admissibles pour le nouveau programme	Profil des participants au programme	1		National	CTM	-	GMC	Profil des participants déterminés
2.2.3.1.3 Projeter les inscriptions à court moyen et long termes	Inscription	1		National	CTM	-	GMC	Nombre de participants
2.2.3.2 Esquisser et présenter le projet de formation								
2.2.3.2.1 Décrire le projet dans les grandes lignes	Grandes lignes du programme	1		National	Secrétariat	-	GMC	Programme
2.2.3.2.2 Présenter le projet aux autorités académiques (Décanat, Présidence de l'Université)	Réunion	1		National	Secrétariat	-	GMC	Rapport de réunion
2.2.3.2.3 Obtenir un accord de principe des autorités académiques	Accord de principe	1		National	Secrétariat	-	GMC	Courrier d'accord
2.2.3.2.4 Analyser les ressources nécessaires et s'assurer de leur disponibilité à long terme	Ressource didactique	1		National	Secrétariat	-	GMC	Rapport d'évaluation des ressources didactiques

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (FCFA)	Source de financement	Indicateur
2.2.3.3 Démarrer la conception du programme (identifier les personnes impliquées dans la responsabilité et la gestion académiques et administratives du programme)								
2.2.3.3.1 Identifier un directeur de programme (garantie scientifique et académique)	Directeur du programme	1		National	CTM	-	GMC	Décision de nomination de l'autorité académique
2.2.3.3.2 Mettre en place un comité scientifique (expertise et conseil pour le développement et la gestion du programme)	Comité scientifique du programme	1		National	CTM	-	GMC	Décision de nomination de l'autorité académique
2.2.3.3.3 Identifier un coordinateur (liens entre les groupes de travail)	Coordinateur du programme	1		National	CTM	-	GMC	Décision de nomination de l'autorité académique
2.2.3.4 Préparer les documents requis								
2.2.3.4.1 Rédiger les documents suivants : exposé des motifs, règlement d'études, plan d'études	Documents	1		National	CTM	-	GMC	Documents disponibles
2.2.3.4.2 Partager ces documents avec les services centraux concernés	Documents	1		National	CTM	-	GMC	Documents accessibles
2.2.3.5 Faire approuver les documents								
2.2.3.5.1 Soumettre le dossier aux autorités académiques (Décanat et conseil scientifique de la Présidence de l'Université)	Soumission dossier	1		National	CTM	-	GMC	Rapport de soumission

2.2.3.5.2 Faire adopter les documents par les UFR concernées	Documents	1		National	CTM		GMC	Rapport/document d'adoption
2.2.3.5.3 Adresser les documents validés au service juridique de l'Université	Document	1		National	CTM	-	GMC	Courrier d'envoi du document au service juridique
2.2.3.5.4 Transmettre les documents à la Présidence de l'université pour approbation	Document	1		National	CTM	-	GMC	Document de transmission à la présidence
2.2.3.5.4 Transmettre les documents au ministère de l'Enseignement Supérieur et la recherche scientifique pour validation	Document	1		National	CTM	-	GMC	Document de transmission à la présidence
2.2.3.6 Mettre en œuvre le programme et faire le suivi								
2.2.3.6.1 Promouvoir le diplôme	Promotion diplôme	1		National	UFR	-	Ministère enseignement supérieur	
2.2.3.6.2 Créer un code diplôme	Code diplôme	1		National	UFR	-	Ministère enseignement supérieur	
2.2.3.6.3 Planifier et préparer les enseignements	Planning d'enseignement	1		National	UFR	-	Ministère enseignement supérieur	
2.2.3 .6 .4 Exécuter le nouveau programme	Enseignement	1		National	UFR	-	Ministère enseignement supérieur	
					TOTAL OBJECTIF 2	874 930 000		

Objectif stratégique 3 : Renforcer les connaissances et les bases factuelles sur la RAM par la surveillance et la recherche

Objectif spécifique 3.1 Développer un système national multisectoriel de surveillance de la RAM

3.1.1 Mise en place d'une structure de coordination nationale pour la surveillance de la RAM

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (monnaie)	Source de financement	Indicateur
3.1.1.1 Créer un organe pour la coordination de la surveillance multisectorielle de la RAM (GMC)								
3.1.1.1 .1 Elaborer des Termes de Références de recrutement de 2 consultants (nationaux) pour l'élaboration du guide de référence pour la surveillance intégrée multisectorielle de la RAM avec les outils standardisés de notification, de collecte de données de surveillance et de détection pour chaque domaine (réunion de 10 personnes pendant 2 jours à Abidjan)	Réunion CTM	1	2020	National	GMC	200 000	Ministères/ partenaires	Tdr élaboré
3.1.1 .1 .2 valider des Termes de Références de recrutement de 2 consultants (consultant national) pour l'élaboration du guide de référence pour la surveillance intégrée multisectorielle de la RAM avec les outils standardisés de notification, de collecte de données de surveillance et de détection pour chaque domaine (réunion de 30 personnes pendant 2 jours à Abidjan)	Réunion GMC	1	2020	National	GMC	500 000	Ministères/ partenaire	Tdr validé
3.1.1.1.3 Recruter deux (2) consultants pour l'élaboration du guide de référence pour la surveillance intégrée multisectorielle de la RAM avec les outils standardisés de notification, de collecte de données de surveillance et de détection pour chaque domaine (Recueil des candidatures/ dépouillement et analyse/ entretien et sélection. (2 réunions 1 jour 10 personnes, Abidjan)	Réunion CTM	2	2020	National	GMC	200 000	Ministères/ partenaire	Nombre de consultants

3.1.1 .1 .4 élaborer les modules de formation de base sur les RAM développés pour l'élaboration du guide de référence pour la surveillance intégrée multisectorielle de la RAM avec les outils standardisés de collecte de données de surveillance et de détection pour chaque domaine (2 consultants nationaux pendant 45 jours)	Consultance	1	2020	National	GMC	13 500 000	Ministères/ partenaires	Guide de référence de la surveillance intégrée disponible
3.1.1 .1.5 Organiser un atelier de validation du guide de référence pour la surveillance intégrée avec les outils standardisés de notification, de collecte de données de surveillance et de détection pour chaque domaine de la RAM développés (Atelier de 30 personnes pendant 5 jours à Yamoussoukro)	Atelier	1	2020	National	GMC	10 310 000	Ministères/ partenaires	Guide de référence de la surveillance intégrée validé disponible
3.1.1 .1.6 éditer et diffuser du guide de référence pour la surveillance intégrée multisectorielle de la RAM développés (notification 2000, guide de référence 500)	Copies	1	2020	National	GMC	2 500 000	Ministères / partenaires	Nombre de partenaires/prestataires ayant reçu le guide référence de surveillance intégrée
3.1.1 .1.7 Elaborer des Termes de Références de recrutement de 1 consultant (consultant national) pour Développer une base de données centrale sur la RAM interconnectée (santé animale, humaine, environnementale) (réunion de 10 personnes pendant 2 jours à Abidjan)	Réunion CTM	1	2020	National	GMC	200 000	Ministères/ partenaires	TDR élaborés
3.1.1 .1.8 valider des Termes de Références de recrutement de 1 consultants (consultant national) pour Développer une base de données centrale sur la RAM interconnectée (santé animale, humaine, environnementale) (réunion de 30 personnes pendant 2 jours à Abidjan)	Réunion GMC	1	2020	National	GMC	500 000	Ministères/ partenaires	TDR validés

3.1.1.1.9 Recruter 1 consultants (recueil des candidatures/ dépouillement et analyse/ entretien et sélection. (2 réunions 1 jour 10 personne Abidjan)	Réunion CTM	2	2020	National	GMC	200 000	Ministères/ partenaires	Nombre de consultant
3.1.1.1.10 Développer une base de données centrale sur la RAM interconnectée (santé animale, humaine, environnementale) (1 consultants nationaux pendant 45 jours)	Consultance	1	202	National	GMC	6 750 000	Ministères/ partenaires	Guide de référence de la surveillance intégrée disponible
3.1.1.1.11 Organiser un atelier de validation du développement une base de données centrale sur la RAM interconnectée (santé animale, humaine, environnementale) (atelier de 30 personnes pendant 5 jours à Yamoussoukro)	Atelier	1	2020	National	GMC	10 310 000	Ministères/ partenaires	Guide de référence de la surveillance intégrée disponible
3.1.1.1.12 Assurer l'assistance technique de la base de données après 6 mois la livraison	Assistance technique	1	2020	National	GMC	-	Ministères / partenaires	Assistance technique
3.1.1.1.13 Organiser des missions de supervision des sites de référence (9 personnes, 3 véhicules, 7 jours par région)	Supervision	5	2020	National	Secrétariat	15 247 978	GMC	Rapport de mission de supervision

3.1.2 Mise en place d'un système national multisectoriel de surveillance de la RAM

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (monnaie)	Source de financement	Indicateur
3.1.2.1 Mettre en place la surveillance de la RAM au niveau de la santé humaine, animale environnementale agroalimentaire eaux et foret								
3.1.2.1.1 Former les référents hygiène et points focaux des sites retenus à l'utilisation des outils et à l'exploitation des données collectées au niveau des organes de lutte contre les Infections Nosocomiales (C-CLIN, CLIN et Services d'Hygiène Hospitalière) et de GMC (3 formateurs, 25 personnes, 5 jours par région)	Formation	10	2020	Régional	Secrétariat	102 660 000	GMC	Nombre de référents hygiène et points focaux des sites formés

3.1.2.1 .2 Réaliser une (01) mission intégrée multisectorielle de coaching par an pour chaque site bénéficiaire (8 personnes, 2 véhicules, 7 jours par région)	Mission	10	2020	National	Secrétariat	25 963 970	GMC	Nombre de missions de coaching réalisées
3.1.2.3. Intégrer la surveillance de la RAM au niveau de la santé environnementale								
3.1.2.3.1 1Acquerir les équipements pour la mise en place de la base données sur la RAM (serveur rackable 1, ordinateurs 15, smartphone 35, connexion internet haut débit)	Base de données centrale sur la RAM	1	2020	National	Secrétariat	39 350 000	GMC	Nombre d'équipement de base de données installés

Objectif spécifique 3.2 Renforcer les capacités des laboratoires en vue de produire des données microbiologiques de haute qualité permettant de prendre en charge les patients et d'appuyer les activités de surveillance dans les secteurs de la santé humaine, animale et environnementale

3.2.1 Renforcement des capacités de détection de la RAM dans les laboratoires de santé humaine, animale, environnementale, agroalimentaire (bactérie, virus, parasite, champignon)

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (monnaie)	Source de financement	Indicateur
3.2.1.1 Mettre aux normes les infrastructures du CNR et des laboratoires identifiés dans le plan de surveillance de la RAM de tous les secteurs								
3.2.1.1 .1 Réhabiliter et adapter aux normes les infrastructures des laboratoires identifiés dans le plan de surveillance de la RAM (1 laboratoire par secteur 6)	Réhabilitation infrastructure	6	2020	National	Secrétariat	60 000 000	Secrétariat	Nombre de laboratoires réhabilité
3.2.1.2 Doter les laboratoires d'équipements pour la détection de la RAM dans tous les secteurs								
3.2.1.2.1 Répertoire les équipements standardisés pour la détection de la RAM	Equipement	A déterminer	2020	Régional/national	Secrétariat	-	Secrétariat	Nombre d'équipements répertoriés

3.2.1.2.2 Acquérir les équipements pour les laboratoires (LANADA, CIAPOL, CNR, agroalimentaire)	Equipement	A déterminer	2020	Régional/national	Secrétariat	600 000 000	Secrétariat	Nombre d'équipements acquis
3.2.1.3 Approvisionner en continu les laboratoires en réactifs et consommables								
3.2.1.3 .1 Identifier les réactifs et consommables devant faire l'objet d'approvisionnement continu	Réactifs et consommables	A déterminer	2020	Régional/national	Secrétariat	-	Secrétariat	Nombre de réactifs et consommables identifiés
3.2.1.3 .2 Acquérir les réactifs et consommables pour l'approvisionnement des laboratoires (réactif, consommables, packaging)	Réactifs et consommables	A déterminer	2020	Régional/national	Secrétariat	360 000 000	Secrétariat	Nombre de réactifs et consommables acquis
3.2.1.3 .3 Mettre en place un système de gestion de stocks et des approvisionnements	Gestion de stock	1	2020	Régional/national	Secrétariat	-	Secrétariat	Système de gestion de stock fonctionnel
3.2.1.4 Standardiser les méthodes de détection de la RAM dans tous les secteurs								
3.2.1.4 .1 Elaborer un guide de référence des méthodes de détection de la RAM	Guide référence	1	2020	Régional/national	Secrétariat	-	Secrétariat	Guide de référence des méthodes de détection disponible
3.2.1.4 .2 Editer et diffuser le guide de référence des méthodes de détection de la RAM	Exemplaire du guide	1000	2020	Régional/national	Secrétariat	2 000 000	Secrétariat	Nombre d'exemplaires du guide de référence des méthodes de détection diffusés
3.2.1.5 Former le personnel des laboratoires à la détection et à la notification de la RAM (standardisation des techniques de détection, biosécurité et biosûreté, conservation - packaging - transport sécurisé des échantillons) dans tous les secteurs								
3.2.1.5.1 Former le personnel de laboratoire à la gestion de stocks et des approvisionnements (5 j, 25 personnes, Yamoussoukro 2 sessions)	Session de formation	2	2020	Régional/national	Secrétariat	20 532 000	Secrétariat	Nombre de personnes formées

3.2.1.5.2 Organiser une session de formation annuelle sur la standardisation des techniques de détection de la RAM (5 j, 25 personnes, Abidjan 4 sessions)	Session de formation annuelle sur la standardisation	4	2020	Régional/national	Secrétariat	28 200 000	Secrétariat	Nombre de sessions de formation technique de détection organisées
3.2.1.5.3 Organiser une session de formation annuelle sur la biosécurité et biosûreté (cf. module existant biosécurité et biosûreté) (3 j, 25 personnes, Abidjan 2 sessions)	Session de formation annuelle sur la biosécurité	2	2020	Régional/national	Secrétariat	9 700 000	Secrétariat	Nombre de sessions de formation biosécurité organisées
3.2.1.5.4 Organiser une session de formation annuelle sur la conservation - le packaging - le transport sécurisé des échantillons (5 j, 25 personnes, Yamoussoukro 2 sessions)	Session de formation annuelle sur la conservation - le packaging - le transport	1	2020	Régional/national	Secrétariat	10 266 000	Secrétariat	Nombre de sessions de formation conservation et packaging organisées
3.2.1.5.5 Organiser la collecte et le transport des échantillons (souches microbiennes)	Collecte et transport des échantillons	1	2020	Régional/national	Secrétariat	-	Secrétariat	Nombre de transports d'échantillon organisés
3.2.1.6 Développer un mécanisme de gestion des données RAM au sein des laboratoires dans tous les secteurs								
3.2.1.6.1 Elaborer des fiches de collecte standardisées des données sur les souches multirésistantes	Fiche de collecte standardisée		2020	Régional/national	Secrétariat	-	Secrétariat	Nombre de fiches de collecte souche résistante éditées
3.2.1.6 .2 Développer la base de données des souches microbiennes collectées	Base de données des souches microbiennes	1	2020	National	GMC Secrétariat	-	GMC	Base de données disponibles
3.2.1.6 .3 Collecter les données sur les RAM	Collecter les données	1	2020	National	GMC Secrétariat	-	GMC	Nombre de données collectées
3.2.1.6 .4 Saisir les données	Saisie des données	1	2020	National	GMC Secrétariat	-	GMC	Nombre de données saisies
3.2.1.6 .5 Analyser les données sur la RAM	Analyse des données	1	2020	National	GMC Secrétariat	-	GMC	Rapport d'analyses disponibles
3.2.1.6.6 Renforcer les capacités du personnel	Capacités du personnel		2020	National	GMC Secrétariat	-	GMC	Nombre de personnels renforcés /formés

3.2.1.6.7 Documenter sur les infections dues aux RAM (Déclaration des infections dues aux RAM),	Infection dû aux RAM		2020	National	GMC Secrétariat	-	GMC	Nombre d'infections dues aux RAM
3.2.1.7 Mettre en place un système de transport des échantillons pour la RAM dans tous les secteurs								
3.2.1.7.1 Elaborer des Termes de Références de recrutement de 1 consultants (consultant national) pour faire une évaluation du système de transport des échantillons et proposer un système national de transport des échantillons (réunion de 10 personnes pendant 2 jours à Abidjan)	Réunion CTM	1	2020	National	GMC Secrétariat	200 000	GMC	TDR élaborés
3.2.1.7.2 valider des Termes de Références de recrutement de 1 consultants (consultant national) pour faire une évaluation du système de transport des échantillons et proposer un système national de transport des échantillons (réunion de 30 personnes pendant 1 jours à Abidjan)	Réunion GMC	1	2020	National	GMC Secrétariat	300 000	GMC	TDR validés
3.2.1.7.3 Recruter un consultant pour faire une évaluation du système de transport des échantillons et proposer un système national de transport des échantillons (recueil des candidatures/ dépouillement et analyse/ entretien et sélection. (2 réunions 1 jour 10 personne Abidjan)	Réunion CTM	2	2020	National	GMC Secrétariat	200 000	GMC	Consultant recruté
3.2.1.7.4 Evaluer le système de transport des échantillons et proposer un système national de transport des échantillons (1 consultant national pendant 45 jours)	Consultance	1	2020	National	GMC Secrétariat	6 750 000	GMC	Système national de transport des échantillons disponible et évalué
3.2.1.7.5 Organiser un atelier de validation du système de transport des échantillons proposé (atelier de 30 personnes pendant 5 jours à Yamoussoukro)	Atelier	1	2020	National	GMC Secrétariat	10 310 000	GMC	Système de transport des échantillons validé

3.2.1 .8. 1 Identifier les laboratoires participants à la surveillance de la RAM	Identification laboratoire	1	2020	National	GMC secrétariat	-	GMC	Nombre de laboratoire participants identifié
3.2.1.9.1 Enrôler les laboratoires participants à la surveillance de la RAM dans un programme d'évaluation externe de la qualité (EEQ) national / international	EEQ	2	2020	National	GMC secrétariat	10 000 000	GMC	Nombre de laboratoires enrôlés dans l'EEQ RAM

3.2.2 Renforcer les capacités du CNR anti microbien de l'ORMICI

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (monnaie)	Source de financement	Indicateur
3.2.2 .1 Approvisionner en continu les laboratoires en réactifs et consommables								
3.2.2 .1 .1 Dresser la liste des réactifs et consommables devant faire l'objet d'approvisionnement continu	Liste de consommable et réactif	1	2020	Régional/national	Secrétariat	-	Secrétariat	Nombre de listes de consommables et réactifs établis
3.2.2 .1 .2 Acquérir les réactifs et consommables pour l'approvisionnement des laboratoires y compris CNR et laboratoires périphériques sentinelles	Consommable et réactif	A déterminer	2020	Régional/national	Secrétariat	350 000 000	Secrétariat	Nombre de consommable et réactifs acquis
3.2.2.2 Accompagner le CNR ORMICI, LANADA et le CIAPOL dans le processus d'accréditation selon les normes ISO 15189, 17025 et 14001								
3.2.2.2.1 Recruter 3 auditeurs certifiés pour les audits diagnostics des 3 laboratoires (3 auditeurs, 30 jours)	Audit	A déterminer	2020	Régional/national	Secrétariat	13 500 000	Secrétariat	Nombre d'auditeurs recrutés

3.2.2.2.2 Elaborer des Termes de Références de recrutement de 3 consultants pour l'accompagnement à l'accréditation (formation du personnel, rédaction de la documentation, coaching, actions correctives, audits internes, etc.,) (réunion de 10 personnes pendant 2 jours à Abidjan)	Réunion CTM	1	2020	Régional/national	Secrétariat	200 000	Secrétariat	TDR rédigés
3.2.2.2.3 Valider des Termes de Références de recrutement de 3 consultants pour l'accompagnement à l'accréditation (formation du personnel, rédaction de la documentation, coaching, actions correctives, audits internes, etc.,) (réunion de 30 personnes pendant 2 jours à Abidjan)	Réunion GMC	1	2020	Régional/national	Secrétariat	800 000	Secrétariat	TDR validés
3.2.2.2.4 Recruter trois (3) consultants pour l'accompagnement à l'accréditation (formation du personnel, rédaction de la documentation, coaching, actions correctives, audits internes, etc.,) (recueil des candidatures/ dépouillement et analyse/ entretien et sélection. (2 réunions 1 jour 10 personnes Abidjan)	Réunion CTM	2	2020	Régional/national	Secrétariat	200 000	Secrétariat	Nombre de consultants recrutés
3.2.2.2.5 Accompagner à l'accréditation (formation du personnel, rédaction de la documentation, coaching, actions correctives, audits internes, etc.,) (3 consultants nationaux pendant 30 jours)	Consultance	1	2020	Régional/national	Secrétariat	13 500 000	Secrétariat	Nombre de laboratoires accompagnés ou de personnes formées

3.2.2.2.6 Réaliser l'audit d'accréditation	Audit	1	2020	Régional/national	Secrétariat	-	Secrétariat	Résultat accréditation
3.2.2.3 Mettre en place le système d'information de laboratoire de tous les secteurs								
3.2.2.3.1 Mettre en place 40 câblages réseau local / an dans les laboratoires de santé humaine, animale, environnementale et agroalimentaire	Câblage	40	2020	Régional/national	Secrétariat	-	Secrétariat	Nombre de câblages annuel réalisés
3.2.2.3.2 Acquérir des équipements informatiques (serveur et pack informatiques) pour les laboratoires de santé humaine, animale, environnementale et agroalimentaire	Serveur	4	2020	Régional/national	Secrétariat	80 000 000	Secrétariat	Nombre de serveur acquis
3.2.2.3.3 Développer un logiciel de notification de cas de RAM avec un système d'alerte	Logiciel	1	2020	Régional/national	Secrétariat	5 000 000	Secrétariat	Nombre de logiciel disponible et fonctionnel
3.2.2.4 Développer un programme national d'évaluation externe de la qualité (EEQ) pour la RAM	Programme EEQ	1	2020	National	GMC	10 000 000	Secrétariat	EEQ
3.2.2.5 Enrôler le CNR dans le programme mondial de surveillance de la RAM (GLASS)	Enrôlement surveillance mondiale	1	2020	National	GMC	10 000 000	Secrétariat	Matrice GLASS renseignée

3.2.3 Renforcer les capacités des organes en charge de la riposte contre les anti-microbiens

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (monnaie)	Source de financement	Indicateur
3.2.3.1 Réaliser une analyse situationnelle du réseau de services d'hygiène hospitalière ou comité de lutte contre les infections associées aux soins (IAS) en charge de la riposte contre la RAM (C-CLIN, CLIN, SHH)								
3.2.3.1.1 Elaborer et valider l'outil de collecte de données (réunion d'adaptation et de validation de l'outil) (2 sessions 5jours Yamoussoukro 35 personnes)	Atelier	2	2020	National	Secrétariat	23 840 000	Secrétariat	Outils de collectes élaborés et validés
3.2.3.1.2 Elaborer des Termes de Références de recrutement de deux (2) consultants nationaux pour la réalisation de l'analyse situationnelle du réseau de services d'hygiène hospitalière ou comité de lutte contre les infections associées aux soins (réunion de 10 personnes pendant 2 jours à Abidjan)	Réunion CTM	1	2020	National	Secrétariat	200 000	Secrétariat	TDR élaborés
3.2.3.1.3 valider des Termes de Références de recrutement de deux (2) consultants nationaux pour la réalisation de l'analyse situationnelle du réseau de services d'hygiène hospitalière ou comité de lutte contre les infections associées aux soins (réunion de 30 personnes pendant 2 jours à Abidjan)	Réunion GMC	1	2020	National	Secrétariat	800 000	Secrétariat	Tdr validés

3.2.3.1.4 Recruter deux (2) consultants nationaux pour la réalisation de l'analyse situationnelle du réseau de services d'hygiène hospitalière ou comité de lutte contre les infections associées aux soins (recueil des candidatures/ dépouillement et analyse/ entretien et sélection. (2 réunions 1 jour 10 personnes Abidjan)	Réunion CTM	2	2020	National	Secrétariat	200 000	Secrétariat	Consultants recruté
3.2.3.1.5 Réaliser l'analyse situationnelle du réseau de services d'hygiène hospitalière ou comité de lutte contre les infections associées aux soins (santé animale, humaine, environnementale) (1 consultant national pendant 45 jours)	Consultance	1	2020	National	Secrétariat	6 750 000	Secrétariat	Analyse situationnelle du réseau de services d'hygiène hospitalière ou comité de lutte contre les infections associées aux soins réalisée
3.2.3.1.6 Organiser un atelier de validation de l'analyse situationnelle du réseau de services d'hygiène hospitalière ou comité de lutte contre les infections associées aux soins (atelier de 30 personnes pendant 5 jours à Yamoussoukro)	Atelier	1	2020	National	Secrétariat	10 310 000	Secrétariat	Analyse situationnelle du réseau de services d'hygiène hospitalière ou comité de lutte contre les infections associées aux soins organisée
3.2.3.1.7 Réaliser la mission de collecte de données dans le réseau de services d'hygiène hospitalière ou comité de lutte contre les infections associées aux soins (9 personnes, 3 véhicules, 5 jours par région)	Mission	5	2020	Régional/national	Secrétariat	11 647 978	Secrétariat	Nombre de données collectées

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (monnaie)	Source de financement	Indicateur
3.2.3.1.8 Organiser un atelier de restitution du rapport de l'analyse situationnelle du réseau de services d'hygiène hospitalière ou comité de lutte contre les infections associées aux soins (1 session 30 personnes, yamoussoukro, 2 jours)	Atelier	1	2020	Régional/national	Secrétariat	5 510 000		Rapport de l'analyse situationnelle disponible
3.2.3.2 Approvisionner en continu les organes de prévention et de lutte contre les IAS en matériels de prélèvements (boîtes de pétri, écouvillons), réactifs et consommables								
3.2.3.2.1 Acquérir les réactifs et consommables pour l'approvisionnement des laboratoires d'appui au traitement des prélèvements	Réactifs et consommables	A déterminer	2020	Régional/national	Secrétariat	350 000 000	Secrétariat	Nombre des intrants consommable acquis
3.2.3.2.2 Doter chacun des organes de lutte contre les IAS, en équipements de base pour les prélèvements dans l'environnement hospitalier (appareils aérosept, monobrosse, autolaveuse...) de nettoyage et de désinfection des salles hébergeant des patients à risque élevé	Equipements	A déterminer	2020	Régional/national	Secrétariat	100 000 000	Secrétariat	Nombre d'organe de lutte et d'équipements de base pour les prélèvements environnementaux

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (monnaie)	Source de financement	Indicateur
3.2.3.3 Standardiser les méthodes de surveillance et de prévention de lutte contre la RAM dans le secteur humain et animale								
3.2.3.3.1 organiser un atelier pour Actualiser et adapter le guide de surveillance et de prévention des IAS pour la lutte contre la RAM dans le secteur humain et animale (2 sessions 30 personnes, yakro, 5 jours)	Atelier	2	2020	Régional/national	Secrétariat	10 310 000	Secrétariat	Guide de surveillance actualisé disponible
3.2.3.3.2 Editer et diffuser le guide de référence des méthodes de surveillance adaptée à la RAM dans le secteur humain et animale (150 pages)	Guide	200	2020	Régional/national	Secrétariat	3 000 000	Secrétariat	Nombre de guides de surveillance diffusés
3.2.3.3.3 Elaborer et valider manuel de normes et procédures de lutte contre les IAS en vue de la prévention de la RAM dans le secteur humain et animale (4 sessions 15 personnes yakro, 5 jours 1 manuel pour secteur humain 1 manuel pour secteur animal)	Atelier	4	2020	Régional/national	Secrétariat	21 920 000	Secrétariat	Manuel validé
3.2.3.3.4 Editer et diffuser manuel de normes et procédures de lutte contre les IAS en vue de la prévention de la RAM dans le secteur humain et animale (150 pages)	Manuel	1000	2020			15 000 000		Nombre de manuels distribués
3.2.3.3.5 Equiper les sites retenus en bureautiques pour la surveillance (ordinateurs, imprimantes et recharges, photocopieuses, fournitures de bureau...	Bureautique	A déterminer	2020	Régional/national	Secrétariat	120 000 000	Secrétariat	Nombre de sites équipés en bureautique

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (monnaie)	Source de financement	Indicateur
3.2.3.4 Former le personnel des sites pilotes retenus à l'exploitation des données de laboratoires et à la mise en place de mesures de prévention appropriée contre la RAM								
3.2.3.4.1 Organiser une session de formation sur les méthodes de surveillance (prévalence, incidence) et les techniques de prélèvements environnementaux pour la RAM concernant les sites identifiés (2 sessions, 30 personnes, yakro, 5 jours 20 sites identifiés)	Formation	2	2020	Régional/national	Secrétariat	20 320 000	Secrétariat	Nombre de personnes formées sur les méthodes de surveillance et sur les techniques de prélèvements environnementaux
3.2.3.4.2 Organiser une session de formation sur la biosécurité et biosûreté adapté au secteur hospitalier (manuel de normes et procédures) (2 sessions 30 personnes yakro 5 jours 20 sites identifiés)	Formation	2	2020	Régional/national	Secrétariat	20 320 000	Secrétariat	Nombre de personnes formées sur la biosécurité et la sureté

Objectif spécifique 3.3 Identifier les priorités de la recherche opérationnelle sur la RAM

3.3.1 Recherche et développement

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (monnaie)	Source de financement	Indicateur
3.3.1.1 Soutenir les projets de Recherche fondamentale sur la RAM								
3.3.1.1 .1 Réaliser une étude sur la diffusion trans écosystémique (1 étude par écosystème 20 millions)	Etude	3	2020	Régional/national	Secrétariat	60 000 000	Secrétariat	Rapport d'étude réalisées disponible
3.3.1.2 Soutenir les projets de Recherche appliquée sur la RAM								
3.3.1.2 .1 Réaliser une étude de prévalence des bactéries résistants aux anti-microbiens (beta lactamines et quinolones source OMS) en milieu communautaire et hospitalier (	Etude	1	2020	Régional/national	Secrétariat	20 000 000	Secrétariat	Rapport d'étude réalisée sur la RAM disponible
3.3.1.2 .2 Evaluer la présence de résidus d'anti-microbiens dans la viande (bovin, ovin, caprin et poulet), les œufs et le lait (bovin) poisson et eau de surface en Côte d'Ivoire (forfait 20 millions par étude)	Etude	2	2020	Régional/national	Secrétariat	40 000 000	Secrétariat	Rapport d'étude sur les résidus d'anti-microbiens dans la viande disponible

3.3.1.2 .3 Réaliser une étude de prévalence de la résistance aux anti-microbiens chez les animaux d'élevage et de compagnie	Etude	1	2020	Régional/national	Secrétariat	20 000 000	Secrétariat	Prévalence de la résistance aux anti-microbiens chez les animaux disponible
3.3.1.2 .4 Réaliser une étude de prévalence de la résistance des parasites ou champignons liés à l'utilisation des pesticides dans l'environnement (eau, air et sol)	Etude	1	2020	Régional/national	Secrétariat	20 000 000	Secrétariat	Rapport d'étude sur la prévalence de la résistance des germes liés à l'utilisation des pesticides dans l'environnement (eau, air et sol) disponible
3.3.1.3 Soutenir les projets de recherche socioéconomique sur la RAM								
3.3.1.3 .1 Réaliser une étude d'impact socio-économique et anthropologique de la résistance aux anti-microbiens (morbidité, mortalité, surcoût) dans les établissements de soins humains (forfait 20 millions par étude)	Etude	2		Régional/national	Secrétariat	40 000 000	Secrétariat	Rapport d'étude sur l'impact socio-économique de la résistance aux anti-microbiens disponible
3.3.1.3 .2 Réaliser une étude d'impact socioéconomique et anthropologique de la résistance aux anti-microbiens (morbidité, mortalité, surcoût) dans les élevages (forfait 20 millions par étude)	Etude	2	2020	Régional/national	Secrétariat	40 000 000	Secrétariat	Donnée sur d'impact socio-économique de la résistance aux anti-microbiens existe
3.3.1.3 .3 Réaliser une Etude sur les déterminants de l'utilisation inappropriée des anti-microbiens	Etude	1	2020	Régional/national	Secrétariat	20 000 000	Secrétariat	Rapport d'étude sur l'utilisation inappropriée des anti-microbiens disponible
						TOTAL OBJECTIF 3 2 810 177 926		

Objectif stratégique 4 : Réduire l'incidence des infections par des mesures efficaces d'assainissement, d'hygiène et de prévention

Objectif spécifique 4.1 Mettre en place un programme national de lutte contre les infections dues aux RAM

4.1.1 Mettre en œuvre un plan national de lutte contre les infections associées aux soins en santé humaine, animale et environnementale

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (monnaie)	Source de financement	Indicateur
4.1.1.1 Mettre en place des comités hygiène, prévention et contrôle de l'infection (HPCI) dans tous les secteurs								
4.1.1.1 .1 Identifier 20 sites sentinelles (Santé humaine 5 CHU ; 4 polycliniques privées : PISAM, INDENIE, GRANDE CENTRE YOP- CLINIQUE CENTRAL ABOBO, 11 régions GHSA), 2 sites sentinelles (santé animale LCHAI et LCVB), 1 sites sentinelles (santé environnementale LCE - CIAPOL)	Sites	1	2019 (T4)	Régional/national	CTM4/secrétariat	-	Secrétariat	Nombre de sites sentinelles identifiés
4.1.2.2 Mettre en place des comités d'hygiène, prévention et contrôle de l'infection (HPCI) dans tous les secteurs								
4.1.2.2.1 Organiser des missions conjointes pour le suivi-évaluation des comités de HPCI dans tous les sites identifiés dans les secteurs humain et animal, environnemental (9 personnes, 3 véhicules, 7 jours)	Missions	15	2020 (T1)	Régional/national	CTM4/secrétariat	45 743 933	Secrétariat	Nombre de mission conjointes organisées
4.1.2.2 .2 Organiser des missions conjointes pour l'installation des comités de HPCI dans tous les sites identifiés dans les secteurs humain, animal et environnemental (9 personnes, 3 véhicules, 7 jours)	Mission	15	2019 (T3)	Régional/national	Secrétariat	45 743 933	Secrétariat	Nombre de missions

4.1.2 Gérer les infections à microorganismes multi résistants chez l'homme et l'animal

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (monnaie)	Source de financement	Indicateur
4.1.2 .1 Notifier des infections dues aux RAM								
4.1.2 .1.1 Organiser des missions d'enquête et réaliser des prélèvements complémentaires autour du cas (7 personnes, 2 véhicules, 5 jours Odienné)	Mission	5	2019-2020	Régional /national	Secrétariat	8 781 985	Secrétariat	Nombre de mission d'enquête réalisé
4.1.2 .2 Mettre en place des stratégies de quarantaine et d'isolement des patients infectés par des microorganismes RAM à potentiel épidémique (Cf. Objectif stratégique 3)								
4.1.2 .2.1 Faire un état des lieux de la faisabilité de la mise en quarantaine dans les 20 établissements de soins identifiés (7 personnes, 2 véhicules, 5 jours Odienné)	Mission	12	2020 (T1)	National	CTM/secrétariat	21 076 764	Secrétariat	Nombre de Plaidoyers réalisés
4.1.2 .3 Développer la recherche opérationnelle en matière de contrôle et prévention des infections dues aux RAM								
4.1.2 .3 .1 Réaliser une enquête de prévalence nationale sur les infections associées aux RAM (Cf. Objectif spécifique 3.3) (forfait 20millions)	Enquête	1	2019 T4 – 2020 T1	Régional/national	CTM4	20 000 000	Secrétariat	Enquête de prévalence nationale sur les infections associées aux RAM réalisée

4.1.3 Renforcer le plateau technique en matière de contrôle et prévention des infections dues aux RAM

4.1.3 .1 Cf. programme de biosécurité et de bio sureté

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (monnaie)	Source de financement	Indicateur
4.1.3 .2 Cf. programme en charge de la gestion des Infections nosocomiales								
4.1.3 .2.1 Equiper 20 sites identifiés en équipement de stérilisation (20 autoclaves) Forfait	Equipement de stérilisation	A déterminer	2019-2020	Régional/national	Secrétariat	280 000 000	Secrétariat	Nombre d'établissements équipés en autoclave
4.1.4 .2 .2 Equiper 20 sites identifiés en équipement de traitement des déchets biomédicaux (Banaliseur 20, Incinérateur 20 + 1 pour CIAPOL, chariot à roulette 20, grande poubelle 96 litres 30)	Equipement de traitement des déchets	A déterminer	2019-2020	Régional /national	Secrétariat	1 362 000 000	Secrétariat	Nombre d'établissement équipés en matériel de traitement des déchets
4.1.4 .2 .3 fournir les 23 sites identifiés en matériel de transport sécurisé des produits biologiques (emballage UN, triple emballage, tube de conservation de souches température ambiante) (forfait)	Emballage	A déterminer	2019-2020	Régional /national	Secrétariat	69 000 000	Secrétariat	Nombre d'établissements équipés en matériel de transport sécurisé
4.1.4 .2 .4 fournir les 23 sites identifiés en équipement de bionettoyage et d'entretien des locaux de soins (Chariot de Faubert 23, monobrosse 23, balais à frange 23, balais de faubert 23,) (forfait)	Equipement de bionettoyage	A déterminer	2019-2020	Régional /national	Secrétariat	35 000 000	Secrétariat	Nombre d'établissements équipés en matériels de bionettoyage et d'entretien

4.1.5 Améliorer la sécurité sanitaire des aliments et des eaux par le renforcement de la collaboration multisectorielle

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	cout (monnaie)	Source de financement	Indicateur
4.1.5 .1 Mettre à jour les dispositions législatives et règlementaires relatives à l'inspection selon les normes internationales								
4.1.5 .1.1 Organiser des réunions des CTM 4 pour élaborer les TDR pour la mise à jour des dispositions législatives et règlementaires relatives à l'inspection selon les normes internationales / RSI, OIE, OMS, AEWA et CITES, CIPV ... (3 séances du CTM4)	Réunion	A déterminer	2019	Régional/national	Secrétariat	-	Secrétariat	Nombre de réunions CTM organisées
4.1.5 .1 .2 Recruter 2 consultants (santé humaine, santé animale et santé environnementale) pour la mise à jour des dispositions législatives et règlementaires relatives à l'inspection selon les normes internationales / RSI, OIE, OMS, AEWA et CITES, CIPV (30 jours/consultant)	Consultant	2	2020 T2	Régional /national	Secrétariat	9 000 000	Secrétariat	Nombre de consultants recrutés
4.1.5 .1 .3 Organiser un atelier de validation de la mise à jour des dispositions législatives et règlementaires relatives à l'inspection selon les normes internationales / RSI, OIE, OMS, AEWA et CITES, CIPV (3 jours, 30 personnes, Yamoussoukro)	Atelier	1	2020	Régional /national	Secrétariat	7 110 000	Secrétariat	Rapport de validation disponible
4.1.5 .1 .4 Organiser un atelier de restitution de la mise à jour des dispositions législatives et règlementaires relatives à l'inspection selon les normes internationales / RSI, OIE, OMS, AEWA et CITES, CIPV (45 personnes/Abidjan/1 jr)	Atelier	1	2020	Régional/national	Secrétariat	1 050 000	Secrétariat	Rapport

4.1.5 .1 .5 Reprographier et diffuser les dispositions législatives et réglementaires relatives à l'inspection selon les normes internationales / RSI, OIE, OMS, AEWA et CITES, CIPV (200 exemplaires)	Document	200	2020	Régional /national	Secrétariat	400 000	Secrétariat	Nombre de structure ayant reçu les dispositions législatives et réglementaires relatives à l'inspection selon les normes internationales
4.1.5 .2 Former les acteurs à la gestion multisectorielle des TIAC								
4.1.5 .2 .1 Réaliser une enquête de prévalence sur les agents infectieux responsable de TIAC et potentiellement restant aux antibiotiques (Yakro, Man, Abengourou, Korhogo, Abidjan, San-Pedro forfait 20 millions)	Etude	1	2020	Régional/national	Secrétariat	20 000 000	Secrétariat	Rapport d'enquête disponible
4.1.5 .3 Mettre en place un Plan de contrôle et de surveillance des effluents véhiculés des bactéries RAM								
4.1.5 .3.1 Elaborer des Termes de Références de recrutement d'un consultant pour l'élaboration des TDR du plan de contrôle et de surveillance des effluents véhiculés des bactéries RAM (réunion de 10 personnes pendant 2 jours à Abidjan)	Réunion CTM	1	2019 T3-T4	National	GMC	200 000	GCM secrétariat	TDR élaborés
4.1.5 .3.2 Valider des Termes de Références de recrutement d'un consultant pour l'élaboration des TDR du plan de contrôle et de surveillance des effluents véhiculés des bactéries RAM (réunion de 30 personnes pendant 2 jours à Abidjan)	Réunion GMC	1	2019 T3-T4	National	GMC	800 000	GCM secrétariat	TDR validé

4.1.5 .3.3 Recruter un consultant pour l'élaboration du plan de contrôle et de surveillance des effluents véhicules des bactéries RAM (recueil des candidatures/ dépouillement et analyse/ entretien et sélection. (2 réunions 1 jour 10 personne Abidjan)	Réunion CTM	2	2019 T3-T4	National	GMC	200 000	GCM secrétariat	Consultant recruté
4.1.5 .3.4 Elaborer le plan de contrôle et de surveillance des effluents véhicules des bactéries RAM (santé animale, humaine, environnementale) (1 consultants nationaux pendant 45 jours)	Consultance	1	2020 T1	National	GMC	6 750 000	GCM secrétariat	Plan de contrôle des effluents élaboré
4.1.5 .3.5 Organiser un atelier de validation du plan de contrôle et de surveillance des effluents (atelier de 30 personnes pendant 5 jours à Yamoussoukro)	Atelier	1	2020 T2	National	GMC	10 310 000	GCM secrétariat	Plan de contrôle et de surveillance des effluents disponible
4.1.5 .3.6 Reprographier et diffuser le Plan de contrôle et de surveillance des effluents véhicules des bactéries RAM aux parties prenantes (100 copies)	Documents	100	2020 T2	National	Secrétariat	200 000	GCM secrétariat	Nombre de personne ayant reçu le plan
4.1.5.7 Surveiller les denrées de grande consommation (poissons, œufs, lait, pain, ...)								
4.1.5.7.1 Elaborer des Termes de Références de recrutement d'un consultant pour l'élaborer un plan surveillance des bactéries RAM des denrées (attieké, "pain-condiments"- lait fermenté "dêgué" de grande consommation (réunion de 10 personnes pendant 2 jours à Abidjan)	Réunion CTM	1	2020	Régional/national	Secrétariat	200 000	GCM secrétariat	TDR élaborés

4.1.5 .7 .2 valider des Termes de Références de recrutement d'un consultant pour l'élaborer un plan surveillance des bactéries RAM des denrées (attieké, "pain-condiments"- lait fermenté "dêguè" de grande consommation (réunion de 30 personnes pendant 2 jours à Abidjan)	Réunion GMC	1	2020	Régional/national	Secrétariat	800 000	GCM secrétariat	TDR validés
4.1.5 .7 .3 Recruter un consultant pour l'élaborer un plan surveillance des bactéries RAM dans deux denrées (attieké, "pain-condiments"- lait fermenté "dêguè" de grande consommation (recueil des candidatures/ dépouillement et analyse/ entretien et sélection. (2 réunions 1 jour 10 personne Abidjan)	Réunion CTM	2	2020	Régional/national	Secrétariat	200 000	GCM secrétariat	Consultant recruté
4.1.5 .7 .4 Elaborer un plan surveillance des bactéries RAM dans des denrées (attieké, "pain-condiments"- lait fermenté "dêguè" de grande consommation (1 consultants nationaux pendant 45 jours)	Consultance	1	2020	Régional/national	Secrétariat	6 750 000	GCM secrétariat	Plan de contrôle et de surveillance élaboré
4.1.5 .7 .5 Organiser un atelier de validation un plan surveillance des bactéries RAM des denrées (attieké, "pain-condiments") de grande consommation (atelier de 30 personnes pendant 5 jours à Yamoussoukro)	Atelier	1	2020	Régional/national	Secrétariat	10 310 000	GCM secrétariat	Plan de contrôle et de surveillance validé
4.1.5 .7 .6 Reprographier et diffuser le plan surveillance des bactéries RAM dans des denrées (attieké, "pain-condiments"- lait fermenté "dêguè" de grande consommation (100 copies)	Documents	100	2020	Régional/national	Secrétariat	200 000	Secrétariat	Nombre de personne ayant reçu le plan validé

4.1.5 .7 .7 organiser un atelier de restitution du plan surveillance des bactéries RAM des denrées (attiké, "pain-condiments"- lait fermenté "dêguê) de grande consommation (2 jours pour 40 personnes Abidjan)	Atelier	1	2020	Régional/national	Secrétariat	1 100 000	Secrétariat	Rapport atelier organisé
---	---------	---	------	-------------------	-------------	-----------	-------------	--------------------------

Objectif spécifique 4.2 Introduire des programmes de lutte contre l'infection dans l'exercice de la médecine vétérinaire et dans l'élevage animale

4.2.1 Œuvrer aux changements de comportements et aux bonnes pratiques de santé animale et à l'hygiène

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Cout (monnaie)	Source de financement	Indicateur
4.2.1 .1 Elaborer les référentiels de bonnes pratiques de santé animale et à l'hygiène								
4.2.1 .1.1 Elaborer des Termes de Références de recrutement d'un consultant pour élaborer un guide de bonnes pratiques de santé animale et à l'hygiène lutter contre les RAM et les outils de sensibilisation (réunion de 10 personnes pendant 2 jours à Abidjan)	Réunion CTM	1	2019 T3-T4	National	CTM/secrétariat	200 000	Secrétariat	TDR élaborés
4.2.1 .1 .2 valider des Termes de Références de recrutement d'un consultant pour élaborer un guide de bonnes pratiques d'hygiène en santé animale et les outils de sensibilisation afin de lutter contre les RAM (réunion de 30 personnes pendant 2 jours à Abidjan)	Réunion GMC	1	2019 T4	National	Secrétariat	800 000	Secrétariat	TDR validés
4.2.1 .1 .3 Recruter un consultant pour élaborer un guide de bonnes pratiques d'hygiène en santé animale et les outils de sensibilisation afin de lutter contre les RAM (recueil des candidatures/dépouillement, analyse/ entretien et sélection. (2 réunions 1 jour 10 personne Abidjan)	Réunion CTM	2	2020 T1	National	Secrétariat	200 000	Secrétariat	Consultant recruté

4.2.1 .1 .4 Elaborer un guide de bonnes pratiques d'hygiène en santé animale afin de lutter contre les RAM (1 consultant national pendant 45 jours)	Consultance	1	2020 T2	National	Secrétariat	6 750 000	Secrétariat	Guide de bonnes pratiques élaboré
4.2.1 .1 .5 Organiser un atelier de validation du guide de bonnes pratiques de santé animale et à l'hygiène lutter contre les RAM et les outils de sensibilisation (atelier de 30 personnes pendant 5 jours à Yamoussoukro)	Atelier	1	2020 T3	National	Secrétariat	10 310 000	Secrétariat	Guide de bonnes pratiques validé
4.2.1 .1 .6 Reprographier et diffuser le guide de bonnes pratiques de santé animale et à l'hygiène lutter contre les RAM et les outils de sensibilisation (100 copies guides par direction régional ; 100 pages par 20 ; outils de sensibilisation 2000 copies)	Documents	3000	2020 T3	National	Secrétariat	6 000 000	Secrétariat	Nombre de guide de bonnes pratiques ; diffusé

4.2.2 Renforcer les capacités des vétérinaires, les techniciens et les leaders d'association d'éleveurs vétérinaire et dans l'élevage

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (monnaie)	Source de financement	Indicateur
4.2.2 .1 Former les vétérinaires, les techniciens et les leaders d'association d'éleveurs dans la lutte contre l'infection dans l'exercice de la médecine								
4.2.2 .1 .1 Organiser des sessions de formation des formateurs des vétérinaires, techniciens et leaders d'association d'éleveurs dans le cadre de la lutte contre l'infection médecine vétérinaire et l'élevage à l'usage du guide de bonnes (5 j, 25 personnes, Yamoussoukro, 2 sessions/an)	Sessions de formations des formateurs	2	2019 T4	Régional /national	Secrétariat	17 100 000	Secrétariat	Nombre de Sessions de formations organisés

4.2.2 .1 .2 Organiser des sessions de formation des prestataires des vétérinaires, techniciens et leaders d'association d'éleveurs dans le cadre de la lutte contre l'infection médecine vétérinaire et l'élevage à l'usage du guide de bonnes (5 j, 25 personnes, Yamoussoukro, 10 sessions/an)	Sessions de formations prestataires	10	2020 T1	Régional /national	Secrétariat	85 500 000	Secrétariat	Nombre de Sessions de formations organisée
TOTAL OBJECTIF 4						2 089 786 615		

Objectif stratégique 5 : Optimiser l'utilisation rationnelle des médicaments anti-microbiens en santé humaine, animale et environnementale

Objectif spécifique 5.1 : Garantir un accès ininterrompu des médicaments anti-microbiens de bonne qualité

5.1.1 Garantir la qualité des anti-microbiens commercialisés sur le territoire national

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	cout (monnaie)	Source de financement	Indicateur
5.1.1.1 Renforcer le contrôle pré et post Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) des anti-microbiens								
5.1.1.1 .1 Elaborer des Termes de Références de recrutement d'un consultant pour faire une analyse situationnelle des structures de contrôle des anti-microbiens en santé humaine, animale, environnementale et agroalimentaire et un plan de contrôle des anti-microbiens à partir des résultats de l'analyse situationnelle effectuée (réunion de 10 personnes pendant 2 jours à Abidjan)	Réunion CTM	1	2020 T3	Régional/ National	Secrétariat	200 000	Secrétariat	TDR élaborés
5.1.1.1 .2 Valider les Termes de Références de recrutement d'un consultant pour faire une analyse situationnelle des structures de contrôle des anti-microbiens en santé humaine, animale, environnementale et agroalimentaire et un plan de contrôle des anti-microbiens à partir des résultats de l'analyse situationnelle effectuée (réunion de 30 personnes pendant 2 jours à Abidjan)	Réunion GMC	1	2020 T3	Régional/ National	Secrétariat	800 000	Secrétariat	TDR validés

5.1.1.1 .3 Recruter un consultant pour faire une analyse situationnelle des structures de contrôle des anti-microbiens en santé humaine, animale, environnementale et agroalimentaire (recueil des candidatures/ dépouillement et analyse/ entretien et sélection. (2 réunions 1 jour 10 personne Abidjan)	Réunion CTM	2	2020 T3	Régional/national	Secrétariat	200 000	Secrétariat	Consultant recruté
5.1.1.1 .4 Faire une analyse situationnelle des structures de contrôle des anti-microbiens en santé humaine, animale, environnementale et agroalimentaire et un plan de contrôle des anti-microbiens à partir des résultats de l'analyse situationnelle effectuée (1 consultant national pendant 45 jours)	Consultance	1	2020 T3	Régional/national	Secrétariat	6 750 000	Secrétariat	Rapport d'analyse situationnelle disponible
5.1.1.1 .5 Organiser un atelier de validation de l'analyse situationnelle des structures de contrôle des anti-microbiens en santé humaine, animale, environnementale et agroalimentaire et du plan de contrôle des anti-microbiens à partir des résultats de l'analyse situationnelle effectuée (atelier de 30 personnes pendant 5 jours à Yamoussoukro)	Atelier	1	2020 T3	Régional/national	Secrétariat	10 310 000	Secrétariat	Plan de contrôle des anti-microbiens validé
5.1.1.2 Appuyer les laboratoires pour le contrôle des agents anti-microbiens en pré et post AMM								
5.1.1.2 .1 Elaborer les Termes de Références de recrutement d'un consultant pour évaluer les besoins des 2 laboratoires (LNSP et LANADA) pour le contrôle des agents anti-microbiens en pré et post AMM (réunion de 10 personnes pendant 2 jours à Abidjan)	Réunion CTM	1	2020 T4	Régional/national	Secrétariat	200 000	Secrétariat	TDR élaborés

5.1.1.2 .2 Valider les Termes de Références de recrutement d'un consultant pour évaluer les besoins des 2 laboratoires (LNSP et LANADA) et proposer un plan de contrôle des agents anti-microbiens en pré et post AMM (réunion de 30 personnes pendant 2 jours à Abidjan)	Réunion GMC	1	2020 T4	Régional/national	Secrétariat	800 000	Secrétariat	TDR validés
5.1.1.2 .3 Recruter un consultant pour évaluer les besoins des 2 laboratoires (LNSP et LANADA) et proposer un plan de contrôle des agents anti-microbiens en pré et post AMM (recueil des candidatures/ dépouillement et analyse/ entretien et sélection. (2 réunions 1 jour 10 personne Abidjan)	Réunion CTM	2	2020 T4	Régional/national	Secrétariat	200 000	Secrétariat	Consultant recruté
5.1.1.2 .3 Evaluer les besoins des 2 laboratoires (LNSP et LANADA) et proposer un plan de contrôle des agents anti-microbiens en pré et post AMM (1 consultant national pendant 45 jours)	Consultance	1	2020 T4	Régional/national	Secrétariat	6 750 000	Secrétariat	Besoins du LNSP et du LANADA évalués
5.1.1.2 .4 Organiser un atelier de validation pour évaluer les besoins des 2 laboratoires (LNSP et LANADA) et proposer un plan de contrôle des agents anti-microbiens en pré et post AMM (atelier de 30 personnes pendant 5 jours à Yamoussoukro)	Atelier	1	2020 T4	Régional/national	Secrétariat	10 310 000	Secrétariat	Rapport d'atelier de validation des besoins disponible

Objectif spécifique 5.2 Améliorer l'utilisation des agents anti-microbiens en milieux de soins

5.2.1 Renforcer la formation des prescripteurs des anti-microbiens en santé humaine, animale et environnementale

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	coût (monnaie)	Source de financement	Indicateur
5.2.1.1 Renforcer la formation des prescripteurs, dispensateurs et autres professionnels de la santé sur l'utilisation rationnelle des agents anti-microbiens en santé humaine								
5.2.1.1 .1 Elaborer et valider un cahier de charge pour la réalisation du guide pour l'usage rationnel des antibiotiques en santé humaine (1 réunion de 10 personnes Abidjan 1 jour)	Réunion CTM	2	2019 T3	Abidjan	GMC	200 000	GMC	Cahier de charge élaboré
5.2.1.1 .2 Publier l'appel d'offre de recrutement d'un cabinet national pour la réalisation du guide pour l'usage rationnel des antibiotiques en santé humaine (diffusion dans Fraternité matin, 3 parutions ; éducarrière, 1 publication pendant 2 semaines)	Publication	4	2019 T3	Abidjan	GMC	1 800 000	GMC	Appel d'offre validé
5.2.1.1 .3 Recruter un cabinet national pour la réalisation du guide pour l'usage rationnel des antibiotiques en santé humaine (recueil des candidatures/ dépouillement et analyse/ entretien et sélection.	Réunion CTM	2	2019 T3	National	GMC	200 000	GMC	Cabinet recruté

(2 réunions de 10 personnes Abidjan 1 jour)								
5.2.1.1 .4 Elaborer le guide pour l'usage rationnel des antibiotiques en santé humaine (consultant 30 jours)	Atelier	1	2019 T3	National	GMC secrétariat	10 310 000	GMC secrétariat	Guide usage rationnel élaboré
5.2.1.1 .5 Organiser un atelier de validation du guide pour l'usage rationnel des antibiotiques en santé humaine (30 personnes pendant 3 jours à Yamoussoukro)	Atelier	1	2019 T3	National	GMC secrétariat	7 110 000	GMC secrétariat	Guide usage rationnel validé
5.2.1.1 .6 Reprographier et diffuser le guide pour l'usage rationnel des antibiotiques en santé humaine (100 pages)	Documents	5000	2019 T3	National	GMC	25 000 000	GMC	Nombre de personne ayant reçu le guide de bonnes pratiques ;
5.2.1.1 .7 Former un pool de 25 référents en antibiothérapie dans les services (chirurgie digestive ; orthopédique ; gynécologie obstétrique ; pédiatrie; médecine interne) 5 CHU, (5 personnes par CHU, 5 jours à Yamoussoukro)	Formation	1	2019 T3	National	GMC	8 550 000	GMC	Nombre de personnes référents formées

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (monnaie)	Source de financement	Indicateur
5.2.2.1 Evaluer l'usage des anti-microbiens dans la population humaine, animale et dans l'environnement (approvisionnement, distribution, prescription, dispensation, consommation)								
5.2.2.1 .1 Elaborer des Termes de Références de recrutement d'un consultant pour développer des outils de collecte des données de consommation des anti-microbiens (réunion de 10 personnes pendant 2 jours à Abidjan)	Réunion CTM	1	2019 T4	National	GMC secrétariat	200 000	GMC secrétariat	TDR élaborés
5.2.2.1 .2valider des Termes de Références de recrutement d'un consultant pour développer des outils de collecte des données de consommation des anti-microbien (réunion de 30 personnes pendant 2 jours à Abidjan)	Réunion GMC	1	2019 T4	National	GMC secrétariat	800 000	GMC secrétariat	TDR validés
5.2.2.1 .3 Recruter un consultant pour développer des outils de collecte des données de consommation des antimicrobien (recueil des candidatures/ dépouillement et analyse/ entretien et sélection. (2 réunions 1 jour 10 personne Abidjan)	Réunion CTM	2	2019 T4	National	GMC secrétariat	200 000	GMC secrétariat	Consultant recruté
5.2.2.1 .4 développer des outils de collecte des données de consommation des antimicrobien (1 consultant national pendant 45 jours)	Consultance	1	2019 T4	National	GMC secrétariat	6 750 000	GMC secrétariat	Analyse situationnelle et plan élaborés

5.2.2 Mettre en place un système national de surveillance des anti-microbiens

5.2.2.1 .5 Organiser un atelier de validation pour développer des outils de collecte des données de consommation des antimicrobien (atelier de 30 personnes pendant 5 jours à Yamoussoukro)	Atelier	1	2019 T4	National	GMC secrétariat	10 310 000	GMC secrétariat	Plan de contrôle des anti-microbiens validé
5.2.2.1 .6 éditer et Diffuser les outils de collecte des données de consommation des anti-microbiens (édition, distribution 2000 copies)	Diffusion	2000	2019 T4	Régional /national	Secrétariat	4 000 000	Secrétariat	Nombre de structures ayant reçu des outils de collecte des données de consommation des antimicrobien
5.2.2.1 .7 Recruter et former des enquêteurs à l'utilisation des outils de collecte (30personnes, 5 jours Yamoussoukro location de salle, déjeuner et pause-café, matériel de formation, transport et perdiem/ prime)	Recrute et formation enquêteur	1	2020 T1	Régional /national	Secrétariat	11 120 000	Secrétariat	Nombre d'enquêteurs formés
5.2.2.1 .8 Réaliser 3 enquêtes de consommation des anti-microbiens (grossistes, communautaires, établissements sanitaires) en santé humaine	Enquête	3	2020 T1	Régional/n ational	Secrétariat	15 000 000	Secrétariat	Nombre d'enquête réalisée
5.2.2.1 .9 Réaliser 4 enquêtes de consommation des anti-microbiens (grossistes, revendeurs, cliniques vétérinaires et éleveurs) en santé animale	Enquête	4	2020 T1	Régional/n ational	Secrétariat	20 000 000	Secrétariat	Nombre d'enquête réalisée
5.2.2.1 .10 Réaliser 2 campagnes de prélèvement et d'analyse des anti-microbiens au niveau de l'environnement	Campagne	2	2020 T2	Régional/n ational	Secrétariat	10 000 000	Secrétariat	Nombre de campagne réalisée
5.2.2.1 .11 Réaliser 1 enquête sur l'utilisation des pesticides et engrais au niveau des grossistes et des communautaires (planteurs, coopératives agricoles) au niveau de l'environnement	Enquête	1	2020 T2	Régional/n ational	Secrétariat	5 000 000	Secrétariat	Enquête réalisée / Données existe sur l'utilisation des pesticides et engrais au niveau des grossistes et des communautaires
					TOTAL OBJECTIF 5	173 070 000		

Objectif stratégique 6 : Promouvoir les investissements durables en fonction des besoins du pays ainsi que la recherche et développement

Objectif spécifique 6.1 Identifier l'investissement requis pour la mise en œuvre du plan d'action national pour la résistance aux anti-microbiens en utilisant une approche une seule santé

6.1.1 - Evaluer les besoins en investissements pour la mise en œuvre du PAN sur la RAM

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (monnaie)	Source de financement	Résultat attendu /livrable
6.1.1 1 Identifier les besoins et les ressources disponibles pour la mise en œuvre du PAN en utilisant une approche seule santé (GTT, 15 personnes, 2 jours, Abidjan)	Atelier	1	2020	Niveau national	Point focal RAM	300 000	GMC secrétariat	Plan d'activité développé/ liste des besoins et des ressources disponible

6.1.2- Intégrer le PAN sur la RAM dans les plans sectoriels

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (monnaie)	Source de financement	Résultat attendu /livrable
6.1.2.1 Développer les besoins en investissement RAM (GTT, 15 personnes, 2 jours, Abidjan)	Atelier	1	2020	Niveau national	Point focal	300 000	GMC secrétariat	Besoins en investissement AMR développé/ document des besoins disponible
6.1.2.2 Intégrer le PAN de la RAM dans les plans sectoriels (GTT, 15 personnes, 2 jours, Abidjan)	Atelier	1	2020	Niveau national	Point focal	300 000	GMC secrétariat	PAN de la RAM est intégré dans les plans sectoriels

6.1.3- Impliquer les secteurs public et privé (locaux et internationaux) et les partenaires au développement sur les besoins en investissements pour la mise en œuvre du PAN sur la résistance aux anti-microbiens

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (monnaie)	Source de financement	Résultat attendu /livrable
6.1.3.1 Mobiliser les partenaires au développement locaux et internationaux à la mise en œuvre du PAN sur la résistance aux anti-microbiens (1 jour, 50 personnes, Abidjan)	Réunion	1	2020	Niveau national	Plateforme une seule santé	1 350 000		Partenaires au développement engagés/ Documents d'engagement signés par les partenaires

Objectif spécifique 6.2 Soutenir et prioriser la recherche scientifique fondamentale sur les maladies infectieuses chez l'homme et l'animal

6.2.1 Identifier les domaines prioritaires de collaborations potentielles dans l'investigation des sources naturelles de biodiversité et des référentiels en tant que source de nouveaux agents anti-microbiens

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable	Coût (monnaie)	Source de financement	Indicateur
6.2.1.1 Organiser une réunion des parties prenantes pour identifier les domaines prioritaires de collaboration (30 personnes, 2 jours, Abidjan)	Réunion	1	2020	Niveau national	Point focal	800 000		Domaines de collaboration prioritaires identifiés
6.2.1.2 Identifier des collaborateurs potentiels locaux et internationaux (30 personnes, 2 jours, Abidjan)	Réunion	1	2020	Niveau national		800 000		Potentiel collaborateurs identifiés

Objectif spécifique 6.3 : Promouvoir les investissements dans la recherche et le développement (R & D) de nouveaux médicaments, outils de diagnostic, vaccins et autres alternatives thérapeutiques

6.3 .1 Développer des innovations thématiques sur les nouveaux médicaments, outils de diagnostic, vaccins et autres alternatives thérapeutiques

Sous-activité	Unité	Quantité	Date	Lieu	Entité responsable		Source de financement	Indicateur
6.3.1.1 Réaliser un état des lieux de la recherche sur l'activité antibactérienne des extraits de plante et d'algues en Côte d'Ivoire (10 personnes 1 jour, Abidjan)	Réunion	1	2020	Niveau national	CTM	100 000	GMC	Etat des lieux réalisé
6.3.1.2 Elaborer et valider un projet de recherche sur les extraits de plantes ou d'algues sur les RAM comme alternative thérapeutique sur les bactéries multi résistantes (5 jours 15 personnes Yamoussoukro)	Atelier	2	2020	Niveau national		13 660 000		Projet de recherche validé
TOTAL OBJECTIF 6						17 610 000		

	TOTAL BUDGET FCFA	6 506 834 541
540 F=1 USD	TOTAL BUDGET USD	12 049 694
655,97 F = 1 Euro	TOTAL BUDGET EURO	9 919 409

PLAN DE SUIVI ET EVALUATION

Le suivi et l'évaluation constituent la colonne vertébrale du plan opérationnel. Ils montrent comment les activités chiffrées seront surveillées à chaque étape de la mise en œuvre. Chaque activité comporte un indicateur de suivi à mesurer dans le processus de mise en œuvre. Chaque ministère, institution ou organe sera responsable du suivi et de l'évaluation des activités pertinentes identifiées dans le PAN, et de l'intégration des informations, des conclusions et des recommandations dans l'ensemble du processus. Un examen à mi-parcours sera effectué après deux ans pour suivre la mise en œuvre du PAN. L'évaluation de fin de mandat aura lieu en 2020.

Objectif stratégique 1 : Renforcer le cadre organisationnel de la lutte contre la résistance aux anti-microbiens

Élément de planification (activité en lien avec le plan stratégique)	Indicateur	Type et finalité	Valeur (calcul)	Fréquence de la collecte des données	Sources de données	Méthodes	Référence
Objectif spécifique 1.1: Assurer la mise en place du cadre de lutte							
1.1.1 Mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire de la lutte contre la RAM	Un cadre réglementaire et institutionnel de lutte contre la RAM est mis en place	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport du projet et document signé	Revue documentaire et observation	Pas de données disponibles
1.1.2 Créer des organes de lutte contre (ou de gestion de) la RAM	Un Groupe Multisectoriel de Coordination (GMC), Secrétariat, point focal, et six Comités Techniques Multisectorielles (CTM) sont mis en place	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport du projet	Revue documentaire et observation	Pas de données disponibles
Objectif spécifique 1. 2 Assurer la pérennisation des financements pour le fonctionnement de l'ORMICI							
1.2.1 Mobiliser des ressources internes et externes pour la mise en œuvre du PSN-RAM	Des ressources internes sont mobilisées pour lutter contre la RAM	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport du projet	Revue documentaire et observation	Pas de données disponibles

Objectif stratégique 2 : Améliorer la sensibilisation à la RAM et la compréhension du phénomène par la communication, l'éducation et la formation

Élément de planification (activité en lien avec le plan stratégique)	Indicateur	Type et finalité	Valeur (calcul)	Fréquence de la collecte des données	Sources de données	Méthodes	Référence
Objectif spécifique 2.1: Organiser l'information et la sensibilisation à la RAM au niveau central, régional et communautaire							
2.1.1 Réaliser une enquête multisectorielle socio comportementale sur la RAM (cf. enquête socio-comportementale sur la maladie à virus Ebola) et en valoriser les résultats	Une enquête multisectorielle socio comportementale sur la RAM (cf. enquête socio-comportementale sur la maladie à virus Ebola) est réalisée	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport enquête	Enquête	Pas de données disponibles
	Les activités de valorisation des résultats de l'enquête multisectorielle socio comportementale sur la RAM sont réalisées				Rapport projet	Enquête	
2.1.2 Développer un Plan National intégré de Communication sur la RAM	Le plan National de Communication sur la RAM est élaboré et mis en œuvre	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport projet	Revue documentaire et observation	Pas de données disponibles
Objectif 2.2: Renforcer l'éducation et la formation des personnels de santé humaine, animale, environnementale agroalimentaire sur la RAM							

2.2.1 Intégrer les modules sur la RAM dans les programmes d'enseignement général, technique, professionnel et universitaire	Un plaidoyer est réalisé auprès des autorités académiques et ministérielles pour l'intégration des modules sur les RAM dans les curricula de la formation de base au niveau de l'enseignement secondaire et supérieur	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport projet	Revue documentaire et observation	Pas de données disponibles
	Les modules sur les RAM de la formation de base à tous les niveaux de l'enseignement sont conçus	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport projet et document produit		Pas de données disponibles
	Les modules sur les RAM pour la formation des formateurs sont conçus	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport projet et document produit	Revue documentaire et observation	Pas de données disponibles
2.2.2 Renforcer les capacités du personnel de santé humaine, animale, environnementale et agroalimentaire sur la RAM	Les manuels et les modules sur les RAM pour la formation continue des personnels de santé humaine, animale, environnementale et agroalimentaire sont conçus	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport projet et document produit		Pas de données disponibles
	Un pool de formateurs pour le renforcement des capacités du personnel de santé humaine, animale, environnementale et agroalimentaire est mis en place	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport projet et document produit	Revue documentaire et observation	Pas de données disponibles
2.2.3 Développer une formation diplômante	L'analyse des besoins est réalisée		Oui/non	Une fois	Rapport projet et document produit		Pas de données disponibles

universitaire (Master) sur la RAM	Le projet de formation est esquissé et présenté	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport projet et document produit	Revue documentaire et observation	Pas de données disponibles
	La conception du programme est entamée		Oui/non	Une fois	Rapport projet et document produit		Pas de données disponibles
	Les documents requis sont approuvés	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport projet et document produit	Revue documentaire et observation	Pas de données disponibles
	Le programme est mis en œuvre et suivi		Oui/non	Une fois	Rapport projet et document produit		Pas de données disponibles

Objectif stratégique 3 : Renforcer les connaissances et les bases factuelles sur la RAM par la surveillance et la recherche

Élément de planification (activité en lien avec le plan stratégique)	Indicateur	Type et finalité	Valeur (calcul)	Fréquence de la collecte des données	Sources de données	Méthodes	Référence
Objectif spécifique 3.1: Développer un système national multisectoriel de surveillance de la RAM							
3.1.1 Mise en place d'une structure de coordination nationale pour la surveillance de la RAM	Un organe est créé pour la coordination de la surveillance multisectorielle de la RAM (GMC)	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport projet et document produit	Revue documentaire et observation	Pas de données disponible
3.1.2 Mise en place d'un système national multisectoriel de surveillance de la RAM	La surveillance de la RAM au niveau de la santé humaine, animale environnementale agroalimentaire eaux et forêt est mise en place	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport projet et document produit		Pas de données disponibles

	La surveillance de la RAM au niveau de la santé environnementale est intégrée	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport projet et document produit	Revue documentaire et observation	Pas de données disponible
	Le réseau de surveillance de la RAM au niveau de la sécurité agroalimentaire est mis en place	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport projet et document produit		Pas de données disponibles
Objectif spécifique 3.2: Renforcer les capacités des laboratoires en vue de produire des données microbiologiques de haute qualité permettant de prendre en charge les patients et d'appuyer les activités de surveillance dans les secteurs de la santé humaine, animale et environnementale (bactérie, virus, parasite, champignon)							
3.2.1 Renforcement des capacités de détection de la RAM dans les laboratoires de santé humaine, animale, environnementale, agroalimentaire (bactérie, virus, parasite, champignon)	Les infrastructures du CNR et des laboratoires identifiés dans le plan de surveillance de la RAM de tous les secteurs sont mises aux normes	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport projet	Revue documentaire et observation	Pas de données disponibles
	Les laboratoires sont dotés d'équipements pour la détection de la RAM dans tous les secteurs	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport projet, fiche de remise		Pas de données disponibles
	Les laboratoires sont approvisionnés en continu en réactifs et consommables	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport projet, fiche de remise	Revue documentaire et observation	Pas de données disponibles
	Les méthodes de détection de la RAM dans tous les secteurs sont standardisées	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport projet		Pas de données disponible
	Le personnel des laboratoires est formé à la détection et à la notification de la RAM (standardisation des techniques de détection, biosécurité et biosûreté, conservation - packaging - transport sécurisé des échantillons) dans tous les secteurs	S & E du processus	Oui/non	Annuel	Rapport projet, liste de présence	Fiche de collecte	Pas de données disponibles

	Un système de transport des échantillons pour la RAM dans tous les secteurs est mis en place	S & E du processus	Oui/non	Semestriel	Rapport projet	Revue documentaire et observation	Pas de données disponibles
	Un mécanisme de gestion des données RAM au sein des laboratoires dans tous les secteurs est développé	S & E du processus	Oui/non	Semestriel	Rapport projet	Revue documentaire et observation	Pas de données disponibles
3.2.5 Renforcer les capacités du CNR anti microbien de l'ORMICI	Les laboratoires sont approvisionnés en continu en réactifs et consommables	S & E du processus	Oui/non	Mensuel	Rapport projet, fiche de remise		Pas de données disponibles
	Le personnel des CNR est formé à la détection et à la notification de la RAM	S & E du processus	Oui/non	Semestriel	Rapport projet, liste de présence	Fiche de collecte	Pas de données disponibles
	Le système d'information de laboratoire de tous les secteurs est mis en place	S & E du processus	Oui/non	Semestriel	Rapport projet	Revue documentaire et observation	Pas de données disponibles
3.2.6 Renforcer les capacités des organes en charge de la riposte contre les anti-microbiens (C-CLIN, CLIN, SHH)	Une analyse situationnelle du réseau de services d'hygiène hospitalière ou comité de lutte contre les infections associées aux soins (IAS) en charge de la riposte contre la RAM (C-CLIN, CLIN, SHH) est réalisé	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport projet	Evaluation	Pas de données disponibles
	Les organes de prévention et de lutte contre les IAS sont approvisionnés en matériels de prélèvements (boîtes de pétri, écouvillon), réactifs et consommables	S & E du processus	Oui/non	Mensuel	Rapport projet, fiche de remise, bordereau de livraisons	Revue documentaire et observation	Pas de données disponibles
	Les méthodes de surveillance et de prévention de lutte contre la RAM dans le secteur humain et animale sont standardisés	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport projet	Revue documentaire et observation	Pas de données disponibles

	Le personnel des sites pilotes retenus est formé à l'exploitation des données de laboratoires et à la mise en place de mesures de prévention appropriée contre la RAM	S & E du processus	Oui/non	Mensuel	Rapport projet	Revue documentaire et fiche de collecte	Pas de données disponibles
Objectif spécifique 3.3: Identifier les priorités de la recherche opérationnelle sur la RAM							
3.3.1 Recherche et développement	Les projets de Recherche fondamentale sur la RAM sont soutenus	S & E du processus	Oui/non	Trimestriel	Rapport projet	Revue documentaire et observation	Pas de données disponibles
	Les projets de Recherche appliquée sur la RAM sont soutenus	S & E du processus	Oui/non	Trimestriel	Rapport projet	Revue documentaire et observation	Pas de données disponibles

Objectif stratégique 4 : Réduire l'incidence des infections par des mesures efficaces d'assainissement, d'hygiène et de prévention

Élément de planification (activité en lien avec le plan stratégique)	Indicateur	Type et finalité	Valeur (calcul)	Fréquence de la collecte des données	Sources de données	Méthodes	Référence
Objectif spécifique 4.1: Mettre en place un programme national de lutte contre les infections dues aux RAM							
4.1.2 Mettre en œuvre un plan national de lutte contre les infections associées aux soins en santé humaine, animale et environnementale	Un plan national de lutte contre les infections associées aux soins de santé (humaine, animale et environnementale) est élaboré	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport projet, document produit	Revue documentaire et observation	Pas de données disponibles
	Des comités d'hygiène, prévention et contrôle de l'infection (HPCI) sont en place	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport projet	Revue documentaire et observation	Pas de données disponibles
	Les prestataires de soins sont sensibilisés	S & E du processus	Oui/non	Mensuel	Rapport projet, liste de présence	Revue documentaire et observation	Pas de données disponibles

	Les capacités des acteurs de santé humaine sont renforcées	S & E du processus	Oui/non	Trimestriel	Rapport projet	Revue documentaire, fiche de collecte	Pas de données disponibles
4.1.3 Gérer les infections à microorganismes multirésistants chez l'homme et l'animal	Des infections dues aux RAM sont notifiées	S & E du processus	Oui/non	Mensuel	Rapport projet	Revue documentaire et registre	Pas de données disponibles
	Les cas d'infection aux RAM sont investigués	S & E du processus	Oui/non	Mensuel	Rapport projet	Revue documentaire et registre	Pas de données disponibles
	Des stratégies de quarantaine et d'isolement des patients infectés par des microorganismes RAM à potentiel épidémique (Cf. Objectif stratégique 3) sont en place	S & E du processus	Oui/non	Trimestriel	Rapport projet	Revue documentaire et observation	Pas de données disponibles
	La recherche opérationnelle en matière de contrôle et prévention des infections dues aux RAM est développée	S & E du processus	Oui/non	Trimestriel	Rapport projet	Enquête	Pas de données disponibles
4.1.4 Renforcer le plateau technique en matière de contrôle et prévention des infections dues aux RAM	Le programme de biosécurité et de biosûreté est renforcé	S & E du processus	Oui/non	Semestriel	Rapport projet	Revue documentaire et observation	Pas de données disponibles
4.1.5 Améliorer la sécurité sanitaire des aliments et des eaux par le renforcement de la collaboration multisectorielle	Les dispositions législatives et réglementaires relatives à l'inspection selon les normes internationales sont mises à jour	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport projet	Revue documentaire et observation	Pas de données disponibles
	Les acteurs sont formés à la gestion multisectorielle des TIAC	S & E du processus	Oui/non	Trimestriel	Rapport projet, liste de présence	Revue documentaire et observation	Pas de données disponibles
	Un Plan de contrôle et de surveillance des contaminants est en place	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport projet	Revue documentaire et observation	Pas de données disponibles

	Un Plan de contrôle et de surveillance des effluents est en place	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport projet	Revue documentaire et observation	Pas de données disponibles
	Les denrées de grande consommation (poissons, œufs, lait...) sont surveillées	S & E du processus	Oui/non	Mensuel	Rapport projet	Revue documentaire et observation	Pas de données disponibles
	Des moyens financiers sont mobilisés pour les missions conjointes	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport projet	Revue documentaire et observation	Pas de données disponibles
Objectif spécifique 4.2: Introduire des programmes de lutte contre l'infection dans l'exercice de la médecine vétérinaire et dans l'élevage animale							
4.2.1 Œuvrer aux changements de comportements et aux bonnes pratiques de santé animale et à l'hygiène	Les référentiels de bonnes pratiques de santé animale et à l'hygiène sont élaborés	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport projet, document produit	Revue documentaire et observation	Pas de données disponibles
	Les acteurs de la santé animale et d'hygiène sont sensibilisés à l'application des bonnes pratiques	S & E du processus	Oui/non	Mensuel	Rapport projet, liste de présence	Revue documentaire, fiche de collecte	Pas de données disponibles
4.2.2 Renforcer les capacités des vétérinaires, les techniciens et les leaders d'association d'éleveurs vétérinaire et dans l'élevage	Les vétérinaires, les techniciens et les leaders d'association d'éleveurs sont sensibilisés sur la lutte contre l'infection dans l'exercice de la médecine sont formés	S & E du processus	Oui/non	Mensuel	Rapport projet, liste de présence	Revue documentaire, fiche de collecte	Pas de données disponibles
	Les éleveurs sont sensibilisés sur la lutte contre l'infection dans l'élevage	S & E du processus	Oui/non	Mensuel	Rapport projet, liste de présence	Revue documentaire, fiche de collecte	Pas de données disponibles

Objectif stratégique 5 : Optimiser l'utilisation rationnelle des médicaments anti-microbiens en santé humaine, animale et environnementale

Élément de planification (activité en lien avec le plan stratégique)	Indicateur	Type et finalité	Valeur (calcul)	Fréquence de la collecte des données	Sources de données	Méthodes	Référence
Objectif spécifique 5.1 : Garantir un accès ininterrompu des médicaments anti-microbiens de bonne qualité							
5.1.1 Garantir la qualité des anti-microbiens commercialisés sur le territoire national	Le contrôle pré et post autorisation de mise sur le marché (AMM) des anti-microbiens est renforcé	S & E du processus	Oui/non	Semestriel	Rapport projet	Revue documentaire et observations	Pas de données disponibles
	Les laboratoires sont appuyés pour le contrôle des agents anti-microbiens en pré et post AMM	S & E du processus	Oui/non	Mensuel	Rapport projet	Revue documentaire et observations	Pas de données disponibles
Objectif spécifique 5.2: Améliorer l'utilisation des agents anti-microbiens en milieux de soins							
5.2.1 Renforcer la formation des prescripteurs des anti-microbiens en santé humaine, animale et environnementale	La formation des prescripteurs, dispensateurs et autres professionnels de la santé sur l'utilisation rationnelle des agents anti-microbiens en santé humaine est renforcée	S & E du processus	Oui/non	Semestriels	Rapport projet, liste de présence	Revue documentaire, fiches de collecte	Pas de données disponibles
	La formation des prescripteurs, dispensateurs et autres professionnels sur l'utilisation rationnelle des agents anti-microbiens en santé animale est renforcée	S & E du processus	Oui/non	Semestriel	Rapport projet, liste de présence	Revue documentaire, fiche de collecte	Pas de données disponibles

	La formation des prescripteurs, dispensateurs et autres professionnels est renforcée sur l'utilisation rationnelle des agents anti-microbiens en santé environnementale et des agents de sécurité sanitaire de la chaîne agroalimentaire	S & E du processus	Oui/non	Semestriel	Rapport projet, liste de présence	Revue documentaire, fiche de collecte	Pas de données disponibles
5.2.5 Mettre en place un système national de surveillance des anti-microbiens	L'usage des anti-microbiens dans la population humaine, animale et dans l'environnement (approvisionnement, distribution, prescription, dispensation, consommation) est soutenue	S & E du processus	Oui/non	Mensuel	Rapport projet	Revue documentaire et observations	Pas de données disponibles
	L'usage rationnel des anti-microbiens dans la santé humaine est promue	S & E du processus	Oui/non	Mensuel	Rapport projet	Revue documentaire et observations	Pas de données disponibles
	Les professionnels de la santé et des populations sont sensibilisés à l'utilisation judicieuse des anti-microbiens en santé humaine	S & E du processus	Oui/non	Mensuel	Rapport projet	Revue documentaire et observations	Pas de données disponibles
	Une conférence multisectorielle de consensus pour l'usage des anti-microbiens est organisée chaque 2 ans	S & E du processus	Oui/non	Deux fois	Rapport projet, liste de présence	Revue documentaire et observations	Pas de données disponibles
	Le personnel est formé à l'usage des anti-microbiens dans le domaine humain, animal, environnemental	S & E du processus	Oui/non	Mensuel	Rapport projet, liste de présence	Revue documentaire, fiche de collecte	Pas de données disponibles

Objectif stratégique 6 : Promouvoir les investissements durables en fonction des besoins du pays ainsi que la recherche et développement

Élément de planification (activité en lien avec le plan stratégique)	Indicateur	Type et finalité	Valeur (calcul)	Fréquence de la collecte des données	Sources de données	Méthodes	Référence
Objectif spécifique 6.1 Identifier l'investissement requis pour la mise en œuvre du plan d'action national pour la résistance aux anti-microbiens en utilisant l'approche une seule santé							
6.1.1 - Evaluer les besoins en investissements pour la mise en œuvre du PAN sur la RAM	Les besoins en investissements pour la mise en œuvre du PAN sur la RAM sont évalués	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport projet	Enquête	Pas de données disponibles
6.1.2- Intégrer le PAN sur la RAM dans les plans sectoriels	Le PAN sur la RAM est intégré dans les plans sectoriels	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport projet	Revue documentaire et observations	Pas de données disponibles
6.1.3- Impliquer les secteurs public et privé (locaux et internationaux) et les partenaires de développement sur les besoins en investissements pour la mise en œuvre du PAN sur la résistance aux anti-microbiens	Les secteurs public et privé (locaux et internationaux) et les partenaires de développement sur les besoins en investissements sont impliqués pour la mise en œuvre du PAN sur la résistance aux anti-microbiens	S & E du processus	Oui/non	Trimestriel	Rapport projet	Revue documentaire et observations	Pas de données disponibles
Objectif spécifique 6.2 Soutenir et prioriser la recherche scientifique fondamentale sur les maladies infectieuses chez l'homme et l'animal							

6.2.1- Soutenir le groupe de travail technique pour examiner et hiérarchiser les arguments économiques en faveur de la durabilité des nouveaux médicaments, outils de diagnostic, vaccins et autres alternatives thérapeutiques	Le groupe de travail technique est soutenu pour examiner et hiérarchiser les arguments économiques en faveur de la durabilité des nouveaux médicaments, outils de diagnostic, vaccins et autres alternatives thérapeutiques	S & E du processus	Oui/non	Trimestriel	Rapport projet	Revue documentaire et observations	Pas de données disponibles
6.2.2- Encourager la collaboration internationale en matière de recherche scientifique fondamentale sur les maladies infectieuses chez l'homme et chez l'animal	La collaboration internationale en matière de recherche scientifique fondamentale sur les maladies infectieuses chez l'homme et chez l'animal est encouragée	S & E du processus	Oui/non	Semestriel	Rapport projet	Revue documentaire et observations	Pas de données disponibles
Objectif spécifique 6.3 Encourager la collaboration internationale dans la recherche des sources naturelles de biodiversité et de nouveaux agents anti-microbiens							
6.3.1 Identifier les domaines prioritaires de collaborations potentielles dans l'investigation des sources naturelles de biodiversité et des référentiels en tant que source de nouveaux agents anti-microbiens	Les domaines prioritaires de collaborations potentielles dans l'investigation des sources naturelles de biodiversité et des référentiels en tant que source de nouveaux agents anti-microbiens sont identifiées	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport projet	Revue documentaire et observations	Pas de données disponibles
Objectif spécifique 6.4 Promouvoir les investissements dans la recherche et le développement (R & D) de nouveaux médicaments, outils de diagnostic, vaccins et autres alternatives thérapeutiques							

6.4 .1 Développer des innovations thématiques sur les nouveaux médicaments, outils de diagnostic, vaccins et autres alternatives thérapeutiques	Des innovations thématiques sur les nouveaux médicaments, outils de diagnostic, vaccins et autres alternatives thérapeutiques sont développées	S & E du processus	Oui/non	Une fois	Rapport projet, document produit	Revue documentaire et observations	Pas de données disponibles
---	--	--------------------	---------	----------	----------------------------------	------------------------------------	----------------------------

ANNEXE 1 : L'analyse situationnelle a été résumée dans une analyse SWOT

Objectif stratégique 1-Renforcer le cadre organisationnel de la lutte contre la résistance aux anti-microbiens

Forces	Faiblesses
-Existence d'une législation réglementant les médicaments dans les trois secteurs (qualité, sécurité et efficacité des agents anti-microbiens (lois, réglementations et directives)	-Non application des textes réglementaires existants -Absence d'un comité de coordination multisectoriel
-Existence d'organismes de réglementation de l'importation et de la mise sur le marché en santé humaine (DPML), en santé animale et en agriculture	-Insuffisance de directives nationales pour l'utilisation des anti-microbiens en dehors des programmes TB, VIH, Palu, hépatites et des algorithmes (IST)
Existence d'organismes de la dispensation des médicaments et de déontologie (différents ordres) dans deux secteurs (humain et animal)	-pas de texte de création de comités de lutte contre la RAM dans la santé humaine, animale et en agriculture
-Existence d'organismes pour le contrôle de la qualité des agents anti-microbiens (LNSP santé humaine), en santé animale et dans l'agriculture (LANADA).	
-Existence d'organismes pour la gestion et la distribution des agents anti-microbiens et de la chaîne d'approvisionnement (NPSP, Grossistes) idem en santé animale et en agriculture	
-Existence de comités Clin et de médicaments a tous les niveaux de la pyramide sanitaire	

Existence d'un CNR des anti-microbiens interministériel	-Méconnaissance du CNR antibiotique par le secteur animal, environnemental et agricole
Opportunités	Menaces
-Présence d'un système de surveillance intégrée de la maladie et riposte.	Ressources humaines, matérielles financières limitées.
-Présence d'instituts de recherche Agenda mondial et soutien à la RAM (GHSA)	
-Présence d'une structure nationale d'accréditation et de certification des services de santé (CRESAC).	
Partenaires au développement	

Objectif stratégique 2 : Améliorer la sensibilisation à la RAM et la compréhension du phénomène par la communication, l'éducation et la formation

Forces	Faiblesses
Existence de formation sur les principes et les pratiques de PCI dans les institutions des ministères respectifs	-Insuffisance des formations continues des prescripteurs dans les structures sanitaires chez les vétérinaires et agriculteurs
Campagne de formation du réseau de prescripteurs de l'assurance des fonctionnaires	
Formation continue des prescripteurs des cliniques privées	-Absence dans les programmes de formation initiale et continues des sujets liés à la RAM et à des sujets connexes (Infections associées aux soins, utilisation des anti-

	microbiens...) en sciences humaines, animales, alimentaires et agricoles
- Présence d'un module de formation sur la RAM	-Absence de campagne de sensibilisation sur la résistance aux anti-microbiens
	-Absence de plan de communication sur la RAM dans tous les secteurs
	-Pas de mécanisme défini permettant aux points focaux RAM des différents secteurs de participer aux réunions régionales et internationales et de diffuser les informations sur la RAM
	-Pas d'information et de formation des médias sur les RAM en santé humaine, animale, environnementale et production agro-alimentaire
	-Pas de journée nationale dédiée aux RAM
	-Absence de support national de diffusion des informations sur la RAM
Opportunités	Menaces
Il existe différents canaux de communication (médias)	Accessibilité à l'internet haut débit
Existence de plateforme e-formation	Changements politiques
Passage au système LMD des universités	Croyances et comportements socio-culturels
Programme SSM : GHSA	
Partenaires au développement	

Objectif stratégique 3 : Renforcer les connaissances et les bases factuelles sur la RAM par la surveillance et la recherche

Forces	Faiblesses
-Existence de trois laboratoires vétérinaires /LANADA Bouake (Centre) et Bingerville (Sud) et Korhogo (Nord)	- Pas de système national de surveillance de la résistance aux anti-microbiens chez l'homme, l'animal, l'agriculture et l'environnement
	-Pas de système national de surveillance de la résistance aux anti-microbiens intégré chez l'homme, l'animal, l'agriculture et l'environnement -Pas de données sur l'incidence et la prévalence de la résistance aux anti-microbiens dans différents sous-groupes tant chez l'homme que chez l'animal, l'environnement et dans l'agriculture
Existence de 10 laboratoires de région capables de détecter les RAM	-Absence de données nationales sur la morbidité, la mortalité et d'autres indicateurs pour la santé liées à la RAM
Existence d'un réseau de laboratoires privés pour la RAM (collaboration public-privé)	-Manque de données sur l'impact socio-économique de la RAM
-Réalisation d'une enquête sur la consommation des anti-microbiens chez les distributeurs nationaux au niveau humain	-Manque de valorisation et de partage des résultats de recherche sur les RAM
-Présence d'une analyse de la situation sur la résistance des antibiotiques en Côte d'Ivoire	-Infrastructure du CNR non conforme aux standards
	-Insuffisance en équipements pour le CNR
	-Rupture fréquente en réactifs et consommables au CNR
	-Aucune recherche sur les nouveaux médicaments, outils de diagnostic, vaccins et autres interventions

	-Absence de programme de recherche national sur la résistance aux anti-microbiens (en One Health)
-Présence d'un plan stratégique national des laboratoires en santé humaine (2016-2020)	-Absence de mécanisme de collecte et de transport des échantillons dans le réseau RAM
Existence d'un document national validé pour la biosécurité et la biosûreté	
Existence d'un document national validé pour le transport sécurisé des matières dangereuses	
Opportunités	Menaces
Présence du Plan de sécurité sanitaire	Climat socio politique
Présence du SMIR	Absence de budget
Existence d'un centre de ressources biologique pour la bio collection	Les partenaires de développement ayant des priorités différentes des priorités nationales
Partenaires au development	

Objectif stratégique 4 : Réduire l'incidence des infections par des mesures efficaces d'assainissement, d'hygiène et de prévention

Forces	Faiblesses
-Il existe un programme national obligatoire de vaccination contrôlée en santé humaine (PEV)	Les programmes IPC sont insuffisants dans les établissements de santé
	Les programmes IPC sont inadéquats dans les établissements de soins de longue durée, de soins ambulatoires et de santé communautaires

Il existe un programme national obligatoire de vaccination contrôlée en santé animale.	-Les lignes directrices et les politiques en matière de contrôle des infections, y compris les stratégies et les lignes directrices en matière de maîtrise de la RAM chez l'homme, le bétail et les pêcheries, sont insuffisantes
Il existe une structure organisationnelle formelle facilitant l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de stratégies de prévention et de contrôle des infections chez les humains	
Les prestataires de soins de santé suivent une formation sur les principes et les pratiques de l'IPC dans les institutions des ministères respectifs	
Il existe un système de surveillance sélectionné chez l'homme (tuberculose et VIH)	
Il y a promotion de l'hygiène personnelle par la mobilisation sociale au niveau communautaire	
Il existe des programmes de prévention contre les infections transmises par le sexe ou par injection de drogues	
Il y a un renforcement des programmes de vaccination pour réduire le fardeau des maladies infectieuses	
	-Guide national de surveillance et de prévention des infections liées aux soins obsolète et non diffusé
	-Insuffisance de coordination au sein des structures pour la lutte contre les infections
	-Absence de données sur l'incidence, la prévalence nationale des infections liées aux soins
	Insuffisance de budget alloué pour la lutte contre les infections liées aux soins
Opportunités	Menaces

Programme SSM : GHSA	Plafond budgétaire limité
Partenaires au développement	

Objectif stratégique 5 : Optimiser l'utilisation rationnelle des médicaments anti-microbiens en santé humaine, animale et environnementale

Forces	Faiblesses
-Réalisation d'une enquête sur la consommation des anti-microbiens chez les distributeurs nationaux au niveau humain.	-Pas de données sur la consommation et l'utilisation des anti-microbiens dans différents sous-groupes tant chez l'homme que chez l'animal
Enquête sur l'utilisation des pesticides obsolètes	-Application légale insuffisante de la consommation d'agents anti-microbiens
	-Absence de formation des cliniciens et autres membres du personnel concernés sur la prescription des anti-microbiens
	Insuffisance de communication sur l'utilisation des anti-microbiens
-Présence du système existant de surveillance intégrée de la maladie et d'intervention	
Opportunités	Menaces
Existence de régimes d'assurance en santé humaine	-Utilisation d'agents anti-microbiens pour favoriser la croissance des animaux
Existence d'organismes professionnels et d'associations	- Les partenaires au développement ayant des priorités différentes des priorités nationales
	-Emergence rapide des souches résistantes aux anti-microbiens

	-Présence de circuits de faux médicaments et des médicaments de la rue
	-La prolifération de lieux non enregistrés qui stockent et vendent des médicaments, y compris des agents anti-microbiens

Objectif stratégique 6 : Promouvoir les investissements durables en fonction des besoins du pays et la recherche et développement

Forces	Faiblesses
Existence de plateformes dans les universités et centres de recherche	-Pas de projet de recherche sur les trois indicateurs
	-Insuffisance de participation du pays dans les axes de recherche pour le développement de tests de diagnostic de vaccin et d'alternatives thérapeutiques
	-Absence de subvention pour la recherche dans la RAM
Opportunités	Menaces
Groupes régionaux pour la lutte contre la RAM	Axe non prioritaire pour les partenaires au développement
Appel à projet (Grant)	

DOCUMENTS CONSULTÉS

AFSSA Usages vétérinaires des antibiotiques, résistance bactérienne et conséquences pour la santé humaine Janvier 2006

COTE D'IVOIRE Évaluation externe conjointe de la République de Côte d'Ivoire Rapport de mission, 5 au 9 décembre 2016

COTE D'IVOIRE Rapport d'évaluation interne RSI/GHSA cote d'ivoire novembre 2016

COTE D'IVOIRE plan stratégique national pour le développement des laboratoires de biologie médicale 2017-2020 septembre 2017

COTE D'IVOIRE Décret n° 2019 – 293 du 03 avril 2019 portant création, attribution, organisation et fonctionnement de la plateforme « nationale une seule santé »

FRANCE Plan national d'alerte sur les antibiotiques 2011-2016

FRANCE Haut conseil de la sante publique Évaluation du Programme national de prévention des infections nosocomiales 2009 – 2013

FRANCE plan stratégique national 2009 – 2013 de prévention des infections associées aux soins juillet 2009

OMS plan d'action mondial pour combattre la résistance aux anti-microbiens

OMS Système mondial de surveillance de la résistance aux anti-microbiens (GLASS) Manuel de mise en œuvre initiale

OMS Antimicrobial Resistance a manual for developing national action plans

OMS Modèle de plan d'action national pour combattre la résistance aux anti-microbiens

OMS Regalement sanitaire international (2005)

KINGDOM O F CAMBODIA National policy to combat antimicrobial resistance September 2014

REPUBLIC OF KENYA national action plan on prevention and containment of antimicrobial resistance 2017 -2022 June 2017

REPUBLIC OF MAURITIUS National Action Plan on Antimicrobial Resistance 2017-2020

SENEGAL Plan d'action national multisectoriel de surveillance et de lutte contre les résistances aux anti-microbiens (RAM)

TANZANIE the national plan of antimicrobial resistance 2016-2020

WHO Interventions and strategies to improve the use of antimicrobials in developing countries Drug Management Program

Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

Ministère des Ressources Animales et Halieutiques

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable